



Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2021**







# Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Avant-propos	7
1. Conduite et gestion de la Fondation	10
1.1 Conseil de fondation	10
1.2 Direction	12
1.3 Ressources humaines	13
1.4 Communication	17
1.5 Clientèle	20
1.5.1 Abonnés	20
2. Formation professionnelle et continue	20
2.1 Faits marquants et défis	20
2.1.1 Formation professionnelle et continue agricole	21
2.1.2 Formation professionnelle et continue en intendance	22
2.2 Activités du département : vue d'ensemble	23
2.3 Formation en intendance et en économie familiale	24
2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance	24
2.4 Formation agricole	26
2.4.1 Formation professionnelle initiale	26
2.5 Formation professionnelle supérieure agricole	27
2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles	27
2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne	30
2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale	32
2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public	32
2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale	34
2.6.3 Production végétale et environnement	34
2.6.4 Production animale	35
2.5.5 Filière alimentaire et Espace rural	35
2.6.6 Economie familiale et intendance	35
2.7 Formation en agriculture biologique	36
2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	38
2.9 Economie familiale & intendance	38
2.10 Commission de la formation professionnelle	39
3. Conseils, expertises et développement	41
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	41
3.2 Production végétale & environnement (PVE)	44
3.2.2 Essais culturaux	48
3.2.3 Aménagement de pâturages	48
3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure	49
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	49
3.2.6 Divers mandats d'expertises	50
3.2.7 Protection des ressources naturelles	51
3.2.8 Station phytosanitaire cantonale	52
3.2.9 Lutte collective contre le campagnol	53
3.2.10 Développement arboricole	53
3.2.11 Réseaux écologiques	54
3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage	55
3.2.13 Etudes d'impact	56
3.3 Production animale (PAN)	57

3.3.1	Prestations en production animale	58
3.3.2	Projets particuliers en production animale	58
3.3.3	Apiculture	61
3.3.4	Relations externes et collaborations	62
<b>3.4</b>	<b>Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)</b>	<b>64</b>
3.4.1	Les questions en lien avec le financement : le nerf de la guerre	65
3.4.2	La LDRF et la LBFA : deux domaines complexes	65
3.4.3	Le transfert de patrimoine : une étape essentielle dans la vie des exploitations	65
<b>3.5</b>	<b>Agriculture biologique</b>	<b>66</b>
3.5.1	PROJAB	67
3.5.2	Production végétale	69
<b>3.6</b>	<b>Filière alimentaire et espace rural (FAER)</b>	<b>72</b>
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	73
3.6.2	Les projets	73
3.6.3	Les projets en discussions	86
3.6.4	9 <sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir	89
3.6.5	International	96
<b>4.</b>	<b>Fiduciaire FRI</b>	<b>98</b>
4.1	Mission	99
4.2	Collaborateurs	99
4.3	Tenue de comptabilités	101
4.4	Outils informatiques	102
4.5	Statistiques	103
<b>5.</b>	<b>Secteurs de production et gestion des sites</b>	<b>104</b>
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	104
5.2	Secteur hôtelier	104
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	105
5.4	Agriviva	105
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	106
<b>6.</b>	<b>Finances</b>	<b>107</b>
6.1	Etats financiers (en CHF)	107
<b>7.</b>	<b>Annexes</b>	<b>109</b>
<b>8.</b>	<b>Remerciements à nos fidèles partenaires</b>	<b>120</b>



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	13
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2021	15
Figure 4 :	Echantillon des commentaires ajoutée par les clients dans les enquêtes de satisfaction	43
Figure 5 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2021	46
Figure 6 :	Rayonnement mensuels (W/m2) mesurés à Courtemelon en 2019,2020 et 2021	47
Figure 7:	Graphique échelle de durabilité	59
Figure 8 :	<i>Evolution du nombre d'exploitations agricole BIO dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2011 et 2021</i>	67
Figure 9 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Jura bernois entre 2011 et 2021	68
Figure 10:	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura entre 2011 et 2021	68
Figure 11:	Evaluation de la SAU Bio dans le Jura bernois entre 2011 et 2021	69
Figure 12:	Résultats de l'essai repiquage et semis betteraves bio, Montignez 2021	70
Figure 13	Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps "Timelead"	100
Figure 14:	Analyse des activités de la FRI en 2021 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	115

### Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2021 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	13
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	14
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	16
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI ( <a href="http://www.frij.ch">www.frij.ch</a> )	19
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	20
Tableau 6 :	Activités déployées en 2021 dans les prestations de formation au sein de la FRI	23
Tableau 7:	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.	25
Tableau 8:	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	25
Tableau 9:	Effectifs dans la filière agricole	26
Tableau 10:	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	26
Tableau 11:	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	27
Tableau 12:	Offre modulaire proposée en 2020-21 et 2021-22 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	28
Tableau 13 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricole	29
Tableau 14:	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	29
Tableau 15 :	Offre modulaire proposée en 2020-21 et 2021-22 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	31
Tableau 16 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	31
Tableau 17 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne	32
Tableau 18:	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2021	33
Tableau 19 :	Participation aux prestations de formation continue 2021	33
Tableau 20 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation	38
Tableau 21 :	Mise en valeur des 248 formulaires de satisfaction retournés en 2021	42
Tableau 22:	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2020 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	47



<i>Tableau 23</i>	<i>Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques 55 (en ares ou en arbres) pour l'année 2021</i>	
Tableau 24:	Etat de certification au 31.12.2021.	73
Tableau 25:	La répartition des heures 2021 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit	100
Tableau 26 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	109
Tableau 27 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	112
Tableau 28 :	Conseil de Fondation au 31 décembre 2021	116
Tableau 29 :	Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2021	116
Tableau 30 :	Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2021	117
Tableau 31 :	Lauréats AFP Agropaticien 2021	117
Tableau 32:	Lauréats Diplôme de paysanne 2021	117
Tableau 33 :	Lauréats CFC Agriculteur 2021	118
Tableau 34 :	Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2021	119
Tableau 35 :	Lauréats Brevet fédéral agricole 2021	119
Tableau 36:	Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2021	119



# Avant-propos

« Agissons de manière locale et responsable pour relever les défis d'une agriculture et d'une alimentation durables, dans un contexte global d'insécurité et de changements climatiques. »

**Les agriculteurs-trices démontrent au quotidien leur professionnalisme et leurs capacités d'adaptation à un contexte en constante évolution. Le citoyen consommateur fait confiance aux professionnels de la terre et soutient l'agriculture suisse, pour une production locale et de qualité. En contrepartie l'agriculture doit poursuivre ses efforts pour garantir une production durable, limiter l'usage d'intrants, préserver les ressources naturelles, offrir et valoriser des produits de qualité. Une solide formation de base complétée par des efforts constants de formation continue s'avèrent essentiels dans ce contexte. Le domaine de l'intendance a été très sollicité en cette année particulière pour maintenir des conditions de vie agréables et assurer un déroulement des activités en toute sécurité dans les institutions et les entreprises.**

Les défis dans le domaine du conseil sont de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter pour répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics, en particulier en lien avec les réductions attendues des pertes de produits phytosanitaires et d'éléments fertilisants. Nous voulons également offrir aux exploitants de la région des outils leur permettant, de manière autonome, de clarifier la stratégie de leurs entreprises, respectivement d'en identifier les forces et faiblesses.

Dans le cadre d'un large processus participatif, une nouvelle stratégie « bio » a pu être validée pour la période 2021-2025. La stratégie porte un accent particulier sur le développement de la mise en valeur de produits bio régionaux dans la restauration collective, ainsi que la poursuite du développement de l'agriculture biologique qui pourrait ainsi représenter le tiers des exploitations du Jura et du Jura bernois d'ici 2030.

Nous avons eu le privilège de pouvoir participer à l'organisation du 10<sup>e</sup> Sommet mondial pour un élevage durable (GASL). Nous avons également eu l'opportunité de pouvoir organiser la 2<sup>e</sup> Journée suisse du bétail bio en partenariat avec Bio Suisse et le FiBL qui s'est déroulée en ligne, le 10 juin 2021.

Une nouvelle ligne graphique a été déployée pour mettre en valeur les produits régionaux du Jura et du Jura bernois, ainsi que les prestations d'agritourisme. L'association Créalait a mis en place ses premières activités, notamment la réalisation de trois fromageries fermières et l'inauguration du nouvel espace terroir au sein du Mini-Marché de Delémont. La phase initiale du PDR Jura bernois "Produire et consommer local" a été validée par le canton de Berne.

Les 25 et 26 septembre, nous avons vécu la 9<sup>e</sup> édition du Concours Suisse des produits du terroir qui s'est magnifiquement bien déroulée avec le canton de Fribourg comme hôte d'honneur.

En 2021, nous avons pu poser les bases du Centre de compétences avec l'Université de Neuchâtel, qui verra le jour en 2022, avec pour but le développement de systèmes agro-écologiques durables dans l'Arc jurassien, dans un contexte de changements climatiques (CEDD-Agro-Eco-Clim).

Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour le renouvellement des conventions de prestations pour une nouvelle période de 2 ans renouvelables. Cette confiance permet à la FRI, de pouvoir avancer dans ses différents projets et de mobiliser les ressources complémentaires indispensables, pour fournir des prestations aux familles paysannes et répondre aux attentes de la population, pour une alimentation de proximité, de qualité et qui préserve les ressources naturelles.





Bernard Leuenberger  
Vice-président  
Conseil de Fondation

Noël Saucy  
Président  
Conseil de Fondation

Dr. Olivier Girardin  
Directeur



Figure 1

# Collaboratrices & Collaborateurs

## L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



# 1. Conduite et gestion de la Fondation

## 1.1 Conseil de fondation

*« Le Conseil de fondation s'engage pour une agriculture durable dans le respect de l'environnement et des familles paysannes. »*

**Le Conseil de fondation assure une gouvernance représentative des milieux agricoles du Jura et du Jura bernois, il s'est retrouvé à 6 reprises, au cours de l'année 2021. Le rapport d'activités reflète la diversité des projets développés par la FRI. Ils ont tous un objectif en commun à savoir renforcer la durabilité de l'agriculture et de l'espace rural. Le Conseil de fondation c'est aussi un Bureau réunissant le président, le vice-président et le directeur qui travaillent en collaboration avec une équipe de direction et un personnel engagés.**

Au cours de l'année 2021, Tessa Grossniklaus, secrétaire générale de la CAJB, a rejoint le Conseil de fondation en tant que représentante avec voix consultative.

En mars 2021, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement pour la création d'un Centre de compétences avec l'UniNE pour le développement de systèmes agro écologiques durables dans l'Arc jurassien (CEDD-Agro-Eco-Clim), dans un contexte de changement climatique.

Au cours de cette même séance, le processus pour le renouvellement de la Présidence (Noël Saucy) et Vice-présidence (Bernard Leuenberger) pour le 30.06.2022 a été lancé avec demande aux 2 chambres de faire une proposition de remplacement. En fin d'année 2021, la CAJB proposa Christian Tschanz à la Présidence et AgriJura proposa Nicolas Pape à la Vice-présidence

Le Conseil a également validé la démarche pour aller de l'avant avec l'outil de gestion « Bien dans ses bottes » visant à renforcer la conduite stratégique des exploitations et ainsi permettre l'identification des forces et des faiblesses. Cet outil est en cours de développement au sein du département conseil de la FRI.

Lors de sa séance de mai 2021, les comptes 2020 ont été présentés de manière détaillée, mis en

regard du budget et adoptés par le Conseil de fondation.

L'organe de révision FIDAG a été reconduit avec une pleine satisfaction. L'analyse des risques a été passée en revue et acceptée à l'unanimité.

Le processus de renouvellement des conventions de prestations avec les Cantons du Jura et de Berne a été discuté en tenant compte des défis liés à l'évolution de politique agricole avec comme points clés : la formation, le conseil, la réduction des produits phytosanitaires et la promotion d'une agriculture locale et durable qui intègre le défi de l'adaptation au changement climatique.

Au cours de sa séance de juin, le Conseil s'est prononcé favorablement sur la Stratégie PROJAB proposée pour la période 21-25.

Le projet « Santé de la mamelle par une approche intégrée une seule santé » a été accepté, avec comme porteur du projet la FRI et l'Inforama. Ce projet vise à réduire l'utilisation des antibiotiques dans les exploitations laitières en favorisant la prévention et la collaboration entre le vétérinaire, le conseiller et l'exploitant.

Le projet « Réduction du gaspillage alimentaire » a notamment été validé par le Conseil. Il est conduit en partenariat avec la Fondation O2 et il est financé par l'office de l'environnement du Canton du Jura.

Au début de l'année 2021, la situation sanitaire COVID faisait planer l'incertitude sur la possibilité d'organiser le 9<sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir. Deux scénarios ont été présentés aux membres du Conseil et notamment un scénario avec une prise en charge du déficit en cas d'annulation du Concours. Fort heureusement, ce scénario ne s'est pas produit et la manifestation s'est déroulée dans un climat de renouveau.



Toujours lors de cette même séance de juin, le programme de formation continue a été soumis avec un total de 44 cours.

En septembre, c'est à Courtedoux que le Conseil s'est retrouvé, dans le cadre de la Journée « Terre Vivante ». Il a renouvelé en bloc les membres de la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques (CIGM) pour une nouvelle période de 4 ans.

Le Conseil a notamment soutenu le démarrage de l'association Créalait par l'octroi d'un prêt permettant d'assurer les liquidités nécessaires pour le financement des mesures collectives. Le Créalait a pour but la valorisation du lait dans le Canton du Jura par des mesures individuelles et collectives.

En octobre, le Conseil a décidé de soutenir la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois et de témoigner ainsi sa participation à cet important projet.

Durant cette même séance, la stratégie en matière de sécurité informatique a été discutée

et un mandat a été donnée à une entreprise spécialisée pour disposer d'une analyse externe du nouvel environnement informatique de la FRI.

En décembre, le Conseil de fondation s'est retrouvé par sa dernière séance de l'année. Les adaptations salariales présentées ont toutes été acceptées. Le Conseil a accepté le budget 2022 avec un déficit d'environ CHF 150'000.-, suite à la décision du parlement jurassien de réduire la contribution à la FRI d'un montant de CHF 150'000.-.

Une participation à l'investissement de la FRI dans une nouvelle station transformatrice a été acceptée, avec l'installation de panneaux photovoltaïques conjointement avec l'exploitation Boillat.

Cette dernière séance, s'est terminée par une photo ci-dessous, par la présentation des collaborateurs-trices engagé-e-s durant l'année 2021 et par un repas au Restaurant FRI.



*Composition du Conseil de fondation en 2021 qui comprend 15 membres.*

**De gauche à droite :**

Kevin Koch (directeur Inforama), Noël Saucy (Président CF), François Monin (Directeur AgriJura), Olivier Girardin (Directeur FRI), Daniel Balmer (canton BE), Martin Kohli (CAJB), Bernard Leuenberger (Vice-président CF), Nicolas Pape (Président AgriJura), Christian Tschanz (CAJB), Sabine Lachat (canton JU), Sylvie Bourquin (secrétaire), Jean-Paul Lachat (Chef ECR), Claude Schlüchter (canton JU), Maurane Riesen (canton BE), Didier Erard (canton JU).

**Manques :**

Tessa Grossniklaus (Secrétaire générale CAJB), Walter Habegger (canton BE) et Michael Gisy (Directeur OAN).

## 1.2 Direction

En 2021, l'Equipe de direction s'est réunie à 11 reprises, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon soit en présentiel ou en visioconférence.

Notre Equipe est constituée de 12 membres, 3 femmes et 9 hommes. La force de notre équipe est au cœur de notre identité à savoir :

### **RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.**

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

L'Equipe de direction a établi, avec beaucoup de vigilance, un plan COVID FRI qui a été adapté à plusieurs reprises durant l'année 2021. Elle a notamment suivi la mise en place du changement de programme informatique pour Office 365, par une migration du serveur sur Office des différents départements et domaine par le biais des responsables.

Notre Equipe de direction veille à la diffusion d'une bonne image de communication à l'interne comme à l'externe. Elle se veut attentive des facteurs qui l'entourent et se veut avant-gardiste des futurs.

Fort heureusement, l'année 2021 a permis une reprise des activités en présentiel, ce qui a favorisé des échanges plus spontanés entre collègues. Il a été constaté que de se voir en présentiel permet d'avancer plus rapidement sur les dossiers.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2021.



*Composition de l'Equipe de direction en 2021.*

#### **De gauche à droite :**

Claude-Alain Baume, Julien Catellani, Anaïs Neukomm, Laurent Joliat, Fabrice Berret, Sylvie Bourquin, Beat Knobel, Olivier Girardin, Pierre-André Odiet, Véronique Frutschi, Gérald Buchwalder, Olivier Boillat.

#### **Manque :**

Lionel Gilliotte.



### 1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2021 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateur-trice est de 80 personnes au total, dont 5 apprenti-e-s et 1 stagiaire.

**Tableau 1**

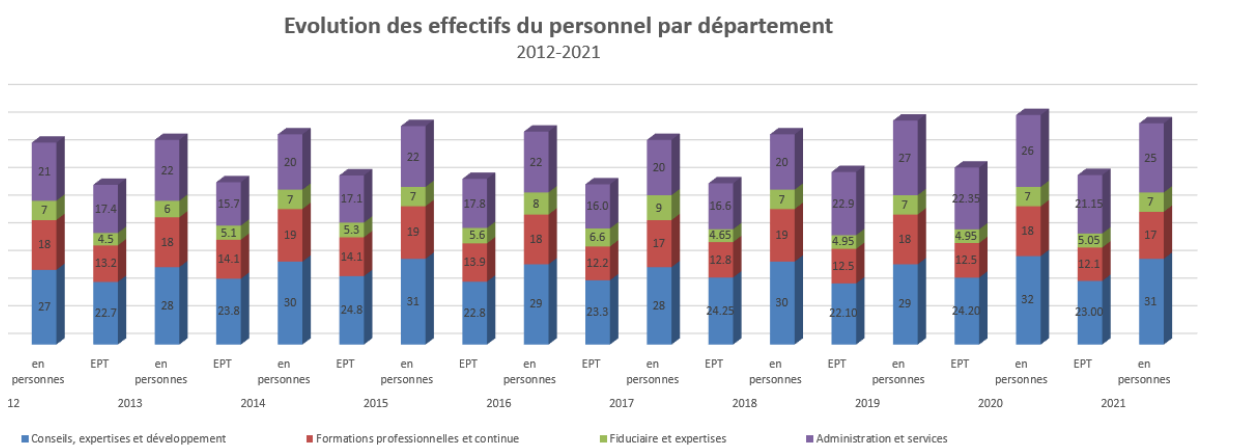
Effectif du personnel au 31.12.2021 (civiliste, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

	Effectif du personnel en 2021					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	11	14	25	9.75	11.4	21.15
Conseil	20	11	31	15.4	7.6	23.00
Fiduciaire	3	4	7	2.5	2.55	5.05
Formation	7	10	17	6	6.1	12.10
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>39</b>		<b>38.15</b>	<b>25.85</b>	
			<b>80</b>			<b>61.30</b>

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2021 sont de 61.30. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

**Figure 2**

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements FRI (les apprenti-e-s ne sont pas comptés).



Durant l'année 2021, on distingue les engagements suivants :

- 3 collaboratrices-collaborateurs (2 femmes et 1 homme) ;
- 3 apprentis (2 femmes et 1 homme) ;
- 1 stagiaires d'une durée d'une année (1 femme)

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

Le turnover 2021 (taux de rotation du personnel) est de 9,37% <sup>(1)</sup>, ce qui représente 0,87% de moins qu'en 2020.

(1) Nbre d'entrées + nbre de départ / 2 / nbre de personne au début de la période (01.01.2021) \* 100 (9 + 8 / 2 / 80 \* 100 = 9,37%)

Le taux d'absentéisme 2021, est inférieur à celui de 2020 concernant la maladie. Le taux d'absentéisme pour l'accident a augmenté de 23% contrairement à celui de la maladie qui a diminué de 3,8%.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 16 années pour les hommes contre 12 ans pour les femmes ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Le tableau 2, présente les mutations de personnel en 2021 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2021.

**Tableau 2**

*Mutations de personnel en 2021 (CDI et CDD).*

Nom	Prénom	Département (DPT) ou Domaine (Da)	Fonction	Taux	Date
<b>ENTREES</b>					
<b>Voisin</b>	Léna	DA FAER	Stagiaire FAER	100%	01/01/21
<b>Marchand</b>	Laurie	DA FAER	Conseillère FAER	60%	01/02/21
<b>Comment</b>	Soraya	Dpt Formation	Enseignante CG	50%	01/08/21
<b>Badrah</b>	Morad	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîcher AFP	100%	01/08/21
<b>Esposito</b>	Marine	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI et Administration	100%	01/08/21
<b>Voillat</b>	Julie	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	01/08/21
<b>Joray</b>	Guillaume	Dpt Administration & Services	Resp. Exploitation cultures spéciales	100%	04/10/21
<b>SORTIES</b>					
<b>Fedi</b>	Noah	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/21
<b>Gremaud</b>	Colette	Dpt Formation	Enseignante CG	50%	31/07/21
<b>Quentin</b>	Florian	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/21
<b>Mas</b>	Virginie	Da FAER	Stagiaire FAER	100%	30/09/21
<b>Charmillot</b>	Roxane	Dpt Administration & Services	GEI Cuisine	80%	31/10/21
<b>Hess</b>	Jean-Marc	Dpt Administration & Services	Stagiaire MPC EC 3+1	100%	31/10/21
<b>Petit</b>	Michel	Da PVE	Conseiller	50%	30/11/21
<b>Choffat</b>	Hervé	Dpt Gestion	Conseiller	60%	31/12/21

### Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. Malgré la période du COVID-19, en 2021, ce sont 223 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.



**Figure 3**  
Organigramme de la FRI au 31.12.2021.

80		Conseil de fondation / Président : Noël Saucy, Vice-président : Bernard Leuenberger		
Clients		Directeur: Olivier Girardin		
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	Administration et services
		Pierre-André Odlet	Claude-Alain Baume	*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder
Agroécosystèmes	Production animale	Jean-Claude Girardin Charmillot Camille	Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillerat Vorpe Laura	Olivier Boillat Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Anais Neukomm Véronique Dessarzin Valérie Monastra Nicole Yerly
	Production végétale et environnement			
	Production animale	Sébastien Choulat	Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fietter P.-André Fringeli Vincent Fringeli Nicolas Froidevaux	Guillaume Joray Manuel Chalverat Pascal Jubin Jean-Claude Thossy Julie Voillat (appr. 1ère) Morad Badrah (appr. 1ère) Marie Schindelholz (appr. 3ème)
	Production végétale et environnement			
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	Filière alimentaire et espace rural (FAER)		*Lionel Gilliotte Magali Ackermann Nadège Koller Olivier Lapaire Veronica Matti Voisin Léna Marchand Laurie	Alain Adatte Sabrina Wüthrich
	Economie familiale et intendance (habitat)	Nathalie Bögli Sébastien Courtet Mélanie Derivaz Marine Forlani Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler Claudia Cochard Schwartz Soraya Comment		Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindit Pierre-Yves Zwahlen, Loveresse Marine Esposito (appr. 1ère) Adisa Jaskic (appr. 2ème)
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale	Pierre-André Odlet Mathieu Petignat	Claude-Alain Baume Camille Bessire Mélanie Gyger Vincent Joïdon Cédric Linder Jenny Méritlat Quentin Tati	Dpt Fiduciaire Julien Catellani Frédérique Domont Sophie Froidevaux Martine Glauser, travail à domicile Stéphanie Koller Nicolas Ruchti Pierre Schaller
	Comptabilité			
		17	32	7
		Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois		

### Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 62 entretiens d'évaluation conduits en 2021. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines avec l'outil TEAMS (en période covid) et en présentiel. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale est de 1.91 pour 2021. La relation entre les collègues (1.8) et avec les clients (1.8) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont des critères qui figurent dans les premières positions, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est notée à 1.9.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.8), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprenti-e-s et les collaborateurs-trices en période de dédit.

**Tableau 3**

*Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.*

Thèmes évalués	Fiduciaire & expertises	Conseil, expertise et développement	Formation professionnelle et continue	Administration et services	Equipe direction	Filière alimentaire et espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.8	2.1	2.0	1.9	2.2	2.0	2.0
Tâches confiées	1.8	2.0	2.2	2.5	1.8	2.3	2.0
Responsabilités confiées	1.6	1.8	2.1	2.0	1.4	2.5	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	1.6	1.9	1.9	2.0	1.8	2.0	1.9
Relation avec les clients	1.6	1.9	1.9	1.8	1.6	1.5	1.8
Charge, volume, répartition du travail	2.2	2.1	2.3	2.0	2.3	2.3	2.2
Moyens, instruments et outils de travail	2.0	2.1	1.9	1.9	1.7	1.3	1.9
Diffusion et circulation de l'information	1.6	1.9	2.1	2.2	2.0	2.8	2.0
Ambiance, climat travail	1.0	2.0	2.0	2.0	1.9	2.3	1.9
Possibilités de formation	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	1.8	1.9
Possibilités d'évolution	1.8	1.9	1.9	2.0	1.8	2.5	1.9
Relation avec les collègues	1.0	1.8	2.0	1.8	1.8	1.5	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.0	1.8	1.8	1.9	1.9	1.3	1.7
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.8	1.8	1.7	1.8	1.8	3.5	1.9
Qualité relation et fréquence avec directeur	2.0	1.9	2.1	1.8	1.5	1.8	1.9
Appréciation du supérieur	2.0	1.7	2.0	1.9	1.5	2.0	1.8
Appréciation du collaborateur	1.8	1.9	2.0	2.0	1.8	2.0	1.9
Nombre de personnes évaluées	5	18	15	10	10	4	62
<b>Moyenne générale</b>	<b>1.64</b>	<b>1.93</b>	<b>1.98</b>	<b>1.94</b>	<b>1.83</b>	<b>2.07</b>	<b>1.91</b>

**Evaluation**

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable / Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante



## 1.4 Communication

Les communiqués publiés par FRI en 2021 sont :

- **Annulation du 25<sup>e</sup> Marché paysan de Loveresse ;**
- **Mission au Cameroun avec 7 jeunes de l'école d'agriculture ;**
- **FRI publie son rapport d'activité 2020 ;**
- **Spectacle « La Terre de mon père » à Delémont ;**
- **Portes-ouvertes à la ferme, Le Bémont ;**
- **Inauguration du réseau équestre « Ajoie-Est » ;**
- **Renouvellement des conventions de prestations entre FRI, JU et BE ;**
- **Nouveau programme « Courtemelon & Loveresse pour tous » ;**
- **Remise des diplômes de l'Ecole d'agriculture et Ecole des métiers de l'intendance ;**
- **1<sup>er</sup> Marché Agritourisme & terroir. Grande exposition de courges ;**
- **Inauguration du Sentier de la Damassine AOP, Porrentruy ;**
- **Un calendrier de l'Avent avec les bières à partir de malt jurassien ;**
- **Remise des Brevets Ecole chefs d'exploitation Arc jurassien ;**

Pour atteindre les agriculteurs-tices, la FRI utilise des SMS et des groupes fermés WhatsApp. Pour collaborer avec d'autres institutions et échanger des données, le FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe Microsoft Teams permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. De plus, chaque collaborateur-tice est équipé-e d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre Jura bernois et Jura.



Les 11 numéros du « Terrien Interjurassien » en 2021.

Le site Internet [www.frij.ch](http://www.frij.ch) est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- **Films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- Rubrique « **Tout public** » permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».



Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « *FRI Agriculture* » et « *FRI Intendance* » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- FRI Intendance : **558 abonnés** (518 en 2020, 314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- FRI Agriculture : **1'076 abonnés** (748 en 2020, 562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;
- Terroir-juraregion : **4'654 abonnés** (4'146 en 2020, 3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- Concours Suisse des produits du terroir : **3'105 abonnés** (2'505 en 2020, 2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale : **209 abonnés** (206 en 2020, 195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017).

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés Extranet** » du site [www.frij.ch](http://www.frij.ch) qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s "agricoles" ou "économie familiale" de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs et à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive et confidentielle des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet aux clients d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'780 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 4'130 visites sur les 11'614 pages par mois.

**Tableau 4**

Fréquentation du site Internet de la FRI ([www.frij.ch](http://www.frij.ch)) en 2021.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2021	2'511	3'952	12'961
Février 2021	2'382	3'543	10'730
Mars 2021	2'810	4'278	11'933
Avril 2021	2'900	4'370	12'002
Mai 2021	3'153	4'765	11'990
Juin 2021	3'028	5'026	13'048
Juillet 2021	1'887	1'493	7'172
Août 2021	2'488	3'830	10'660
Septembre 2021	4'231	6'161	15'170
Octobre 2021	2'724	4'151	11'590
Novembre 2021	3'037	4'672	13'197
Décembre 2021	2'212	3'325	8'912
<b>Moyenne</b>	<b>2'780</b>	<b>4'130</b>	<b>11'614</b>
<b>Total</b>	<b>28'102</b>	<b>50'857</b>	<b>139'365</b>

## 1.5 Clientèle

### 1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 5 abonnements agricole au niveau du Jura bernois ; avec une baisse 18 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura également une diminution de 3 abonnements agricoles avec une diminution de 10 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 2. Le produit des abonnements agricoles en 2021 est de CHF 266'543.20 (CHF 266'466.95.- en 2020) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 21'100 (CHF 22'650.- en 2020).

**Tableau 5**

*Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.*

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2020</u>	<u>2020</u>	<u>31.12.20</u>	<u>2020</u>	<u>31.12.20</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
Jura	807/ 299	919	807	88%	299	101%	91%
Jura bernois	430 / 138	538	430	80%	138	98%	91%
<b>Totaux</b>	<b>1237 / 437</b>	<b>1457</b>	<b>1237</b>	<b>84%</b>	<b>437</b>	<b>99.5%</b>	<b>91%</b>
	<u>2021</u>	<u>2021</u>	<u>31.12.21</u>	<u>2021</u>	<u>31.12.21</u>	<u>2021</u>	<u>2021</u>
Jura	804/290	909	804	88%	290	99 %	97%
Jura bernois	425/145	510	425	83%	145	98 %	111%
<b>Totaux</b>	<b>1229 / 435</b>	<b>1419</b>	<b>1229</b>	<b>84.5%</b>	<b>435</b>	<b>99 %</b>	<b>104%</b>

## 2. Formation professionnelle et continue

### 2.1 Faits marquants et défis



### 2.1.1 Formation professionnelle et continue agricole

**« L'engouement croissant enregistré en formation professionnelle supérieure est réjouissant. »**

Les agriculteurs et les agricultrices démontrent au quotidien leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation à un contexte en constante évolution. Le citoyen consommateur fait confiance aux professionnels de la terre et soutient l'agriculture suisse, une production locale et de qualité. En contrepartie l'agriculture doit poursuivre ses efforts pour garantir une production durable, limiter l'usage d'intrants, préserver les ressources naturelles, offrir et valoriser des produits de qualité. Une solide formation de base complétée par des efforts constants de formation continue s'avèrent essentiels dans ce contexte.

#### LES FAITS MARQUANTS

Formation	Effectifs 2020-21	Effectifs 2021-22	Nbre diplômés 2021
AFP agro-praticien-ne	10	7	8
CFC agriculteur/trice	96	88	38
Brevet paysanne	44	39	9
Dipl. sup paysanne	-	2	-
Brevet agriculteur/trice	60	73	9
Maîtrise agricole	7	7	3

La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole comme en témoignent les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus. L'engouement croissant enregistré ces dernières années pour la formation professionnelle supérieure est particulièrement réjouissant.

En formation continue, 58 cours ont été dispensés, sur 71 proposés. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'784 participations.

A l'école d'agriculture, la rentrée 2021 a été marquée par un nouveau pas en avant dans l'intégration de la digitalisation dans la formation professionnelle agricole. Chaque apprenti-e se présente désormais en classe muni-e de son propre ordinateur portable. Un concept pédagogique pour l'acquisition et le

développement des compétences numériques par les apprenti-e-s a été élaboré et mis en œuvre.

#### LES DEFIS

L'usage de l'ordinateur en classe par les apprenti-e-s n'étant pas une fin en soi, il convient de veiller à ce que le recours aux outils numériques apporte une réelle plus-value à la formation. La progression de la digitalisation dans l'agriculture implique des besoins en formation et offre de multiples possibilités d'utiliser à bon escient les outils numériques en classe.

La contribution à la souveraineté alimentaire du pays et la production d'aliments sains et de grande qualité sont des tâches essentielles et reconnues de l'agriculture suisse. Les débats autour des initiatives phytosanitaires soumises au vote du peuple en juin 2021 ont également démontré les grandes attentes de la population en matière de protection des ressources naturelles et de production agricole durable. L'agriculture a par ailleurs pris des engagements dans ce sens. La formation professionnelle agricole doit apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement. A cela s'ajoute la contrainte de maîtriser un contexte en constante évolution. Une solide formation à l'esprit d'entreprise s'avère ainsi également indispensable.



Usage généralisé de l'ordinateur en classe à l'école d'agriculture..

## 2.1.2 Formation professionnelle et continue en intendance

*« La formation en intendance évolue et offre de réels atouts sur le marché du travail. »*

**Les employé-e-s et gestionnaires en intendance font preuve de professionnalisme et disposent d'une grande polyvalence. Leurs activités sont essentielles au bon fonctionnement des institutions et entreprises qui les emploient. Des efforts sont toutefois encore nécessaires pour valoriser ces atouts et positionner correctement les professionnel-le-s de l'intendance sur le marché du travail**

### LES FAITS MARQUANTS

La formation professionnelle en intendance évolue et offre de réels atouts sur le marché du travail. Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2021 dans les formations d'employé-e en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2020-21	12	44
Effectifs 2021-22	11	45
Nbre de diplômé-e-s 2021	2	12

Le domaine de l'intendance a été très sollicité en cette année particulière pour maintenir des conditions de vie agréables et assurer un déroulement des activités en toute sécurité dans les institutions et les entreprises. Les apprenti-e-s employé-e-s et gestionnaires en intendance ont également participé à cet effort avec rigueur et professionnalisme dans les entreprises formatrices. Cette expérience a permis de remettre en lumière des activités passant habituellement inaperçues et pourtant combien essentielles.

Les apprenti-e-s en école de métier ont été engagé-e-s dans diverses mises en situation, notamment dans le cadre du Concours suisse des produits du terroir. De la préparation des produits pour les dégustations, à la confection et au service du repas de gala, en passant par l'aménagement et la remise en état des locaux et la parfaite gestion de l'entretien d'un volume de linge conséquent, on a pu apprécier et mesurer la diversité des compétences maîtrisées et le professionnalisme des futur-e-s professionnel-

le-s de l'intendance. Autant d'atouts à faire valoir sur le marché du travail.

### LES DEFIS

L'École des Métiers l'Intendance (EMI) accueille un public issu d'horizons fort divers. Dans sa filière en école de métier, l'EMI offre une chance à des apprenti-e-s qui présentent parfois diverses difficultés d'apprentissage ou n'ont pas trouvé de solution dans d'autres filières de formation. Ceux-ci doivent fournir des efforts conséquents pour assimiler toutes les connaissances requises et atteindre le niveau de compétences attendu au terme de la formation. Assurer l'encadrement adéquat et gérer la grande diversité des profils présents dans les classes constituent un défi important pour les formatrices et les formateurs.

Pour la profession, faire reconnaître l'importance de l'intendance dans les institutions et les entreprises et valoriser correctement les compétences de ces professionnel-le-s sur le marché du travail représente un autre défi pour lequel des efforts importants sont encore à consentir.

Au niveau national, le rapprochement des deux professions de Gestionnaire en intendance et de Spécialiste en hôtellerie a été validé par les organisations du monde du travail concernées et conduira à une fusion des deux professions. Cette évolution offre des opportunités pour l'intendance, dans la mesure où la part du marché du travail qui lui est accessible s'élargira au segment de l'hôtellerie. Le défi de la démarche consistera par contre à préserver la diversité des domaines d'activité de l'intendance, qui fait actuellement sa force. Au niveau de la formation, l'EMI suit de près cette évolution et anticipe les adaptations à apporter

dans ses structures et son fonctionnement.

*Mise en situation pour les 10 ans de la HEP-BEJUNE.*





## 2.2 Activités du département : vue d'ensemble

La FRI offre une palette complète de formation professionnelle initiale, supérieure et continue agricole, en intendance et en économie familiale. Les formations proposées s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

**Tableau 6**

Activités déployées en 2021 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail <sup>(1)</sup>	EPT <sup>(2)</sup>	Apprentis Participations 20-21	Apprentis Participations 21-22
AFP Employée en intendance	3'231	1.8	12	11
CFC Gestionnaire en intendance	7'587	4.2	44	45
AFP Agropaticien	597	0.3	10	7
CFC Agricole	9'025	5.0	96	88
Brevet de paysanne	2'000	1.1	44	39
Brevet et maîtrise agricoles, diplôme de la paysanne	2'411	1.3	67	82
Formation continue	3'263	1.8	1'548	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	116	0.1	6	9
- Brevet concierge	106	0.1	10	10
- Formation continue auxiliaires de santé	128	0.07	11	20
- MAS Production intégrée CABI	47	0.03	--	
- Formation continue & appui pédagogiques <sup>(3)</sup>	649	0.4		
<b>Total</b>	<b>29'190</b>	<b>16.2</b>		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2021. Le mandat de prestations attribuées par les cantons du Jura et de Berne définit les prestations attendues en matière de formation et précise les objectifs à atteindre. Tous les objectifs fixés pour 2021 ont été atteints.



Diplômé-e-s FRI 2021

## 2.3 Formation en intendance et en économie familiale

### 2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) dispense les cours professionnels dans les deux filières employé-e en intendance (EEI) AFP et gestionnaire en intendance (GEI) CFC, ainsi que la formation pratique pour les apprenti-e-s en école de métier dans ces deux filières. En 2021, elle a également dispensé 21 jours de cours interentreprises. Quatre journées d'examens blancs et intermédiaires et six journées de préparation pratique aux examens, figuraient également au programme.

Outre la participation aux travaux de la conciergerie, du secteur hôtelier et du restaurant de la FRI, les apprenti-e-s de l'EMI en école de métier sont impliqué-e-s dans diverses mises en situation dans le cadre d'activités ou de manifestations qui se déroulent à la FRI. Elles et ils ont pris une part très active au 9<sup>e</sup> concours suisse et marché des produits du terroir. Leur implication dans les journées de dégustation, les ateliers du goût et la soirée de gala, ainsi que leur appui durant les deux journées du marché ont grandement contribué au bon déroulement de la manifestation. Les apprenti-e-s ont également été impliqué-e-s dans la cérémonie de remise des titres le 26 juin, dans l'apéritif servi à l'occasion des 10 ans de la HEP le 19 novembre, ou encore le repas de Noël préparé et servi à la FRI le 16 décembre. Ces diverses mises en situation permettent une formation pratique des apprenti-e-s conforme à ce que l'on peut trouver en entreprise et les préparent ainsi à répondre au mieux aux besoins du marché du travail.

Après un léger fléchissement à la rentrée 2020, notamment dans la filière CFC, les effectifs sont restés stables à la rentrée 2021.



**Tableau 7***Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22
EEI 1 EM	4	5	3	5	1	
EEI 1 dual	3	1	1		2	1
EEI 2 EM	2	2	2	1		1
EEI 2 dual	3	3	1	1	2	2
GEI 1 EM	6	5	5	5	1	
GEI 1 dual	9	14	5	7	4	7
GEI 2 EM	7	6	7	5		1
GEI 2 dual	9	9	6	6	3	3
GEI 3	13	11	9	9	4	2
<b>Totaux</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>17</b>	<b>17</b>

En juin 2021, 13 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 12 lauréat-e-s ont obtenu le CFC de gestionnaire en intendance. Parmi les 5 candidat-e-s à l'AFP d'employée en intendance 2 décrochent leur diplôme.

**Tableau 8***Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.*

2021	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.55	2	5	40%
GEI CFC	4.46	12	1	92%



Mise en situation GEI

## 2.4 Formation agricole

### 2.4.1 Formation professionnelle initiale

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprenti-e-s agropraticien-nes AFP et agriculteurs et agricultrices CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou Loveresse selon la provenance des apprenti-e-s. Les cours de 3<sup>e</sup> année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles organisent également les cours interentreprises, dont 17 jours ont été organisés en 2021.

Pour la rentrée 2021, chaque apprenti-e a été invité à prendre en classe son propre ordinateur portable. L'équipement de base attendu a été défini par l'école. Les apprenti-e-s qui ne disposaient pas de l'équipement adéquat ont pu se le procurer par l'intermédiaire de l'école à des conditions avantageuses. La plateforme Teams mise en place depuis 2020 est ainsi utilisée de manière systématique dans le cadre des cours. Un concept pédagogique d'acquisition et de développement des compétences numériques par les apprenti-e-s a également été élaboré et mis en œuvre. Ces différents éléments marquent une avancée importante dans l'intégration de la digitalisation dans la formation professionnelle agricole. L'utilisation de l'ordinateur dans le cadre des cours n'étant cependant pas une fin en soi, il convient de veiller à ce que l'usage des outils numériques apporte une réelle plus-value à la formation. La progression de la digitalisation dans l'agriculture implique des besoins en formation et offre de multiples possibilités d'utiliser à bon escient les outils numériques en classe.

Pour l'organisation de cours à option réunissant de faibles effectifs, la FRI collabore avec l'Institut agricole de Grangeneuve pour les cours de production porcine, d'élevage et garde du cheval et avec Aviforum pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

Après un record atteint en 2020, les effectifs enregistrés à la rentrée 2021 restent élevés, mais retrouvent les chiffres relevés lors des années antérieures.

**Tableau 9**

*Effectifs dans la filière agricole.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres <sup>(1)</sup>	
	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22
Agroprat 1	3	1	3			1		
Agroprat 2	7	6	3	6	2		2	
Agr 1	28	26	18	17	10	8		1
Agr 2	29	34	20	23	8	11	1	
Agr 3	39	28	24	17	12	8	3	3
<b>Totaux</b>	<b>106</b>	<b>95</b>	<b>68</b>	<b>63</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Au printemps 2021, 39 candidat-e-s se sont présentés-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 38 ont obtenu le CFC d'agriculteur et d'agricultrice. Au niveau de l'AFP d'agropraticien-ne, les 8 candidat-e-s ont obtenu leur diplôme.

**Tableau 10**

*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.*

2021	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	4.99	8	0	100%
Agriculteur CFC	4.92	38	1	98%

**Tableau 11**

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2021	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	926	556	32	7	103.7%	37.8%



Usage de l'ordinateur en classe à l'école d'agriculture.

## 2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

La formation professionnelle supérieure agricole dispensée à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'Ecole des métiers de la terre et de la nature (EMTN) de Cernier, permet aux candidat-e-s des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que du Jura bernois de suivre les cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur, à la maîtrise fédérale agricole, au brevet fédéral et au diplôme supérieur de paysanne. Pour certains modules, l'ECE Arc JU collaborent également avec Agrilogie (VD), l'Institut Agricole de Grangeneuve (FR) et l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf dans le cadre d'une offre de formation romande.

### 2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requiert un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole complète ainsi de manière appropriée dans ces domaines la formation acquise au niveau du CFC. A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.



Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

**Tableau 12**

Offre modulaire proposée en 2020-21 et 2021-22 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés

	Modules	Périodes totales	2020-2021		2021-2022	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	40	X	15	X	32
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	21	X	37 <sup>(5)</sup>
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	28	X	22	X	31
	B03 Marketing	40	X	23	X	32
	B04 Gestion du personnel	40	X	20	X	38
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64		12	X	14
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	8	X	28
	LW03 Grandes cultures bio*	60	X	5	X	10 <sup>(6)</sup>
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60	X	8 <sup>(1)</sup>		
	LW05 Bétail laitier	68	X	26		
	LW06 Production porcine*	80	X	3		
	LW07 Engraissement de gros bétail	48	X	7		
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	48	X	12		
	LW09 Engraissement de veaux	36	X	16		
	LW10 Soins aux onglons des bovins	40			X	28 <sup>(7)</sup>
	LW11 Elevage et garde du cheval	68			X	13 <sup>(8)</sup>
	LW12 Insémination des bovins	40	X	16		
	LW14 Elevage et garde des caprins*	40			X	1
	LW17 Fabrication fromagère	40	X	7 <sup>(2)</sup>		
	BF03 Energies et matières premières renouvelables*	40			X	27 <sup>(9)</sup>
	BF09 Travaux pour tiers*	48	X	8		
	BF12 Production de volaille pour la viande*	40			X	6
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40	X	3		
	BF21 Verger haute tige	64			X	6 <sup>(10)</sup>
	BF23 Distillation	32	X	5 <sup>(3)</sup>		
BF27 Apiculture	40	X	4 <sup>(4)</sup>			
BF28 Techniques agricoles	32			X	11	
BF29 Constructions	32	X	18			
BF30 Smartfarming	40			X	29 <sup>(11)</sup>	
Maîtrise Gestion	M01 Planification économique et financière	48			X	9 <sup>(12)</sup>
	M02 Economie politique et politique agricole	48			X	8 <sup>(12)</sup>
	M03 Droit agricole et formes d'entreprises	40			X	8 <sup>(12)</sup>
	M04 Assurances, impôts, fiscalité	40			X	8 <sup>(12)</sup>
	M05 Gestion stratégique	48	X	3	X	5

\* Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviform.

<sup>(1)</sup> dont 5 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes

<sup>(2)</sup> dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne et 3 personnes en formation continue à la carte

<sup>(3)</sup> dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne, module intégré dans les cours de formation continue en arboriculture

<sup>(4)</sup> dont 2 candidates au brevet fédéral de paysanne, module intégré dans la formation de base des apiculteurs

<sup>(5)</sup> dont 1 personne en formation continue à la carte

<sup>(6)</sup> dont 2 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes

<sup>(7)</sup> dont 2 personnes en formation continue à la carte

<sup>(8)</sup> dont 7 candidates au brevet fédéral de paysanne

<sup>(9)</sup> dont 22 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes et 1 personne en formation continue à la carte

<sup>(10)</sup> module intégré dans les cours pour arboriculteurs patentés

<sup>(11)</sup> dont 19 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes

<sup>(12)</sup> dont 2 candidates au diplôme supérieur de paysanne

A la rentrée 2020, on a relevé un intérêt accru pour la formation professionnelle agricole supérieure : 60 candidat-e-s, dont 26 en première année, ont rejoint les cours préparatoires au brevet. 7 candidats se sont inscrits aux modules proposés dans le cadre de la maîtrise. En 2021 cette tendance s'est encore renforcée avec un nombre d'inscriptions record aux cours préparatoires au brevet, dans lesquels on a enregistré 73 candidat-e-s, dont 33 en première année. 7 candidats ont débuté la formation requise pour l'obtention de la maîtrise, rejoints par deux candidates au diplôme supérieur de paysanne.

**Tableau 13**

*Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22
Brevet	60	73	34	39	15	20	11	14
Maîtrise	7	7	5	2	1	2	1	3
<b>Totaux</b>	<b>67</b>	<b>80</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>17</b>

### Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 14 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du brevet et de la maîtrise agricoles.

20 candidat-e-s ont été admis-e-s aux examens finaux de brevet, 15 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis. 9 agriculteurs et agricultrices décrochent le brevet. A la maîtrise, 3 candidats ont été admis aux examens finaux et ont rendu le business plan requis. Un a réussi les différentes épreuves et deux autres ont complété les conditions modulaires et décrochent cette année la maîtrise.

**Tableau 14**

*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.*

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	18		18	0	100%
Marketing	19		17	2	89%
Gestion du personnel	38	4.28	25	13	66%
Grandes cultures	11	4.46	9	2	82%
Production fourragère et conservation des fourrages	8	4.44	6	2	75%
Bétail laitier	25	4.62	19	6	76%
Engraissement de gros bétail	7	4.43	6	1	86%
Détection de vaches mères et production de viande bovine extensive	12	4.92	11	1	92%
Engraissement de veaux	7	4.93	7	0	100%
Insémination des bovins	9	5.29	9	0	100%
Fabrication fromagère	4	4.88	4	0	100%
Distillation	5	5.42	5	0	100%
Apiculture	5	5	5	0	100%
Constructions	18	5.03	17	1	94%
Examens finaux brevet agricole	15	4.21	9	6	60%
Examens finaux maîtrise agricole	5	4.4	3	2	60%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 14 sont globalement satisfaisants. Le module Gestion du personnel semble toutefois poser quelques difficultés à un certain nombre de candidat-e-s. On a relevé dans ce module un nombre important de très bonnes notes et d'autres résultats très décevants.

Du côté des examens finaux du brevet, on note 25 % de retraits avant la remise du dossier d'exploitation. Le taux de retrait tend à diminuer par rapport aux années antérieures. Le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration.

Les taux de réussite aux examens finaux du brevet et de la maîtrise sont relativement faibles. Ces résultats, à relativiser compte tenu du nombre de candidats peu élevé, méritent réflexion. Un suivi soutenu dans la préparation des dossiers à élaborer par les candidat-e-s et un renforcement de la préparation aux entretiens professionnels ont d'ores et déjà été mis en place.



Cours à l'école de chef d'exploitation.

### 2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).



**Tableau 15**

Offre modulaire proposée en 2020-21 et 2021-22 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Périodes totales	2020-2021		2021-2022	
		Dispensé	Participant-e-s	Dispensé	Participant-e-s
BP03 Famille et société	40			X	24
BP04 Jardinage	60	X	30		
BP05 Alimentation et préparation des repas	80			X	15
BP06 Mise en valeur des produits	60	X	22		
BP07 Droit rural	48	X	22		
BP08 Comptabilité agricole	40			X	16 <sup>(4)</sup>
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40	X	10 <sup>(1)</sup>		
BP16 Transformation du lait	40	X	9 <sup>(2)</sup>	(X)	3 <sup>(5)</sup>
BF04 Accueil à la ferme (base)	32	X	12 <sup>(3)</sup>	X	14 <sup>(6)</sup>
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24	X	12 <sup>(3)</sup>	X	14 <sup>(6)</sup>

<sup>(1)</sup> dont 1 personne en formation continue à la carte

<sup>(2)</sup> dont 1 candidat au brevet fédéral d'agriculteur et 5 personnes en formation continue à la carte

<sup>(3)</sup> dont 5 candidats au brevet fédéral d'agriculteur, 5 personnes en formation continue à la carte

<sup>(4)</sup> dont 1 personne en formation continue à la carte

<sup>(5)</sup> module en suspend en attente de participant-e-s en formation continue à la carte

<sup>(6)</sup> dont 3 candidats au brevet fédéral d'agriculteur issus d'autres écoles

A la rentrée 2020, 44 candidates se sont inscrites aux différents modules proposés. En juillet 2021, on a enregistré 39 candidates au brevet fédéral de paysanne, 2 candidates ont débuté les cours préparatoires au diplôme supérieur de paysanne et suivent les cours avec les candidats à la maîtrise fédérale d'agriculteur.

**Tableau 16**

Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres <sup>(1)</sup>	
	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22	20-21	21-22
Brevet fédéral	44	39	17	13	5	2	9	9	13	15
Diplôme <sup>(2)</sup>		2		2						
<b>Totaux</b>	<b>44</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>15</b>

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

### Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 19, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 11 candidates se sont présentées aux examens finaux, 9 obtiennent le brevet fédéral de paysanne.

**Tableau 17**

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne.

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Famille et société	24	5.19	24	0	100%
Jardinage	29	4.73	29	0	100%
Mise en valeur des produits	21	4.5	18	3	86%
Comptabilité agricole	16	5	15	1	94%
Introduction à l'élevage bovin	7	5.07	6	1	86%
Vente directe	9	5.11	8	1	89%
<b>Examens finaux Brevet</b>	<b>11</b>	<b>4.54</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>82%</b>

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont parfaitement relevé ce défi.

## 2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale

### 2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public

Les agriculteurs et les agricultrices démontrent au quotidien leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation à un contexte en constante évolution. Une solide formation de base complétée par des efforts constants de formation continue y contribuent sans nul doute. Comme l'ont montré les résultats des votations du 13 juin 2021, le citoyen consommateur fait confiance aux professionnels de la terre et soutient l'agriculture suisse, une production locale et de qualité. En contrepartie, l'agriculture doit poursuivre ses efforts pour garantir une production durable, limiter l'usage d'intrants, préserver les ressources naturelles, offrir et valoriser des produits de qualité. Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue proposé par la FRI vise à accompagner les agriculteurs, les agricultrices et les acteurs du développement rural sur cette voie.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés en cuisine et alimentation, mise en valeur des produits, arboriculture, cultures maraîchères, ou encore apiculture, notamment, s'adressent ainsi à un large public.

Le déroulement de la formation continue a certes été impacté par la pandémie en 2021. Toutefois, grâce aux efforts consentis par les animateurs et responsables de cours, 58 des 71 cours proposés ont finalement été dispensés. Si certains cours ont été reportés, 15 ont été adaptés et dispensés en ligne. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'784 participations.

**Tableau 18**

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2021.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	4	2	50%	A-Twin Cash 2.0 : Banking A-Twin Cash 2.0 : Booking
Agriculture biologique	6	6	100%	
Production végétale (sans bio)	6	4	67%	Séance d'information phyto Lutte contre les campagnols
Environnement	3	2	67%	Comment assurer une sécurité alimentaire durable en Suisse
Cultures spéciales	7	6	86%	Maraîchage pour professionnels
Production animale (sans bio)	6	5	83%	Actualisation en élevage allaitant
Equipement rural et constructions	3	2	67%	AgriTOP – Mise à jour
Produits du terroir	4	3	75%	Utiliser les outils en ligne pour vendre ses produits
Cuisine alimentation	20	20	100%	
Santé, bien-être, développement personnel	2	0	0%	Premiers secours Protéger son dos
Activités créatives	10	8	80%	Support en osier pour plantes grimpantes Le grand retour du macramé
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>58</b>	<b>82%</b>	

**Tableau 19**

Participation aux prestations de formation continue 2021

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
<b>Ecof</b>	Activités créatrices	205	8	26	7.9	25.6
	Cuisine alimentation	571	20	65	8.8	28.6
	<b>Total / Moyenne Ecof</b>	<b>776</b>	<b>28</b>	<b>91</b>	<b>8.5</b>	<b>27.7</b>
<b>ENV</b>	Environnement	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6.0</b>	<b>6.0</b>
<b>Gestion</b>	Agriculture biologique	30	1	1	30.0	30.0
	Gestion	53	1	2	26.5	53.0
	Droit et législation	38	1	3	12.7	38.0
	Equipement rural	42	2	6	7.0	21.0
	<b>Total / Moyenne Gestion</b>	<b>163</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>13.6</b>	<b>32.6</b>
<b>PAN</b>	Production animale	37	3	3	12.3	12.3
	Agriculture biologique	212	2	2	106.0	106.0
	Apiculture	69	2	2	34.5	34.5
	<b>Total / Moyenne PAN</b>	<b>318</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>63.6</b>	<b>45.4</b>
<b>FAER</b>	Produits du terroir	<b>120</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>24.0</b>	<b>40.0</b>
<b>PVE</b>	Cultures spéciales	62	6	6	10.3	10.3
	Agriculture biologique	73	3	3	24.3	24.3
	Grandes cultures	260	4	45	5.8	65.0
<b>Total / moyenne Production végétale</b>		<b>395</b>	<b>13</b>	<b>54</b>	<b>7.3</b>	<b>30.4</b>
<b>Total / moyenne FRI</b>		<b>1'784</b>	<b>58</b>	<b>169</b>	<b>10.6</b>	<b>30.8</b>



Aux cours donnés présentés ci-dessus, il convient d'ajouter l'organisation et la tenue en ligne du sommet du Programme mondial pour une production animale durable (GASL). En amont de la manifestation, diverses vidéos ont été développées sur la thématique en Suisse et en France. Ensuite, 70 personnes en provenance de 10 pays ont participé virtuellement à un meeting « Swiss and French Jura sub-regional meeting », les 25 et 26 mai 2021. Le sommet mondial « Virtual GASL 11th MSP Meeting » a eu lieu en ligne du 7 au 11 juin 2021 ; il a été suivi par 700 participant-e-s issus de tous les continents.

### 2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale

A l'instar de l'année précédente, le succès des cours de formation continue en lien avec la gestion d'entreprise a souffert des contraintes liées aux mesures sanitaires. Aussi, tous les cours prévus au printemps ont dû être reportés, voire annulés. La situation s'est toutefois améliorée à l'automne, qui a vu la thématique du transfert de patrimoine être abordée de deux manières : d'une part par le cours consacré au transfert de patrimoine agricole dans le cadre familial, qui a pu être dispensé en présentiel au mois de novembre et qui a rencontré un grand succès et d'autre part au travers d'une action particulière : une pièce de Théâtre ! « La Terre de mon père », pièce écrite par Jean Chollet et interprétée par la troupe du Bateau-Lune, avec notamment Pierre-André Schütz, a été jouée à deux reprises dans la région jurassienne. Parmi les spectateurs, une centaine de personnes inscrites par la FRI étaient présents. Cette approche a permis de créer des échanges et d'aborder la thématique de manière très pertinente. Le temps d'une pièce de théâtre, agriculteurs et citoyens consommateurs ont également pu partager, sous le couvert de la fiction, le quotidien et la passion d'une famille paysanne.

Les autres thématiques ont soit été reportées sur l'année suivante (cours en lien avec la comptabilité agricole et le cours « statut de la conjointe et prévoyance professionnelles »), soit été traitées d'une autre manière. Tel fut le cas du cours « économiser de l'énergie sur mon domaine », dont le contenu a été abordé par le biais du conseil individuel.

L'enjeu principal pour les années à venir sera de maintenir une offre de formation attractive tout en choisissant la forme la mieux adaptée et en tenant compte des adaptations qui auront vu le jour dans la société. Parmi les thématiques qui mériteront une attention particulière, on peut mentionner la compréhension, l'interprétation et l'utilisation des données de l'entreprise par l'exploitant.

### 2.6.3 Production végétale et environnement

Le domaine production végétale et environnement s'ingénie chaque année à produire un programme de formation continue riche et varié et qui réponde aux besoins de formation et d'information des agriculteurs. La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit dans la conduite de leur exploitation. Les autres cours proposés s'adressent à un large public et abordent diverses thématiques de la conduite de vergers et de jardins, à la protection des plantes, aux techniques innovantes ou encore à la permaculture.

Les visites de cultures et d'herbages sont des moments privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique et au partage d'expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les mesures liées au Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PAP) sont abordées lors de ces visites de cultures et seront encore renforcées à l'avenir.

Afin de garder le contact avec les agriculteurs, malgré le contexte sanitaire, le domaine PVE a poursuivi la communication à travers les sept groupes WhatsApp mis en place en 2020 et maintenu ainsi le contact avec près de 600 agriculteurs. Ceci a permis d'informer les agriculteurs de manière pertinente et opportune sur les actualités dans le domaine de la production végétale et de l'environnement.

## 2.6.4 Production animale

En production animale également, la campagne de formation continue a été marquée par les difficultés à organiser les cours prévus en raison des restrictions sanitaires. Un peu poussé par ces contraintes, de nouvelles offres ont été proposées avec des journées très variées en ligne et l'élaboration de films vidéo.

Le premier cours présenté en ligne, Des veaux en bonne santé, a rencontré un joli succès et réuni 18 participant-e-s. Il a eu lieu le 11 mars et était organisé en collaboration avec le service sanitaire des veaux.

La journée suisse du bétail bio s'est également déroulée en ligne, le 10 juin. Afin de remplacer en partie les démonstrations prévues initialement, une série de courts films vidéo ont été tournés en lien avec les différentes thématiques telles que les mélanges fourragers, les parasites des poules pondeuses, la santé des onglons, ou la vache idéale pour le pâturage.

De même, le sommet mondial du GASL (Programme mondial pour un élevage durable) s'est tenu du 7 au 11 juin entièrement en ligne. La FRI qui devait l'organiser en 2020 s'est occupée, avec ses partenaires, d'organiser la réunion régionale préparatoire au sommet mondial les 25-26 mai. Un film tourné en Suisse et en France voisine a pu combler, en partie, les visites de terrain. **On retrouve ce film sous ce lien.**

Enfin le cours Prévention et soins complémentaires pour le troupeau bovin a pu être organisé en présentiel en automne avec une partie atelier à l'étable.

## 2.5.5 Filière alimentaire et Espace rural

Les synergies entre la formation continue et les cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne ou d'agriculteur sont mises à profit dans le domaine filière alimentaire et espace rural pour réunir différents publics sur des thématiques communes (transformation laitière, vente directe). Ainsi, les modules suivants de l'École pour chefs d'exploitation sont systématiquement ouverts en formation à la carte et enregistrent régulièrement des inscriptions : Marketing, Bases de l'accueil à la ferme et Vente directe.

La collaboration franco-suisse en matière de formation continue sur la thématique de la transformation du lait se poursuit. Pour la septième année consécutive, un groupe suisse s'est rendu à l'ENILBIO de Poligny (F) pour un cours pratique de 3,5 jours en halle technologique. Ce type de cours permet des échanges enrichissants et de s'inspirer de pratiques et compétences françaises pour se différencier ensuite sur le marché suisse. Les recettes enseignées et l'équipement en halle technologique permettent d'acquérir rapidement les compétences de base et répondre à la question « Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet ? ».

Enfin, la conférence Enjeux du E-Commerce pour les produits du terroir, organisée en marge du concours suisse des produits du terroir a accueilli une centaine de personnes à Delémont-Cinémont. A relever la participation d'une trentaine de participant-e-s membres du réseau européen de centres formation agricole EUROPEA. 17 nations étaient ainsi représentées à cette conférence qui en outre été suivie en ligne par des participant-e-s d'Égypte, du Maroc, de la Tunisie, du Cameroun et de la Côte-d'Ivoire.

## 2.6.6 Economie familiale et intendance

La formation continue en économie familiale a été fortement impactée par les conditions sanitaires en 2021. Cela a nécessité d'importantes adaptations pour les formatrices et les formateurs, ainsi que pour les participant-e-s. La formation à distance a obligé d'aborder la formation continue différemment. Les efforts importants consentis de part et d'autre ont cependant rendu la formation continue possible et accessible.

L'offre de cours dans les groupes d'animation rurale en économie familiale a porté sur dix thèmes, dont un seul n'a pu être dispensé, par manque d'intérêt. Sept thèmes ont été dispensés en ligne (40 cours en ligne) et deux en présentiel (30 cours). Parmi les 20 thèmes proposés en cours sur inscription dans les domaines du jardinage, de la cuisine, de la santé et des activités créatrices, six ont été dispensés et cinq

ont été reportés sur le programme de l'année suivante. Le solde de ces cours a été annulé par manque d'inscriptions.

La participation des membres des groupes d'animation rurale aux cours en ligne s'est montrée relativement timide. Par contre, les tutoriels développés pour l'occasion ont été abondamment sollicités et mis en valeur. La participation aux cours sur inscription a été discrète également, principalement en raison des conditions sanitaires. L'engouement pour les cours remis au programme l'année suivante démontre cependant l'intérêt du public pour ces thèmes.

On retient de l'année 2021 que la demande en matière de techniques culinaires, ainsi que les activités pratiques et créatrices sont des domaines très prisés. Notre public et nos abonné-e-s sont à la recherche de perfectionnement, elles et ils sont également demandeurs d'activités créatrices et d'épanouissement manuel. Le volet de la santé et du bien-être étant en baisse, une nouvelle approche avec de nouveaux formateurs a été mise en place.

Grâce à la situation extraordinaire vécue en 2021, les participant-e-s à nos cours ont été initiés malgré eux au domaine souvent inconnu du numérique. Voilà un apprentissage qui n'était pas prévu mais qui a finalement été amené avec légèreté. Les supports de cours complétés par des tutoriels des différentes techniques ont été un véritable atout la saison dernière. Cette pratique est à développer et à intégrer dans les formations futures.

## 2.7 Formation en agriculture biologique

Le plan de formation conduisant au CFC d'agriculteur comprend un domaine spécifique agriculture biologique. Dans ce cadre 120 périodes de cours sont dispensées en classe séparée en 3e année d'apprentissage. Pour ces cours, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tou-te-s les apprenti-e-s romand-e-s optant pour ces cours bio sont réuni-e-s au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant 3 semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier assume la semaine introductive. Ce mode de faire permet d'assurer des effectifs suffisants et favorise l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2020-21, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 26-30.10.2020, Courtemelon et Cernier : généralités, productions végétale et animale.
- 09-13.03.2021, Grangeneuve : production animale.
- 19-23.04.2021, Grange-Verney : production végétale.

Dans ce cadre, 11 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique, avec 27 collègues issus des autres cantons romands. A la rentrée 2022, l'intérêt des apprenti-e-s romand-e-s pour le domaine spécifique agriculture biologique s'est encore accru : 42 apprenti-e-s sont inscrit-e-s aux différentes semaines de cours bio, dont 8 apprenti-e-s du Jura e du Jura bernois.

Le nombre d'exploitations choisissant de produire en bio ou qui s'intéressent à ce mode de production tend également à croître. Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2021 :



- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Visites de cultures biologiques ;
- Atelier betteraves sucrières bio ;
- Journée suisse des grandes cultures bio ;
- Groupe d'échange en production animale bio Probétail ;
- Journée suisse du bétail bio.

Tous ces cours ont pu être dispensés et ont réuni au total 315 participants, dont 200 pour la journée suisse du bétail bio, dispensée en ligne.

La production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

## 2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (60 périodes) aux apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF). Pour les auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD) l'EMI propose deux cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie :

- Un cours de perfectionnement de 1 jour ;
- Un cours d'approfondissement de 3.5 jours.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et 9 séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en protection intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. La FRI intervient dans les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

La formation n'a pas été dispensée en 2021. Par contre, les partenaires impliqués ont travaillé à la conception et à la réalisation d'une offre de formation en ligne, qui sera utilisée dans le cadre de la formation 2022. La FRI a notamment réalisé des séquences vidéo sur les thématiques dans lesquelles elle intervient.

**Tableau 20**

*Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation*

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2020	2021
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	10	8
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance	11	20
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Nettoyage, Environnement et jardinage, Protection de l'environnement	10	10
CABI et Université de Neuchâtel	Master en protection intégrée des cultures	11	0
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	84	69

## 2.9 Economie familiale & intendance

Les activités du domaine économie familiale et intendance s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

Le contexte particulier en lien avec la situation sanitaire a fortement impacté les activités du secteur de l'intendance. En effet, les mesures mises en place afin de permettre l'enseignement en présentiel a requis une organisation spécifique, notamment pour la désinfection des locaux. Ceci a permis de mettre en valeur les compétences développées dans le cadre des formations d'employé-e et de gestionnaire en intendance, mais a également généré un volume de travail conséquent.

Les apprenti-e-s de l'EMI collaborent régulièrement avec les services hôteliers de la FRI et plus particulièrement avec celui de la conciergerie. Cela permet de mettre à profit les notions vues en école dans un contexte professionnel, tout en confrontant les apprenti-e-s aux aléas liés aux usagers. Comme les activités du restaurant de la FRI ont été réduites en raison des mesures COVID, peu de collaborations ont pu se concrétiser durant l'année écoulée.

Pour la seconde année consécutive, certaines mises en situations pratiques n'ont pas pu avoir lieu. Cependant, les multiples activités organisées dans le cadre du 9ème Concours suisse des produits du terroir ont offert une belle vitrine aux apprenti-e-s de l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI), comme lors de la soirée de gala qui a rassemblé près de 300 personnes.



Cours Economie familiale & Intendance –  
préparation pour le salon de la formation  
professionnel

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF ou du ceff artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe des finances de l'association.

La collaboration avec l'OrTra intendance suisse est d'autant plus importante, que la formation professionnelle initiale en intendance est en révision complète. En effet, les travaux menant à l'édiction d'une nouvelle ordonnance et d'un nouveau plan de formation ont débutés et devraient entrer en vigueur pour la rentrée d'août 2024. La FRI suit de près le dossier et participera activement à la création des divers documents qui régiront la future nouvelle profession.

## 2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et intendance (la commission) assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage, ainsi que l'organisation et le déroulement des procédures de qualifications pour les professions de l'agriculture, de l'intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois.

En 2021, la commission a tenu 3 séances en ligne le 21 janvier, le 30 mars et le 31 mai. Elle a siégé en présentiel le 21 juin et le 9 septembre. Enfin, elle a rendu deux décisions en ligne en novembre 2021. La plateforme MS Office 365 et Teams mise en place par la FRI en 2020 pour la commission continue de faire ses preuves et permet de traiter les dossiers de manière efficace et indépendamment des conditions sanitaires. Elle facilite et optimise le travail de la commission.

Durant la séance de mars, la commission a pris connaissance de la réforme en cours et de la fusion à venir des professions de Gestionnaire en intendance CFC / Employé-e en intendance AFP et de Spécialiste en hôtellerie CFC / Employé-e en hôtellerie AFP. Cette évolution peut déboucher sur de nouvelles places d'apprentissage dans les structures hôtelières de la région. Cela élargit les perspectives de formation et d'emploi et peut contribuer à améliorer l'image de la profession. Les enjeux portent sur le choix du lieu d'enseignement professionnel par les cantons et la poursuite des cours professionnels à la FRI pour le Jura et le Jura bernois. De manière générale, la commission est favorable à garder une offre de formation régionale et maintenir les cours professionnels pour la nouvelle formation à la FRI.

La commission a également suivi l'évolution de la révision de la formation professionnelle initiale agricole, qui porte actuellement sur un modèle de formation de formation en 3 ans, avec orientations en 3e année et possibilité de suivre une deuxième orientation sur une année de formation supplémentaire (modèle 3 + 1).

La commission, en collaboration avec la FRI, a veillé à la mise en place du nouveau concept de formation des apprenti-e-s agriculteurs et agricultrices en vue de l'obtention du permis R1/R4. Les maîtres d'apprentissage qui offrent les courses d'apprentissage sur leur exploitation doivent être titulaires du permis R1/R4, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle directive CFST 6518. Les maîtres d'apprentissage qui en avaient besoin ou qui le souhaitaient ont pu suivre dans le Jura et le Jura bernois les cours AgriLift, organisés par la FRI en collaboration avec le SPAA et ainsi obtenir les permis R1/R4. Certains maîtres d'apprentissage ne disposent pas des véhicules et/ou de la formation requises pour mener les courses d'apprentissage sur leur exploitation avec les apprentis. Il a été proposé de constituer un pool de maîtres d'apprentissage disposant des véhicules et formations adéquates qui pourraient mener ces courses d'apprentissage pour les apprenti-e-s issus d'autres exploitations.



La période transitoire de cinq ans pour la mise en œuvre des exigences de formation en vertu de la Loi sur les forêts et de son ordonnance d'application s'est terminée fin 2021. En conséquence, dès le 1er janvier 2022, toutes les personnes qui effectuent des travaux forestiers pour des tiers doivent être au bénéfice d'une formation totalisant au minimum 10 jours. Cette exigence s'applique également aux apprentis et aux employés. Les modules « E28 Bûcheronnage – bases » et « E29 Approfondissement sur la récolte du bois », sanctionnés par des examens réussis, organisés par l'Office de l'environnement dans le canton du Jura et par la Division forestière du Jura bernois répondent à ces exigences. Dans le cadre de l'apprentissage agricole, AgriAliForm, en collaboration avec les différents partenaires concernés (OFEV, Cantons, SPAA) a élaboré une procédure selon laquelle les apprenti-e-s peuvent effectuer des travaux forestiers sous la surveillance d'un maître d'apprentissage. La commission a informé les maîtres d'apprentissage de ces nouvelles dispositions. Elle a également invité la FRI à proposer la mise en place d'un concept de formation permettant aux apprentis qui le souhaiteraient d'acquérir la formation requise pour effectuer des travaux forestiers.

L'art. 4 de l'Ordonnance 5 relative à la Loi sur le travail interdit de manière générale d'employer des jeunes (< 18 ans) à des travaux dangereux. Des dérogations sont possibles, en fonction du niveau de formation des jeunes impliqués dans ces travaux et de mesures mises en place par l'entreprise. Les entreprises doivent mettre en place une solution de branche ou une solution individuelle. Les maîtres d'apprentissage sont tenus d'annoncer à la commission, par le biais d'une auto-déclaration qu'ils satisfont aux exigences en matière d'exécution de travaux dangereux par des jeunes. Cette démarche a été menée pour les entreprises formatrices agricoles. Dans le domaine de l'intendance, les entreprises formatrices ont retourné les auto-déclarations à l'OMP. Cette démarche doit encore être menée pour les entreprises formatrices en intendance dans le Jura. La commission a repris cette tâche.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage se sont déroulées le 26 août 2021 pour l'intendance et le 27 septembre 2021 pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance.

Suspendues en 2020 en raison de la pandémie, les visites d'apprenti-e-s par la commission ont pu être réalisées en 2021. Tou-te-s les apprenti-e-s de 1ère et 2e année en formation agricole et en intendance ont été visité-e-s. On a également visité tous les apprenti-e-s professionnel-le-s du cheval. 106 visites ont ainsi été réalisées par les membres de la commission (72 agriculteurs, 30 intendance, 4 professionnel du cheval). Ces visites sont appréciées par les apprenti-e-s et les maîtres d'apprentissage. Elles permettent d'avoir un contact avec la commission et un regard sur le déroulement des apprentissages. Dans la grande majorité des cas, aucun problème majeur n'est signalé. Lorsque des éléments doivent être améliorés, les mesures adéquates sont prises.

Les procédures de qualification 2021 ont pu se dérouler conformément aux ordonnances de formation et aux directives y relatives. Un plan de protection a permis de conduire ces examens dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Outre l'organisation des examens, la commission a s'est rendue sur les lieux d'examens et pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des expert-e-s.

Enfin, la commission a procédé en 2021 aux visites de reconnaissances et accordé le droit de former à 12 entreprises formatrices :

- 9 exploitations agricoles ;
- 1 exploitation avicole ;
- 1 centre équestre ;
- 1 institution dans le domaine de l'intendance.

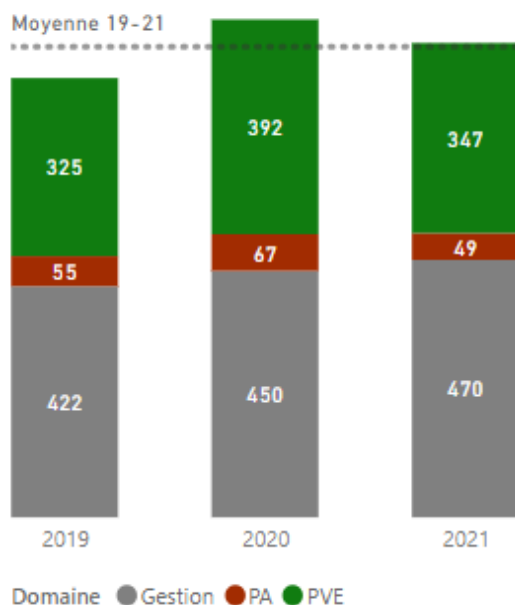
## 3. Conseils, expertises et développement

### 3.1 Introduction – synthèse des activités du département

*« Si le refus des initiatives phytos par le peuple suisse a été vécu positivement par une grande majorité d'exploitants, la météo compliquée a gâché l'ambiance. »*

**Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2021, en gestion d'entreprise, en productions animales et végétales, 866 nouveaux mandats ont été traités. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.**

Graphique : Evolution du nombre de mandats rentrés par domaine d'activité.



#### LES FAITS MARQUANTS

- En 2021, les conseillers de la FRI ont ouvert 866 nouveaux mandats différents (voir graphique). Ce chiffre s'établit à un niveau très proche de la moyenne 2019-2021
- Avec une satisfaction générale moyenne de 3.83/4, la satisfaction des clients du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne.

- En 2021, Les conseillers de la FRI ont :
  - Travaillé au développement de mesures minimisant l'utilisation de produits phytosanitaires ;
  - Poursuivi les activités de conseil technique en veillant à une utilisation raisonnée d'intrants ;
  - Répondu aux diverses demandes de conseil en gestion en conscientisant nos clients à l'évolution des attentes de la société, en les sensibilisant à une rémunération correcte de leur travail dans le but d'améliorer la qualité de vie et de minimiser les risques de situations de détresse.

#### LES DEFIS

- Permettre à l'agriculture de la région de s'adapter pour répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics, en particulier en lien avec les réductions attendues des pertes de produits phytosanitaires et d'éléments fertilisants.
- Offrir aux exploitants de la région des outils leur permettant, de manière autonome, de clarifier la stratégie de leurs entreprises, respectivement d'en identifier les forces & faiblesses.



Le conseil pour le soutien de l'agriculture de notre région.

### Un engagement au service d'une mission

Le travail des collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI s'inscrit dans une mission, à savoir :

- Apporter les appuis administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s ;
- Fournir les informations utiles à la prise de décision par les exploitant-e-s ;
- Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisantes pour les familles paysannes ;
- Délivrer des expertises neutres facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture.

### Une institution reconnue pour la qualité des prestations délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à 9 affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2021, 248 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.83 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 2). Certains clients complètent leurs appréciations de commentaires. Un échantillon de ces remarques peut être consulté dans la Figure 1

#### Tableau 21

Mise en valeur des 248 formulaires de satisfaction retournés en 2021.

Critère	Notes
1 A répondu au besoin	3.88
2 Tiré un profit perceptible	3.73
3 Rapport qualité/prix	3.6
4 Compétence du collaborateur	3.94
5 Respect des délais	3.83
6 Disponibilité	3.91
7 Communication	3.92
8 Validité du document dans le temps	3.63
9 Satisfaction générale	3.83

Figure 1 : Echantillon des commentaires ajoutés par les clients dans les enquêtes de satisfaction.

**Figure 4**

*Echantillon des commentaires ajoutés par les clients dans les enquêtes de satisfaction.*

Un grand merci. | Un grand merci et nos meilleurs voeux de santé de joie pour l'année 2021. | Très pro. | Toujours super ce Cédric! Merci! | Tip top, rapide et efficace. | XXXXX XXXXX toujours Top ! | Super travail ! Merci à XXXXX XXXXX ! | Situation difficile à traiter dans le cas présent. Peut-être à l'avenir plus de contacts directs avec le fermier nécessaire. Merci pour l'aide. | Satisfait. | Qu'il est toujours disponible que nous pouvons toujours lui demander conseil. Avec nos salutations et remerciements. | On s'est bien entendu avec mon fils pour la reprise de la ferme! | Nous étions très satisfaits des précieux conseils de XXXXX XXXXX. C'était agréable de collaborer avec lui car il connaît très bien son sujet et il a su nous orienter de manière très professionnel. | N'étant pas dans le domaine agricole, il était compliqué pour moi de mener à bien la vente du domaine de mes parents. Je suis reconnaissante envers XXXXX XXXXX pour sa patience et toutes les explications qu'elle m'a données. Excellent contact, beau travail. Merci à XXXXX XXXXX et à la Foncation pour ce soutien. | XXXXX XXXXX nous a bien conseillé mais nous ne sommes pas encore décidé à remettre aux enfants! | XXXXX XXXXX m'a totalement satisfait par son conseil. | Merci. | Merci tout particulièrement à XXXXX XXXXX pour son soutien. | Merci XXXXX XXXXX pour ton aide et tes conseils pour la réalisation de mon projet. A bientôt. | Merci beaucoup. | Merci beaucoup à XXXXX XXXXX pour son aide. Il connaît très très bien son métier cela fait vraiment plaisir d'avoir quelqu'un comme lui. | Merci à XXXXX XXXXX. | Merci à XXXXX XXXXX pour le bon travail. | Merci à XXXXX XXXXX. | Merci à XXXXX XXXXX. | Merci à la FRI. | Merci à XXXXX XXXXX et à la FRI. | XXXXX XXXXX a compris ma situation très vite avec une vue pratique de la problématique, très compétent, c'est un plaisir de travailler avec des hommes comme lui ! | XXXXX XXXXX est sympa et toujours dispo. | XXXXX XXXXX est très compétent en la matière. | La vente d'un domaine agricole n'est pas une mince affaire. N'étant pas spécialiste pour le genre de transaction, il m'est arrivé à plusieurs reprises de contacter XXXXX XXXXX, lui posant diverses questions pour lesquelles il répondait avec grande attention, me donnant les réponses ou me recontactant en cas de nécessité afin de me donner les suppléments d'informations dont j'avais besoin. Je suis reconnaissante envers XXXXX XXXXX et le remercie. | Je remercie XXXXX XXXXX pour le travail rapide et efficace. | Je remercie XXXXX XXXXX pour les prestations fournies. | Je remercie XXXXX XXXXX pour son travail. | J'apprécie la disponibilité de notre conseiller et les explications détaillées lors de nos sollicitations. Merci à vous. | Hyper rapide, merci XXXXX XXXXX! | XXXXX XXXXX nous a bien conseillé. Merci beaucoup. | Comme la situation est complexe, nous avons été bien compris. Merci pour l'aide. | Bonnes salutation et merci | Au top.



## 3.2 Production végétale & environnement (PVE)

### « Qualité et biodiversité pour la société ! »

*Le Domaine production végétale et environnement (PVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects liés à la promotion de la biodiversité.*

*Seize collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes sur demande des clients en conseils individuels ou collectif, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.*

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance mensuelle appelée "café végétal", permet d'échanger sur les affaires courantes, de réguler les activités au sein du domaine et d'identifier des synergies sous la forme d'échanges entre les collègues sur les différents projets en cours.

Une autre séance « les échanges culturels » qui est plus technique, permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain, de les mettre en lien avec les actualités et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers et les agriculteurs.

#### LES FAITS MARQUANTS

- Mise sur pied de mesures liées au plan d'action pour réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans le cadre d'un programme du Gouvernement jurassien, notamment par

une intensification des observations de cultures.

- Dans le contexte COVID-19, nous avons poursuivi une communication via 7 groupes WhatsApp pour pouvoir dispenser des conseils de saison et maintenir le lien avec les agriculteurs ; 600 agriculteurs inscrits.
- Reprise des visites de terrain en présentiel.
- La troisième année du projet Terres vivantes avec des visites de terrain réalisées avec les partenaires scientifiques et les agriculteurs. Chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir des stagiaires en formation dans les sols.
- Quatrième année dans le terrain du projet Agriculture et Pollinisateurs ; les résultats intermédiaires ont été publiés.
- Fin du projet Robotique dans la culture de la betterave avec l'émergence de techniques intéressantes pour le repiquage des betteraves bio.
- Départ à la retraite de Michel Petitat après 30 ans d'activités au service de l'agriculture jurassienne et plus particulièrement la production végétale : « Merci Mitch ».
- Avec la mouvance du personnel au sein du domaine PVE, il y aura lieu de redéfinir certaines activités et les cahiers des charges des collègues au sein du domaine pour répondre au mieux aux besoins de l'agriculture jurassienne.

#### LES DEFIS

- Dans le contexte lié à la pandémie et des mesures sanitaires qui évoluent, les défis consistent à maintenir le lien avec les agriculteurs. La stratégie de communication via WhatsApp sera maintenue et dans la mesure des consignes sanitaires, soutenue par des visites de terrain en présentiel.
- Le projet romand d'Agroforesterie est dans sa deuxième année. Il permet de recueillir les données de terrain qui doivent être transférées dans la pratique, afin de donner goût à cette technique ancestrale prometteuse.

- Le projet Terres vivantes vise à améliorer la qualité structurale des sols. Les observations et les résultats doivent permettre de transférer des techniques innovantes auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.
- Le projet Agriculture et Pollinisateurs entrera dans sa 5<sup>e</sup> année. Certains résultats déboucheront sur les premiers axes de conseils pour la pratique.
- Dans le cadre de la mise sur pied du Centre de compétences avec L'UniNE, il y aura lieu de bien y insérer nos diverses activités en PVE dans le dessein d'alimenter les réflexions universitaires rétroalimentées dans nos pratiques.



Robotique dans la mise en place de la betterave ; potentiel pour le repiquage versus semis ?

### 3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo ([www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch)) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2021 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau.

La température moyenne de l'année 2021 est égale à la valeur de référence (moyenne 1981-2010) ; elle a donc été nettement moins chaude que les trois années précédentes.

L'année 2021 a été très pluvieuse, avec quelques jours de pluie de plus que la moyenne et surtout une somme de précipitations supérieure de 230 mm à la moyenne. Ce sont les mois de mai à juillet qui ont été les plus arrosés, avec un record de 259 mm pour juillet. La première partie du printemps (février à avril) et la deuxième partie de l'été ainsi que le début de l'automne ont quant à eux été un peu plus secs que la normale.

Comme observé depuis plusieurs années, l'atmosphère a souvent été agitée, souvent par les vents d'Ouest ou de Sud-Ouest qui ont apporté les précipitations, mais aussi par la bise lors des périodes sèches.

L'hiver 2020-2021 a été relativement rigoureux, en tout cas si on le compare aux deux hivers précédents. Si les températures moyennes des mois de janvier et février sont supérieures à la moyenne, ces deux mois ont connu des gels relativement marqués (avec quelques valeurs minimales à -10 °C, voire moins entre le 10 et le 15 février). En définitive, les mois de janvier et février ont connu 20 jours d'hiver (jours pendant lesquels la température maximale est restée inférieure à 0 °C) à Courtemelon, alors qu'il n'y en avait pas eu en 2020 et seulement 4 en 2019. Alors que janvier a été relativement doux et humide, février a été caractérisé par un temps sec et de gros écarts de température entre le jour et la nuit, surtout autour du 24, où des valeurs maximales de 20 °C alternaient avec des gels nocturnes.

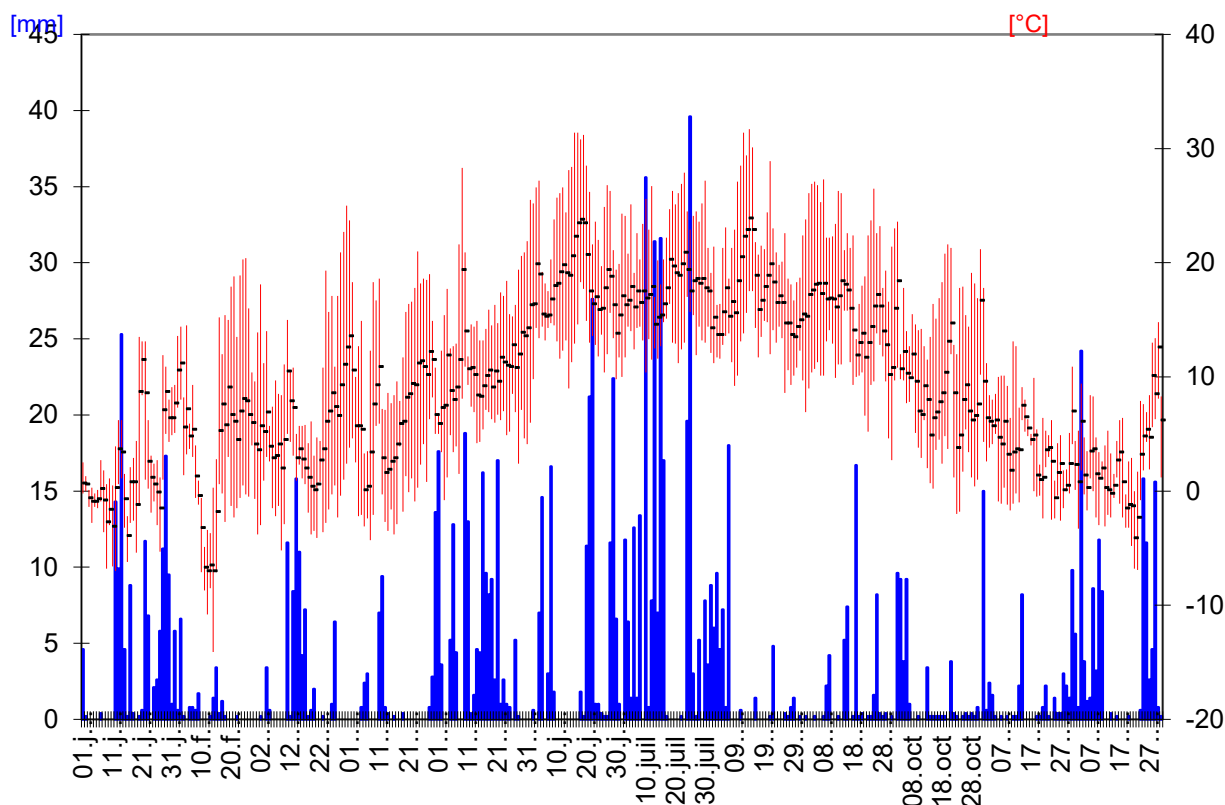
Le printemps a commencé en étant plutôt frais et sec (mars et avril), avec de nombreux coups de gel pendant une bonne partie du mois d'avril (-2 à -4 °C environ pendant 16 nuits sur 20 entre le 4 et le 23), avec encore une nuit de gel le 3 mai. Le mois de mai est ensuite resté frais mais a été très arrosé (plus de 150 % de la norme). Le mois de juin est ensuite devenu très chaud, ce qui a été propice à la formation de phénomènes orageux, accompagnés de grêle, causant de gros dégâts dans de nombreuses régions jurassiennes (18 au 21, puis 23-24 juin).

La période orageuse de la dernière décade de juin a inauguré un été pourri, frais et pluvieux jusqu'au début du mois d'août, devenu sec ensuite, mais encore frais. Les températures de septembre ont ensuite été légèrement supérieures aux normes.

Les périodes de mauvais temps relevées ci-dessus ont de plus eu comme corollaire un déficit en rayonnement par rapport aux années précédentes. La quantité d'énergie reçue à Courtemelon a en effet été de 37'835 W/m<sup>2</sup> en 2021, contre 43'710 et 43'244 en 2020 et 2019, respectivement. Le graphique 3 donne les quantités mensuelles d'énergie reçues pour les mois de l'année 2021, comparées aux deux années précédentes.

### Figure 5

Observations météorologiques à Courtemelon en 2021.



#### Légende :

- histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

**Tableau 22**

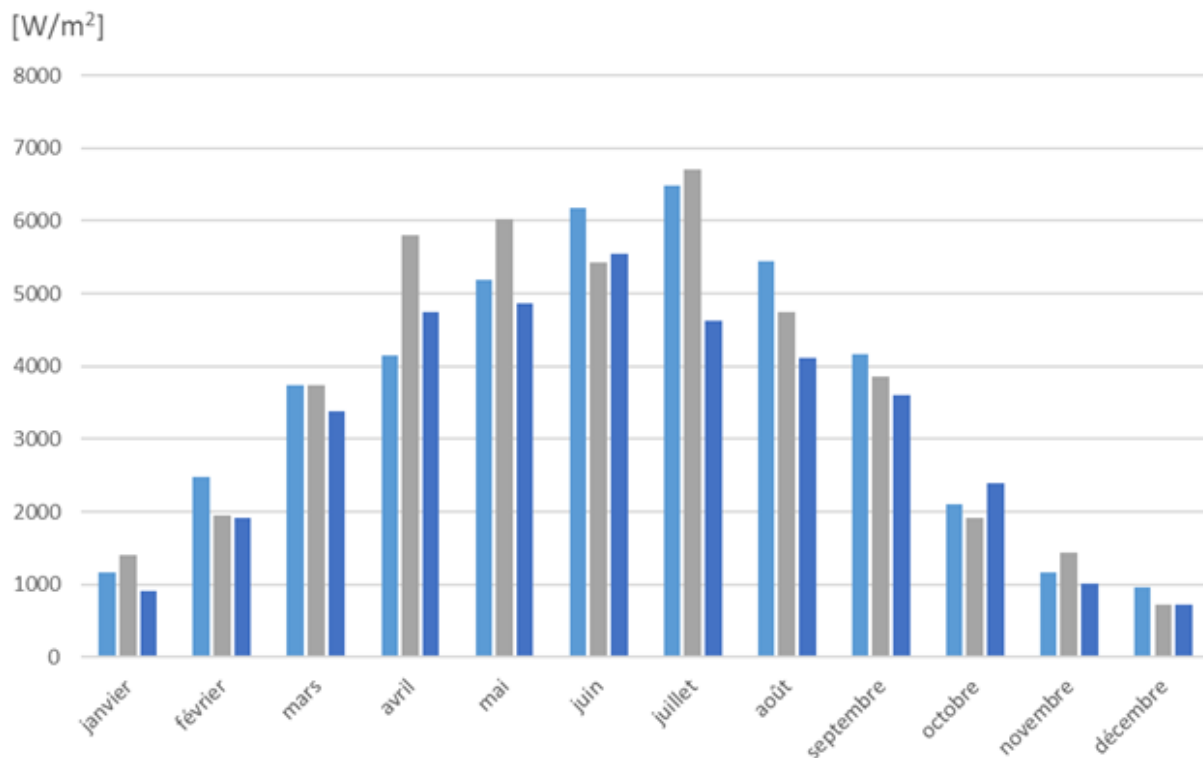
Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2021 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations <b>Moyenne 1981-2010</b> [mm] à Delémont	Somme précipitations <b>Année 2021</b> [mm] à Delémont *		Température de l'air <b>Moyenne 1981-2010</b> [°C] à Delémont	Température de l'air <b>Année 2021</b> [°C] à Courtemelon
Janvier	56	137.5	Janvier	0.4	1.7
Février	55	24.1	Février	1.6	3.8
Mars	66	73	Mars	5.3	5
Avril	70	41.6	Avril	8.8	7
Mai	105	160	Mai	13.2	10.7
Juin	96	149.2	Juin	16.5	18.4
Juillet	98	258.6	Juillet	18.8	17.7
Août	99	65	Août	18.2	17.1
Septembre	84	48.5	Septembre	14.3	15.7
Octobre	77	44.4	Octobre	10.2	9.4
Novembre	70	43.4	Novembre	4.5	3.8
Décembre	73	131.4	Décembre	1.5	2.7
<b>Somme</b>	<b>947</b>	<b>1176.7</b>	<b>Somme</b>	<b>9.4</b>	<b>9.4</b>

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) <b>Moyenne 1981-2010</b> à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) <b>Année 2021</b> à Delémont
130.5	138

**Figure 6**

Rayonnement mensuels (W/m<sup>2</sup>) mesurés à Courtemelon en 2019, 2020 et 2021.





### 3.2.2 Essais culturaux

#### Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

#### Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 370 heures de travail réalisé au sein du domaine. La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 2 septembre en présence des acteurs des filières.

Les personnes présentes regroupent des agriculteurs, des personnes des firmes privées et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes et d'alimenter nos réflexions.

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : [www.frij.ch](http://www.frij.ch) (sous la rubrique **Conseil / Production végétale / Grandes cultures**).

### 3.2.3 Aménagement de pâturages

Nous avons été impliqués dans de nombreux dossiers en lien avec les aménagements de pâturages en 2021. Certaines tâches sont liées à des exigences légales comme les autorisations de fumure en estivage, les calculs de SAU en pâturage boisé, les plans d'exploitation en estivage et les conseils en lien avec la BDTA et les échanges d'engrais de ferme (Hoduflu).

Nous sommes toujours impliqués dans les plans de gestion intégrée des pâturages boisés. L'avancement de ces dossiers est souvent rendu difficile par le grand nombre d'utilisateurs mais également par la mise en avant des intérêts individuels au détriment des aspects communautaires.

En lien avec l'utilisation des pâturages communaux, nous avons également été mandatés pour aider les communes et les agriculteurs à régler les problèmes de répartition du bétail, les problèmes de partages de parcs et les problèmes d'utilisation en général.

Le conseil individuel a représenté une petite partie de nos activités en 2021.

### 3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2021, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 320 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agroplus.

Les recensements géo référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail au printemps 2021.

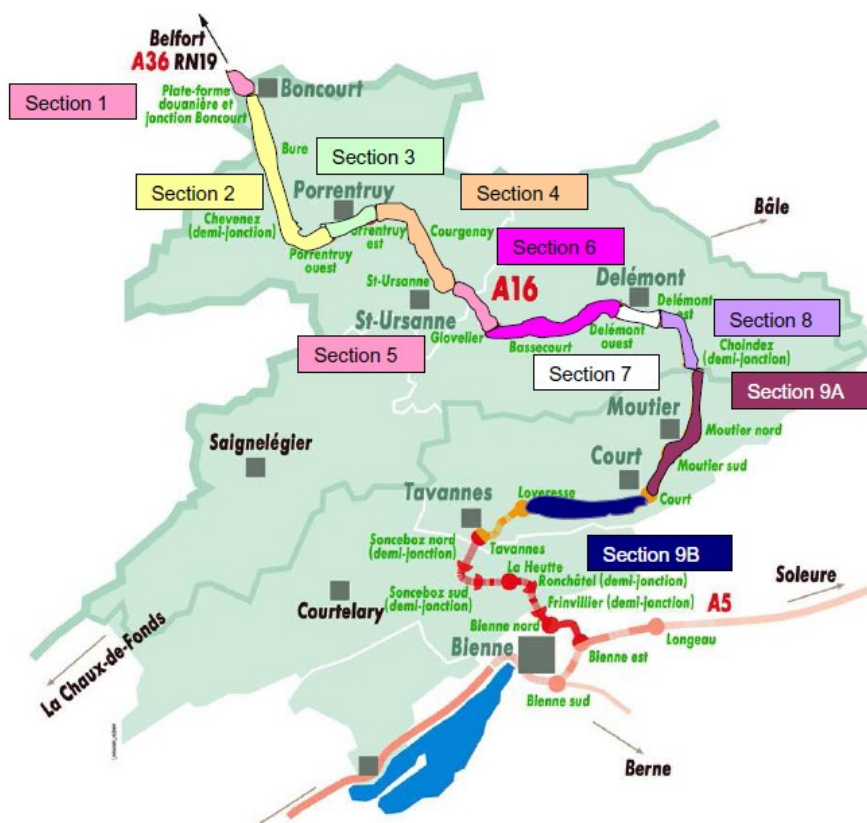
### 3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2021, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

**Figure 7**

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



En 2021, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions parfois difficiles, nécessitant des interruptions de chantier fréquentes en raison des pluies abondantes de l'été, période habituellement favorable à la manutention des sols.

#### **Sections 2 : Boncourt – Jonction Porrentruy Ouest**

En 2021, une partie de la zone de chantier encore ouverte de Combe Vattelin (environ 35'000 m<sup>2</sup>) a été restituée par étapes durant l'automne, selon les conditions météo. Une partie de la surface sera restituée en 2022

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées en 2020, actuellement encore en phase de convalescence.

**Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est**

En 2021, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

**Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez**

En 2021, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

**Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court**

En 2021, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

**Section 9B : Jonction de Court - Loveresse**

En 2021, les activités sur cette section ont été moins importantes que les années passées. Les travaux réalisés par la FRI ont principalement été d'assumer le suivi des surfaces remises en état les années précédentes et pour lesquelles un suivi pédologique avait été effectué. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

**A16, Expertises perte de récoltes**

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

### 3.2.6 Divers mandats d'expertises

**Expertises pertes de récoltes**

En 2021, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Aménagements pour mesures de lutte contre les crues ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

**Concepts de protection des sols**

Plusieurs concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité).

**Suivi de la protection des sols sur les chantiers**

Les concepts réalisés en 2020 ont débouché sur la réalisation du suivi de chantier pour plusieurs chantiers importants :

- Haute-Sorne, eau potable, interconnexion ;
- Courtételle - Courfaivre, eau potable, interconnexion ;
- Develier-Delémont, eau potable, interconnexion.

D'autres chantiers plus petits ont également été suivis. Rappelons ici que la FRI dispose d'une personne accréditée "Spécialiste SPSC", condition nécessaire pour l'obtention de tels mandats.

### 3.2.7 Protection des ressources naturelles

#### **Lutte contre l'érosion des sols agricoles**

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

L'année 2021 et plus particulièrement l'été a été compliqué d'un point de vue climatique et érosif dans la région. La FRI a particulièrement été sollicité sur le territoire de la commune de Alle. Dans ce cadre, 3 agriculteurs ont fait appel à nos services pour établir un plan de lutte contre l'érosion reconnu par les services du canton. Quelques autres agriculteurs nous ont consultés pour des conseils dans la lutte préventive contre l'érosion.

#### **Terres vivantes**

Ce projet est un programme de protection des ressources (L'Agr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 86 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

Les agriculteurs renseignent un carnet des champs informatique ce qui permet la mise en œuvre d'un calcul des contributions innovant en fonction des bonnes pratiques saisies. Cette saisie permet également à l'accompagnement scientifique un meilleur monitoring du projet.

Les agriculteurs réalisent également des tests à la bêches VESS qui contribuent à une meilleure connaissance de la structure de leur sol dans l'objectif de mieux la protéger.

#### **Robotique dans le désherbage des betteraves**

Au début de l'année 2017, l'OFAG a accepté un projet vulgarisation déposé par la FRI en partenariat avec le FIBL, Agroscope et HAFL.

Cette année il n'y a pas eu d'essais au niveau des techniques de désherbage chimique. Les essais on Farm étaient prévu sur trois saisons.

Pour la troisième année nous avons mis en place un essai en agriculture biologique avec pour but de confirmer nos premières constatations sur la technique de la plantation. Nous avons évalué différents paramètres : producteurs de plants ; densité de plantation ; technique de plantation toujours comparé au semis traditionnel. Les résultats de ces essais seront connus à la fin de la période d'essai.

Nous avons utilisé cet essai pour animer des visites de cultures spécifiques betteraves.

La presse spécialisée s'est faite l'écho à de nombreuses reprises de l'essai de repiquage en agriculture biologique.

#### **Agriculture et pollinisateurs**

L'année 2021 est la 4e année de mise en œuvre des mesures du projet Agriculture et Pollinisateurs. Sur le territoire interjurassien, 130 exploitations ont participé au projet. Les mesures et montants sont sensiblement les mêmes que l'année précédente, la stabilité est donc de mise. Les conditions météorologiques 2021 ont cependant été très défavorables à l'apiculture et à l'activité des abeilles sauvages. Le temps froid et pluvieux en avril, mai et juillet a fortement pénalisé la capacité des abeilles à explorer l'environnement et ramener des ressources à la ruche. Une large majorité des colonies ont dû être nourries de mai à juillet, ce qui est exceptionnel, et s'est aussi traduit par une absence totale de récolte pour un grand nombre de ruchers. Il semble que la proximité de champs de colza aura permis à



certains ruchers de produire un peu de miel en début de saison. Des pertes de colonies ont déjà eu lieu en été, et il y a lieu de s'attendre à d'importantes pertes de colonies en automne et hiver 2021-2022.

Le projet a rendu son rapport intermédiaire en mars 2021, disponible sur demande. Les premiers résultats du suivi scientifique permettent d'établir des stratégies d'action pour la suite du projet. La maîtrise du varroa, la promotion du trèfle dans les prairies, la vulgarisation de méthodes de réduction des produits phytosanitaires ou encore la sensibilisation à l'importance des pollinisateurs dans les milieux agricoles sont autant de sujets à développer sur le terrain.

### 3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire du canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le [site de la FRI](#). Nous relevons ci-dessous les faits les plus marquants de l'année sous revue.

Dans le domaine de la lutte contre **les organismes de quarantaine**, la Confédération nous a attribué quelques nouvelles missions de surveillance du territoire, comme par exemple le charançon américain du prunier, la mouche de la pomme et le chancre coloré du platane, qui n'ont heureusement pas été découverts. Parmi les organismes de quarantaine que nous observons dans le canton du Jura depuis plusieurs années, la **chrysomèle des racines du maïs** s'est particulièrement illustrée. Elle a en effet été capturée dans les huit pièges que nous avons installés, en Ajoie (Courgenay, Fahy), dans la Vallée de Delémont (Bassecourt, Corban, Courroux), mais aussi dans des régions moins propices à la culture du maïs (Epiquerez, Lajoux, Les Pommerats). Une interdiction de cultiver du maïs en 2022 sur les parcelles où du maïs a été cultivé en 2021 a de ce fait été prononcée pour l'ensemble du territoire cantonal. Le **hanneton japonais** n'a été ni capturé ni observé sur le territoire jurassien. Une capture a par contre été enregistrée à Bâle à fin juillet. La rapidité avec laquelle ce ravageur s'est développé dans le Nord de l'Italie, puis au Tessin, nous incite à lui accorder une attention particulière.

Comme on peut le constater, de nouveaux ravageurs apparaissent régulièrement dans nos contrées, principalement du fait de l'augmentation importante des **échanges internationaux** de marchandises. Ces organismes sont de plus favorisés par le **réchauffement climatique**, qui a aussi une influence considérable sur nos cultures et leurs ennemis traditionnels. L'année 2021 a parfaitement illustré cette problématique, par quelques exemples. Nous en relevons ci-dessous quelques-uns.

- Les cultures de **céréales**, longtemps saines en début d'année, ont fini par subir les assauts de leurs maladies fongiques habituelles, mais ont surtout été pénalisées par les mauvaises conditions météorologiques estivales, qui ont grandement retardé et compliqué les moissons.
- Le mildiou de la **pomme de terre** a rencontré des conditions qui lui étaient particulièrement propices dès le mois de mai et est apparu dans plusieurs cultures, en toute régions. Il a causé passablement de dégâts, les mauvaises conditions ne permettant de plus pas d'effectuer les interventions nécessaires. Le doryphore a également dû être combattu à plusieurs reprises.
- Les cultures de **betterave** ont bénéficié d'une attention particulière. Nous avons en effet participé au réseau d'observation des pucerons verts du pêcher, vecteurs des principaux virus responsables de la jaunisse, afin de permettre aux producteurs d'organiser une lutte ciblée et de leur donner une autorisation de traitement régionale. En fin de campagne, nous avons effectué des prélèvements de feuillage et de racines en vue d'analyse. Les résultats des investigations menées par Agroscope mettent en évidence la présence de la jaunisse modérée dans la plupart des cas (virus BChV). Pour la première fois dans le canton du Jura, le syndrome des basses richesses a été découvert, dans les échantillons provenant de deux parcelles de Vicques, à un niveau très faible cependant.
- Dans les cultures de **colza**, les ravageurs continuent de poser de gros problèmes aux producteurs. Les premiers d'entre eux (charançons de la tige du colza) sont par exemple à nouveau apparus en février déjà et ont provoqué quelques dégâts. Les méligèthes se sont dans

- certains cas acharnés sur des cultures qui peinaient à fleurir, du fait du temps frais et sec. Les ravageurs d'automne restent cependant ceux qui nécessitent le plus d'attention de notre part, afin d'informer au mieux les producteurs. Dans le but de rechercher, à moyen terme, des possibilités de régulation naturelle des ravageurs du colza, nous nous sommes intéressés aux micro-hyménoptères parasitoïdes que nous capturons dans les pièges installés dans les cultures. Nous sommes en train de les inventorier et de les présenter sur le site dédié : <https://microhymenofri.wixsite.com/colza>. Nous nous efforçons de plus de trouver le financement d'un projet d'étude à ce sujet, qui examinerait ces populations d'insectes méconnus, présentant ainsi un intérêt au niveau de la biodiversité, et qui permettrait aussi d'appréhender les aménagements paysagers et les modes de conduite des cultures qui permettraient de les favoriser, avec en point de mire un recours moins fréquent aux insecticides.

### 3.2.9 Lutte collective contre le campagnol

Des dégâts assez importants sont survenus en sortie d'hiver 2020-21. De nombreux naturalistes ont relevé une présence marquée d'hermine supérieures aux observations habituelles. Bien que cela ne soit pas documenté de manière quantitative, il y a lieu d'y porter du crédit étant donné que plusieurs personnes indépendantes ont rapporté ces faits.

La présence de dégâts de campagnols pendant la saison de production s'est avérée plus faible qu'attendue. Les relevés d'automne ont montré que la population de campagnol a amorcé un très net déclin sur les secteurs observés : de 70 à 80 % d'indices de présence, les campagnols sont maintenant observés à environ 30% seulement d'indice de présence. Il y a lieu de s'attendre à une poursuite de ce déclin en 2023.

Pour mémoire, la page dédiée aux campagnols sur le site de la FRI est mise à jour régulièrement, voir sous ([Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols](#)).

La collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs s'est poursuivie, et cinq exploitations ont été conseillées pour la construction de structures pour la nidification des hermines. La promotion des structures pour l'hermine sera poursuivie jusqu'à fin 2023.

### 3.2.10 Développement arboricole

#### Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

#### VERGERS+

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+. Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE et de la Fondation BINDING.

Les plantations prévues par le projet ont été finalisées en fin 2019. Les 2000 arbres prévus par le projet ont tous trouvé preneurs. Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie et du WWF. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 144 arbres supplémentaires chez 12 bénéficiaires en 2021.

#### Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers Haute Tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par la Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvre la période 2018-2020.

Avec les évènements Covid-19, nous avons sollicité une prolongation du projet à fin septembre 2021. Cette prolongation nous a été accordée.

#### **AOP Damassine**

La production de damassons rouges a été très faible 2021. En effet, seul environ 3 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. Notamment, pour réaliser la dégustation certificative de 48 échantillons du millésime 2020, pour un total de 2'372.42 litres à 100%vol. Trois échantillons n'ont pas obtenus la certification suite à la dégustation n'obtenant pas le minimum de 12 points sur 20. Les défauts sont principalement d'ordre technique.

#### **Jus de pomme**

La production de jus a été mauvaise en 2021, les pressoirs de notre région ont à peu pressé en comparaison à 2020.

#### **Projet 77a Agroforesterie**

Le projet 77a Agro4esterie s'adresse aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud, PER ou bio. En tout 120 exploitations sont recherchées dont 20 pour le territoire d'activité de la FRI.

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

Ce projet se déroulera sur une période totale de 8 ans, de 2020 à 2027. Il vise à :

- Promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et accompagner son adoption par une démarche participative ;
- Protéger les ressources naturelles et promouvoir la biodiversité ;
- Mettre en place pour chaque domaine participant un système de production géospécifique et durable sur la parcelle, résilient et économiquement intéressant pour le domaine, qui répond à des enjeux environnementaux spécifiques détectés sur la parcelle ;
- Augmenter les connaissances en agroforesterie dans le contexte suisse.

17 audits initiales ont été menées dont 15 dans le Jura et 2 dans le Jura bernois. Aussi, 10 projets ont été réalisés en 2021 dont 2 dans JB et 8 dans JU.

#### **3.2.11 Réseaux écologiques**

Trois réseaux écologiques (Franches-Montagnes, Vallée de la Sorne et Haut-Plateau) ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire à mi-parcours de la deuxième phase de mise en œuvre. En ce qui concerne le réseau écologique de Vendline-Coeuvatte, il arrive à sa 16ème année de mise en œuvre, nous avons donc rédigé le rapport intermédiaire de la 3ème phase de mise en œuvre. Finalement, le réseau écologique d'Ajoie+ arrive au terme de ses 8 ans de mise en œuvre et un rapport final a été écrit. Sa reconduction est tacite jusqu'à la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole et ne fera plus l'objet d'un rapport.

Les synergies se poursuivent avec le CABI au sujet du projet Fleurs du Jura qui a pour but d'obtenir la qualité écologique dans les prairies extensives et prairies peu intensives en utilisant de la semence autochtone. La FRI et le Collectif Chevêche poursuivent leur collaboration autour de ce petit volatile emblématique des vergers. Le mandat lié au plan d'action lièvre arrive à son terme avec un succès modéré de mise en place de céréales clairsemées.

**Tableau 23**

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2021

*Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 922 : Noyer ; 923 Châtaignier ; 924 : arbre isolé; 16 : diverses variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.*

	Exploitations	921	922	923	924	16
Réseau Ajoie+	120	6'291	302	0	228	0
Réseau Baroche+	80	13'692	365	4	430	0
Réseau Vallée de la Sorne	71	2'646	68	0	437	0
Réseau F-Montagnes	199	772	5	0	76	0
Réseau Haut-Plateau	58	3'040	34	0	842	0
Réseau Haute-Ajoie	47	2'303	75	0	257	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	68	4'152	254	0	395	7
<b>Total</b>	<b>643</b>	<b>32'896</b>	<b>1'103</b>	<b>4</b>	<b>2'665</b>	<b>7</b>

	555	556	557	559	611	612
Réseau Ajoie+	13	1'860	0	0	54'468	4'003
Réseau Baroche+	0	314	0	0	26'602	2'591
Réseau Vallée de la Sorne	152	363	0	11	17'320	3'131
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	19'204	25'852
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	10	10'032	1'974
Réseau Haute-Ajoie	0	1'769	0	59	21'515	1'495
Réseau Vendline-Coeuvatte	345	1'858	52	173	19'859	1'907
<b>Total</b>	<b>510</b>	<b>6'164</b>	<b>52</b>	<b>253</b>	<b>169'000</b>	<b>40'953</b>

	617	618	634	717	851	852
Réseau Ajoie+	11'764	57	137	669	80	4'028
Réseau Baroche+	24'067	0	0	0	221	2'036
Réseau Vallée de la Sorne	10'254	1'248	22	100	193	2'696
Réseau F-Montagnes	14'019	32'648	0	0	904	3'585
Réseau Haut-Plateau	24'059	1'090	0	0	137	1'823
Réseau Haute-Ajoie	8'838	215	0	0	0	2'402
Réseau Vendline-Coeuvatte	5'273	106	34	0	562	1'572
<b>Total</b>	<b>98'274</b>	<b>35'364</b>	<b>193</b>	<b>769</b>	<b>2'097</b>	<b>18'142</b>

	858	Total
Réseau Ajoie+	67	83'967
Réseau Baroche+	0	70'322
Réseau Vallée de la Sorne	20	38'661
Réseau F-Montagnes	0	97'065
Réseau Haut-Plateau	0	43'041
Réseau Haute-Ajoie	18	38'946
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	36'549
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>408'446</b>

### 3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2021 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.



### 3.2.13 Etudes d'impact

Toujours à disposition pour établir des rapports d'enquête préliminaire et des rapports d'impact sur l'environnement pour des projets agricoles, la FRI n'a toutefois traité aucun dossier autour de cette thématique en 2021. Cette activité est toujours fortement corrélée au nombre de gros projets de construction en production porcine ou avicole.

En ce qui concerne les nuisances sonores et olfactives liées à l'agriculture, nous avons établi une expertise relative aux distances minimales à observer pour les installations d'élevage d'animaux dans le cadre d'un projet de construction rurale.

### 3.3 Production animale (PAN)

« En route vers une plus grande durabilité ! »

*Un important travail a été réalisé par une équipe très engagée et motivée. L'objectif est d'identifier les mécanismes qui conduisent à une meilleure durabilité des élevages. A côté des aspects environnementaux, la performance économique et la qualité de vie ont également une grande importance. Un grand MERCI à toute l'équipe pour son engagement !*

#### LES FAITS MARQUANTS

- **2<sup>e</sup> Journée suisse du bétail bio.** La FRI a eu le grand honneur de pouvoir organiser cet événement avec Bio Suisse et le FiBL. Elle a pu avoir lieu, en ligne, le 10 juin 2021. Les différentes thématiques traitées ont été illustrées par de courtes vidéos tournées sur la ferme Saucy à Develier et d'autres fermes bio.
- **GASL, Programme mondial pour un élevage durable.** La Fondation rurale avait eu le privilège de pouvoir organiser le 10<sup>e</sup> sommet mondial 2020 du GASL. Il a dû être reporté en 2021 et s'est tenu entièrement en ligne du 7 au 11 juin 2021. La FRI a organisé, avec ses partenaires, la réunion préparatoire franco-suisse qui a eu lieu en ligne les 25 et 26 mai.
- **Le projet Interreg SPAD** « Systèmes de Production Agricole Durables » a bouclé sa

deuxième année et il se poursuit encore jusqu'en 2023. La mise en valeur des données récoltées sur 163 exploitations bovines suisses et françaises a occupé une place importante en 2021. Les résultats obtenus permettront d'accompagner les élevages bovins vers une plus grande durabilité, en associant les aspects environnementaux, économique et sociaux.

- **Protection des troupeaux contre les grands prédateurs.** Avec le retour officiel du loup dans le canton du Jura en 2021, un groupe de travail a été mis sur pied. Il s'agissait de planifier les démarches autour des prédateurs et de mettre en place des mesures de protection adaptées au terrain. L'objectif de la FRI est de favoriser au mieux les mesures de protection pour ovins et caprins.

#### LES DEFIS

Le domaine s'efforce d'élaborer des savoir-faire et des outils performants et innovants, afin de pouvoir accompagner au mieux les familles paysannes qui font face à d'énormes défis. En effet, les élevages doivent fournir du lait et de la viande pour nourrir une population exigeante, tout en étant en harmonie avec l'environnement et rentables !



Affronter les défis de la durabilité avec enthousiasme.

### 3.3.1 Prestations en production animale

#### Suivis de troupeaux VL et autres plans d'alimentation

Les suivis de troupeau ont heureusement pu se dérouler normalement en 2021 puisqu'il n'y a plus eu d'interruption des contrôles laitiers comme en 2020. L'équipe de conseil PA a effectué une vingtaine de suivis de troupeaux. Les données du contrôle laitier sont mises en valeur sous forme graphique et les changements ou adaptations au niveau de l'alimentation sont discutés, ainsi que les problèmes de santé du troupeau. Quelques audits et plans globaux ont aussi été effectués suite à un problème de santé du troupeau, un manque de productivité ou d'efficacité économique.

La qualité des fourrages 2021 est très variable. Les foin récoltés très précocement en plaine ou lors de fenêtres de beau temps en montagne étaient de bonne qualité. Ensuite, la qualité s'est dégradée avec l'augmentation de la pluviométrie. Les fourrages récoltés à l'été ont de faibles valeurs nutritives en raison de l'importante pluviométrie et du peu de soleil qu'ils ont reçus. La grêle a encore apporté des difficultés supplémentaires à cette saison tout à fait particulière. Les fourrages étaient parfois déjà endommagés lors de la coupe et le risque de présence de mycotoxines peut être important. C'est un facteur à prendre en compte durant l'hiver 21-22 avec parfois la nécessité d'ajouter des additifs aux fourrages.

#### Prestations diverses et expertises

Un certain nombre d'autres prestations ont été délivrées en 2021 en plus des suivis de troupeaux et du travail dans le cadre des projets. Elles sont les suivantes :

- Aide pour des dossiers BDTA
- Plans des volumes ou croquis d'intention pour la construction-transformation de bâtiments pour bovins laitiers et allaitants (14 dossiers et 3 croquis de construction)
- Conseil concernant la détention des animaux
- Analyses coproscopiques avec conseils en matière de gestion des parasites des bovins et des chevaux
- Expertises pour bovins allaitants et laitiers, ainsi que pour des chevaux

### 3.3.2 Projets particuliers en production animale

#### Projet Interreg "Systèmes de Protection Agricole Durable" (SPAD)

*Avec le soutien du programme Interreg France-Suisse et de la Fondation Sur-la-Croix.*



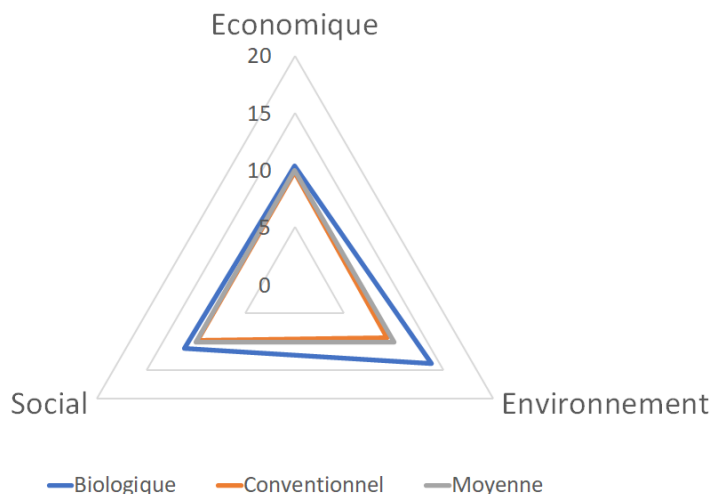
Le projet Interreg SPAD « Systèmes de Production Agricole Durables » consiste à augmenter la durabilité et adapter les systèmes de production bovine au changement climatique dans les départements français du Doubs, du Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura, ainsi qu'en Suisse dans le canton du Jura et au Jura bernois. Il a débuté en 2020 et se terminera en 2023. La deuxième année a été consacrée à finaliser les enquêtes et à la mise en valeur des données récoltées sur 163 exploitations bovines suisses et françaises. Les résultats

obtenus permettront d'accompagner les exploitations bovines vers une plus grande durabilité, en associant les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

**Interreg**  
France - Suisse



Pour la partie sociale, un questionnaire a été spécialement préparé et comporte quatre grands chapitres : organisation du travail ; choix du métier et parcours personnel et professionnel ; relations agricoles et non agricoles ; croyances et représentations. La partie environnementale traite différentes thématiques, soit : les émissions de gaz à effet de serre ; la part de la protéine totale affouragée qui entre en concurrence avec l'alimentation humaine ; la production nette des surfaces ; la biodiversité ; la santé animale ; les intrants. Le revenu horaire est l'indicateur retenu pour comparer les exploitations entre elles au niveau économique.



**Figure 7**

*Graphique échelle de durabilité*

Les 3 piliers de la durabilité ; moyenne de 70 exploitations en lait de fromagerie, comparaison bio et conventionnel ; échelle de 0 à 20 (le mieux), moyenne à 10.

Des essais de dérobées estivales résistantes à des conditions difficiles de pousse ont été testés, en collaboration avec Agroscope. Ils ont été mis en place après la récolte de l'orge sur trois sites : Fontenais, Grandfontaine et Courrendlin.

Les procédés testés étaient les suivants :

- Avoine-Pois-Poisette (= le témoin)
- Sorgho multicolore (Sudan x Bicolor) associé à du trèfle d'Alexandrie et du trèfle de Perse
- Sorgho-multicolore (Sudan x Sudan)
- Mélange OH-76 (avoine rude + trèfle Incarnat)
- Moha
- Millet perlé

Avec la pluviométrie et les températures fraîches rencontrées à l'été 2021, il faut prendre les résultats de rendements « avec des pincettes » (voir graphique). Ces espèces testées devraient plutôt se démarquer des autres cultures lors de conditions sèches. Néanmoins, ces résultats donnent déjà une indication sur la levée et le développement de ces plantes en conditions humides et froides. Malgré la tendance aux étés secs, les fluctuations de température et de pluviométrie pourront encore beaucoup varier d'une année à l'autre. Ces essais seront reconduits en 2022.

### Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

*Avec le soutien de la Fondation Sur-la-Croix*

L'essai de pâture alternée bovins – chevaux n'a pas pu être conduit durant la saison de pâture 2021 par manque de conditions adaptées. 13 élevages potentiels ont été contactés, 5 ont été visités pour finalement trouver une exploitation intéressée à partir dans ce projet. C'est une ferme avec un nombre suffisant de bovins et de chevaux, ainsi que des parcelles qui se prêtent bien à la conduite d'un essai. Le projet a été présenté aux exploitants.



Des échantillonnages de bouse et de crottons sont effectués durant l'hiver afin de vérifier le statut parasitaire des animaux. Durant la saison de pâture 2022, deux parcelles témoin pourront chacune être comparées à une autre parcelle test pâturée alternativement par des bovins et des chevaux.

L'objectif sera d'observer l'effet de la pâture alternée de ces deux espèces sur la charge parasitaire des animaux. Cet essai a pu être mis sur pied grâce au soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix et il est conduit en collaboration avec l'Institut de recherches de l'agriculture biologique (FiBL).

Les résultats des enquêtes et des suivis parasites ont pu être présentés aux éleveurs de vaches allaitantes lors de la journée régionale. Ils ont également pu être présentés lors d'une journée « santé » organisée par Proconseil qui a eu lieu dans le canton de Vaud.

*Recommandations pour une gestion durable des parasites des bovins*

**Proconseil** Une filiale de Prométérae

**JOURNÉE SANTÉ ANIMALE**

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021 | POUIEZ-LE-GRAND VD

**Recommandations**

**Diminuer la pression parasitaire sur les pâtures des jeunes bovins !**

**Favoriser le développement de l'immunité des jeunes bovins**

- Pâtureur durant 4-5 mois minimum
- Avec pression parasitaire modérée → pas de symptômes de maladie et Œufs par gr de bouses (OpG) ≤ 300

**Contexte donné avec conditions naturelles favorables ou défavorables**

**Influence de la gestion des pâtures → Défavorable**

- ⊖ Charge en bétail élevée
- ⊖ Peu de rotation, pas de fauche
- ⊖ Pas de mélange des âges en bovins
- ⊖ Pas d'autre espèce (chevaux, ovins, caprins)
- ⊖ Parc 1<sup>ère</sup> sortie des jeunes bovins à forte pression parasitaire

**Influence de la gestion des pâtures → Favorable**

- ⊕ Charge en bétail modérée
- ⊕ Rotation ≥ 3-4 parcs, temps de repos ≥ 6 semaines
- ⊕ Fauche-pâture
- ⊕ Pâture mixte ou alternée avec bovins plus âgés
- ⊕ Pâture mixte ou alternée avec autres espèces: chevaux, ovins, caprins
- ⊕ Parc 1<sup>ère</sup> sortie des jeunes bovins à faible pression parasitaire

**Essai de pâture alternée 2019 Bovins avec chevaux**

- Pâture très infestée de parasites
- Rotation avec 3 autres parcs
- 10 génisses laitières
- Deux passages
- Troisième passage: parcelle divisée en deux, chevaux essai et génisses témoin
- Quatrième passage: essai et témoin avec génisses déparasitées
- Analyses coproscopiques

**Différence légèrement significative (OpG): Groupe avec passage des chevaux meilleur**

Groupe	OpG (Œufs par gr)
G1: 100% bovins	96
G2: passage chevaux	22

OpG diff. (P = 0,0742)

### Mandat protection des troupeaux contre les grands prédateurs

2021 a vu le retour du loup dans le Jura pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 130 ans. 5 attaques ont eu lieu avec 12 animaux de rente tués dans le Clos du Doubs. Le loup a été officiellement reconnu sur la base d'un prélèvement ADN. Un loup a été photographié lors du monitoring de KORA en dessus de Soulcie. Il semble certain qu'au moins deux individus se trouvent dans le nord de la chaîne du Jura.

Un groupe de travail comprenant l'ENV, ECR, Agrijura, le WWF et la FRI a été mis sur pied afin de développer les mesures de protection dans le Jura et planifier toutes les démarches autour des prédateurs et des éventuelles mesures de tir du loup. L'objectif de la FRI est de favoriser au mieux les mesures de protection pour les petits ruminants.

### Journée suisse du bétail bio (JBB) le 10 juin

La FRI a eu le grand honneur de pouvoir organiser, avec Bio Suisse et le FiBL, la deuxième journée suisse du bétail bio qui devait avoir lieu à Courtemelon en juin 2020. Elle a dû être reportée en raison de la pandémie de Covid-19. Finalement, cette manifestation a pu avoir lieu, mais en ligne uniquement le 10 juin 2021.

C'est la ferme de notre président, famille Noël et Matthieu Saucy à Develier qui accueillait cette manifestation. Comme tout se déroulait en ligne, une série de courtes vidéos ont été tournées, en partie sur la ferme Saucy et également sur d'autres fermes bio. Un programme bilingue et condensé sur la matinée a été compilé afin d'adapter au mieux cette manifestation à la configuration à distance.

Vous trouvez le programme de la JBB dans la partie agriculture biologique au chapitre 3.5.

[Films Journée suisse de Bétail Bio 2021 \(bioactualites.ch\)](https://www.bioactualites.ch)



## Programme mondial pour un élevage durable (GASL)

Réunion régionale préparatoire franco-suisse en ligne 25-26 mai et 10<sup>e</sup> sommet mondial en ligne 7-11 juin. La Fondation rurale avait eu l'immense privilège de pouvoir organiser le 10<sup>e</sup> sommet mondial 2020 du GASL, organisation internationale qui dépend de la FAO. Cette dixième session aurait eu lieu pour la première fois en Europe en 2020, mais elle a dû, logiquement être reportée. Elle a pu se tenir complètement en ligne, du 7 au 11 juin 2021. Le comité d'organisation comprenant des personnes membres du GASL, de la FRI, de Jura tourisme et de la HAFL s'est occupé tout particulièrement de l'organisation de la réunion préparatoire franco-suisse qui a eu lieu en ligne les 25 et 26 mai.

Un riche programme composé d'exposés, d'ateliers et d'un forum de discussion a été proposé avec le titre :





## ÉLEVAGES ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Intégrer le changement et favoriser la diversité  
Embracing change and harnessing diversity

Afin d'illustrer les propos avec des exemples pratiques et pour remplacer les visites de terrain, une vidéo a été réalisée en Suisse et en France à l'aide de professionnels – **Film GASL** *Elevages et systèmes alimentaires durables F & CH*. Un film de 23 min réalisé dans le Jura franco-Suisse pour le GASL : Programme mondial pour un élevage durable

### ÉLEVAGES ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

Intégrer le changement et favoriser la diversité


VIDÉOCONFÉRENCE (ZOOM)

25 & 26 Mai 2021 : 14h00 – 16h45

Consultation subrégionale (CH et F) de l'Agenda mondial pour l'élevage durable

Intervenants éminents de Suisse et de France, bonnes pratiques, panel et discussions de groupe, perspectives d'avenir pour les élevages :

- > Apprendre des systèmes d'élevage du Jura suisse et français pour améliorer la production durable ?
- > Contribution de ces régions à des systèmes alimentaires durables et résilients ?



INSCRIPTIONS

<https://bit.ly/3o1iwbQ>

Vous recevrez un code d'accès à la conférence diffusée en français et en anglais (gratuit)

MARDI 25 MAI 2021, 14H00 – 16H45		
14h00 – 14h10	Ouverture, objectifs, résultats attendus, programme	Nancy Bourgeois Lüthi Enseignante HAFL
14h10 – 14h20	Message de l'Office fédéral de l'agriculture, Suisse (OFAG)	Adrian Aebi Sous-directeur OFAG
14h20 – 14h40	Contexte agro-climatique et socio-économique des systèmes d'élevage dans le Jura suisse et français	Jean-Paul Lachat Chef de service Economie Rurale JU
14h40 – 15h00	Conférencier France : Contexte politique des systèmes d'élevages dans le Jura français	Marial Marguet Président Institut de l'Élevage France
15h00 – 15h20	Conférencier Suisse : Contexte politique des systèmes d'élevages dans le Jura suisse	Olivier Girardin Directeur FRI
15h20 – 15h45	Vidéo (CH+F) : Systèmes d'élevages durables actuels dans le Jura suisse et français	Olivier Boillat Communication FRI
15h45 – 16h45	Discussion podium. Enseignements pour le futur avec les 5 conférenciers et 2 agriculteurs (CH & F)	Moderation Véronique Fruttschi Conseillère FRI

MERCREDI 26 MAI 2021, 14H00 – 16H45		
13h30 – 14h00	Vidéo (seconde diffusion) : Systèmes d'élevages durables actuels	Olivier Boillat Communication FRI
14h00 – 14h10	Ouverture	Nancy Bourgeois Lüthi
14h10 – 14h40	Intégrer le changement et favoriser la diversité : Stratégie « De la ferme à la fourchette » de la Commission européenne et 5 Objectifs du développement durable ONU	Jean Louis Peyraud INRAE France
14h40 – 15h10	Intégrer le changement et favoriser la diversité : Rôles futurs de l'élevage suisse dans les systèmes alimentaires durables	Urs Niggli Président Agroecology Science
15h10 – 16h15	5 Objectifs et domaines d'action du sommet mondial GASL sur la durabilité des élevages. Travaux en 5 groupes	5 Modérateurs 5 Rapporteurs
16h15 – 16h30	Plénières 5 x 3 minutes	Rapporteurs
16h30 – 16h45	Messages-clés	Moderation Nancy Bourgeois Lüthi

Programme des journées régionales préparatoires du GASL 25-26 mai 2021



### 3.3.3 Apiculture

Le projet intercantonal Agriculture et pollinisateurs, en lien avec l'apiculture et l'agriculture est soutenu par la Confédération, la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud (DGAV), le Service de l'économie rurale du Jura (ECR), le Service de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN), Proconseil et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Il se déroule donc sur le Canton de Vaud, le Canton du Jura et le Jura Bernois.



La FRI est responsable du suivi scientifique, elle travaille en étroite collaboration avec UniNe et les Agroscoptes de Liebefeld et Reckenholz, ainsi que l'Université de Bâle, mais aussi et surtout avec 30 apiculteurs volontaires de ces régions.

Le projet commence sa 5ème année de mise en œuvre sur des résultats satisfaisants tant au niveau de la participation des agriculteurs que de la pertinence et de l'intérêt des données scientifiques. Mme Julie Hernandez, doctorante sous la responsabilité de Agroscope Liebefeld et Université de Neuchâtel et en collaboration avec la FRI a déjà réalisé 2 articles scientifiques qui ont été publiés

- **article 1 - ColEval** : <https://www.mdpi.com/2075-4450/11/1/41>
- **article 2 – Traitements** : <https://www.sciencedirect.com>

Un troisième article est en cours de publication et un 4ème article sera encore rédigé cette année. Elle défendra sa thèse encore en 2022.

Des analyses statistiques complexes mais habiles seront mises en œuvre pour tirer les enseignements d'un suivi qui durera jusqu'en 2023.

Les buts de ce projet sont :

- Assurer les sites de nidification pour les abeilles sauvages à proximité de leur nourriture ;
- Favoriser des pratiques agricoles préservant les abeilles domestiques et sauvages ;
- Favoriser le dialogue et les échanges entre agriculteurs et apiculteurs ;
- Améliorer la communication envers la population sur les mesures prises par le milieu agricole en faveur des insectes pollinisateurs.

Dans le cadre du projet, un outil informatique **APINOTES** a été financé par le canton de Vaud et la FRI et mis à disposition de tous les apiculteurs des cantons de VD, JU et JB. Il a été prévu pour pouvoir être utilisé ensuite par les apiculteurs de toute la Suisse. Pour ce faire, les fédérations doivent solliciter leurs services d'agriculture respectifs.

Il a été conçu par les apiculteurs et pour les apiculteurs, en Français et en Allemand. Il se doit d'être une aide à la conduite du rucher et on invite les fédérations d'apiculture à promouvoir cet outil.

En parallèle il permet d'aider la recherche à mieux cerner le phénomène de mortalité des abeilles. Le traitement de données est confidentiel et limité au cadre du projet.

### 3.3.4 Relations externes et collaborations

#### **Expositions de bétail laitier**

- L'Arc Jurassien Expo a dû être annulée en 2021 en raison des restrictions sanitaires
- Le Marché-Concours bovin à Delémont (11-09) et le Marché-Concours du Jura bernois (08-10) ont heureusement pu avoir lieu avec respectivement 87 et 216 bovins classés.



Photo : BIJOU : grande championne JB 2021, photo Lyne Staehli

#### **Plateforme romande coordonnée par Agridea**

- **Groupe intercantonal production animale**

Une rencontre au printemps a eu lieu par visio-conférence. A part quelques cours dispensés en ligne, les formations continues 20-21 ont dû être en grande partie annulées dans tous les cantons.

Par contre, les différents projets en cours ont pu être poursuivis. La rencontre d'automne a eu lieu à Grangeneuve afin de permettre la visite de la nouvelle étable. Une étude sur le suivi des élevages touchés par la BVD dans le canton de Fribourg a été présentée.

- **Participation au projet Lait Pool Bio**

Ce projet est piloté par le FiBL et conduit en collaboration avec les conseillers et conseillères de Suisse romande. Le but est d'accompagner les fermes laitières bio avec un certain niveau de production dans leur adaptation aux nouvelles directives d'alimentation qui entrent en vigueur au 1er janvier 2022. Dans ces directives, la part de concentrés été abaissée de 10 à 5% de l'ingestion totale de matière sèche et les fourrages et aliments doivent provenir à 100% de Suisse. Les données récoltées et l'analyse des résultats pourront ensuite constituer une aide pour d'autres fermes bio. Deux élevages du JU et du JB participent à ce groupe de travail depuis le printemps 2021.

#### **Groupe intercantonal Construction**

Une rencontre a été organisée au Jura en octobre 2021 avec une visite d'exploitation.



### 3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

*« Maintenir le renforcement des liens entre conseillers, enseignants et exploitants ! »*

***Durant l'année 2021, les collègues travaillant dans le conseil en gestion ont été actifs sur environ 650 mandats, fournissant plus de 10'000 heures de travail. Cet investissement conséquent montre un contact très étroit avec un nombre important d'agriculteurs de la région. Les prestations proposées représentant une palette de thématiques relativement vaste, que nous vous présentons ci-dessous. Quelle que soit la demande, notre défi reste toujours de même : amener la famille paysanne à trouver une solution en adéquation avec ses aspirations profondes !***

#### LES FAITS MARQUANTS

Parmi les prestations délivrées par le domaine Gestion, environ un tiers ont un lien plus ou moins étroit avec la question du financement de projets. Dans ce domaine, l'établissement de budgets pluriannuels représente le volet le plus important. L'année 2021 aura été marquée par la mise à disposition de notre outil de planification aux collègues des cantons de Fribourg et de Vaud. Cette collaboration nous a permis d'élargir notre vision et de rendre notre outil plus performant, notamment au niveau de la lisibilité pour nos clients et nos élèves. Le fait que notre outil sera dorénavant utilisé dans toutes les écoles de chefs d'exploitation de Suisse romande permettra également d'améliorer le lien entre l'enseignement et le conseil agricole, ce qui est très réjouissant.

La LDFR et la LBFA, deux lois qui jouent un rôle majeur pour les exploitations agricoles. Qu'il s'agisse des relations entre propriétaires et fermiers, des questions liées aux prix des terrains, des possibilités d'acquérir, des modalités y relatives, etc., le cadre légal relativement strict prévu par ces textes ainsi que leur complexité peuvent être désécurisant pour les praticiens. Environ un quart du temps passé en 2021 dans le conseil en gestion a été consacré à cet aspect. Au travers de ces prestations, les conseillers ont veillé à expliquer les enjeux de ces textes légaux et d'accompagner les agriculteurs

pour saisir les implications et les enjeux en lien avec leur situation concrète.

Les autres thématiques traitées sont présentées dans le rapport détaillé. Parmi elles, relevons encore ici les questions en lien avec le transfert de patrimoine. Cette étape essentielle dans la vie des exploitations concerne chaque année plusieurs dizaines de domaines dans la région. Durant l'année 2021, les collègues du domaine gestion ont consacré environ 15% des heures des prestations délivrées en lien avec ce sujet.

#### LES DEFIS

Un des défis pour l'avenir sera d'utiliser les moyens techniques à disposition, notamment en lien avec la mise en valeur des données, pour donner une dimension plus dynamique à la lecture des résultats de l'entreprise. Cela permettra entre autres de renforcer le lien entre le conseil agricole et le domaine de la fiduciaire, ce qui serait un vrai plus pour la profession. Un tel accès facilité à la présentation des résultats permettrait également d'effectuer davantage d'analyses de coûts de production, et d'offrir ainsi aux agriculteurs de la région une meilleure vue d'ensemble du fonctionnement de leur entreprise.



La gestion, un domaine dans lequel il faut prendre du recul !

### 3.4.1 Les questions en lien avec le financement : le nerf de la guerre

Environ un tiers de nos prestations délivrées ont un lien plus ou moins étroit avec la question du financement de projets. Dans ce domaine, l'établissement de budgets pluriannuels représente le volet le plus important. L'année 2021 aura été marquée par la mise à disposition de notre outil de planification aux collègues des cantons de Fribourg et de Vaud. Cette collaboration nous a permis d'élargir notre vision et de rendre notre outil plus performant, notamment au niveau de la lisibilité pour nos clients et nos élèves. Le fait que notre outil sera dorénavant utilisé dans toutes les écoles de chefs d'exploitation de Suisse romande permettra également d'améliorer le lien entre l'enseignement et le conseil agricole, ce qui est très réjouissant. Le défi pour l'avenir sera d'utiliser les moyens techniques à disposition, notamment en lien avec la mise en valeur des données, pour donner une dimension plus dynamique à la lecture des résultats. Cela permettrait de renforcer le lien entre le conseil agricole et le domaine de la fiduciaire, ce qui sera un vrai plus pour la profession.

Outre les budgets d'exploitation, les collègues ont également accompagné un nombre important d'exploitants dans leur démarche de demande de soutien, en particulier auprès de l'Aide Suisse à la Montagne. Ils ont également contribué à analyser les coûts de production de certaines exploitations. Cette prestation méritera toutefois d'être développée et mieux valorisée à l'avenir.

### 3.4.2 La LDRF et la LBFA : deux domaines complexes

Ces deux lois jouent un rôle majeur pour les exploitations agricoles. Qu'il s'agisse des relations entre propriétaires et fermiers, des questions liées aux prix des terrains, des possibilités d'acquérir, des modalités y relatives, etc., le cadre légal relativement strict prévu par ces textes ainsi que leur complexité peuvent être désécurisant pour les praticiens. Environ un quart du temps passé en 2021 dans le conseil en gestion a été consacré à cet aspect. Au travers des expertises pour déterminer la valeur de rendement de biens agricoles ou de conseils plus spécifiques, les conseillers ont veillé à expliquer les enjeux de ces textes légaux et d'accompagner les agriculteurs pour saisir les implications et les enjeux en lien avec leur situation concrète.

### 3.4.3 Le transfert de patrimoine : une étape essentielle dans la vie des exploitations

Environ 10% des prestations délivrées a été consacré à répondre à des renseignements d'ordre de général. Ce nombre important de contacts téléphoniques ou de courriels, non facturés, met en évidence le fait que le conseil agricole représente non seulement un service auprès des agriculteurs, mais qu'il remplit également une tâche de service public.

Les conseils en lien avec des collaborations interentreprises ou à l'interne des entreprises ont représenté environ 6% des heures de prestations en 2021.

Parmi les heures restantes, un travail conséquent a été effectué pour apporter un soutien technique dans le cadre de projets de constructions de bâtiments ruraux. Qu'il s'agisse d'élaborations d'esquisses ou de calculs pour vérifier que le dimensionnement corresponde aux besoins, ces conseils spécifiques s'avèrent très appréciés. Il en va de même pour les études d'impact sur l'environnement ainsi que pour les analyses des performances énergétiques (AgriPeik), même si ces deux derniers aspects ont été peu sollicités en 2021.

Enfin, divers sujets n'ont pas été répartis dans une thématique particulière. En 2021, ces mandats ont représenté environ 6% du total des heures de prestations délivrées.

De manière globale, l'orientation stratégique joue un rôle central pour que les conseils donnés atteignent le but souhaité. Bien que cet aspect ne soit que très rarement identifiée en tant que tel par les agriculteurs, cette approche est utilisée indirectement dans de nombreux cas.



## 3.5 Agriculture biologique

### Développer davantage la consommation régionale de produits locaux bio

*Dans le cadre d'un large processus participatif, une nouvelle stratégie « bio » a pu être validée pour la période 2021-2025. La stratégie porte un accent particulier sur le développement de la mise en valeur de produits bio régionaux dans la restauration collective ainsi que la poursuite du développement de l'agriculture biologique qui devraient ainsi représenter le tiers des exploitations du Jura et du Jura bernois d'ici 2030.*

#### LES FAITS MARQUANTS

- En 2021, la FRI a poursuivi ses activités de conseil individuel ainsi que la conduite d'essais variétaux de blé et de colza bio.
- **Le projet OQuaDu « sucre bio »** est réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le FiBL, Sucre Suisse et Coop, projet pour lequel la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières pour la troisième année consécutive. L'objectif de l'essai en 2021 était de consolider les résultats encourageants du repiquage obtenus ces deux dernières années. En misant sur le repiquage, le travail manuel du désherbage est remplacé par l'investissement dans les plantons et par une longueur d'avance dans la végétation qui permet une intervention mécanique rapide dans la culture. La technique développée par la FRI a connu un certain succès, plus de 80 ha ont été plantés à travers toutes la Suisse en 2021.
- La FRI en collaboration avec le FiBL cherchent à trouver des **alternatives aux vermifuges chimiques** contre les parasites internes des bovins.
- **Le projet « Systèmes de Production Agricole Durables »** a pour but d'accompagner les exploitations bovines dans les adaptations qu'elles doivent opérer face au changement climatique ainsi que d'améliorer la durabilité des systèmes de production bovine.
- En formation initiale, la nouvelle formule pour le cours « spécialisation bio » a été suivi avec succès par de nombreux élèves. Cette spécialisation se compose 240 périodes de

cours dans le domaine spécifique agriculture biologique. 50% de ces périodes sont dispensés en classe commune PER et Bio. En 3e année, 120 périodes de cours ont été dispensées en classe séparée.

- Dans le cadre de la formation supérieure, la FRI a participé à la mise en place du « **cours grandes cultures bio** » pour le brevet.

#### LES DEFIS

La production biologique suisse se trouve dans un délicat équilibre entre l'offre et la demande. Malgré une croissance persistante, les produits bio ne représentent que 11% du chiffre d'affaire des denrées alimentaires, le potentiel de développement est donc encore très important. Il s'agit, avec cette nouvelle stratégie, de maintenir le rythme des reconversions à l'agriculture bio des cinq années écoulées, mais également de donner de nouvelles impulsions au niveau sociétal pour une consommation accrue de produits bio. Cette nouvelle stratégie 2021-2025 permet, dans un juste équilibre, de développer la production mais surtout la consommation régionale de produits bio, tout particulièrement dans la restauration collective, les cantines et dans les circuits courts (vente à la ferme, marchés et commerces de proximité). Cet environnement favorable devrait permettre la poursuite du développement de l'agriculture biologique et les fermes bio devraient ainsi représenter le tiers des exploitations du Jura et du Jura bernois d'ici 2030.



Plantation de betteraves sucrières bio.

### 3.5.1 PROJAB

Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, en collaboration étroite avec les organisations membres. En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB compte sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

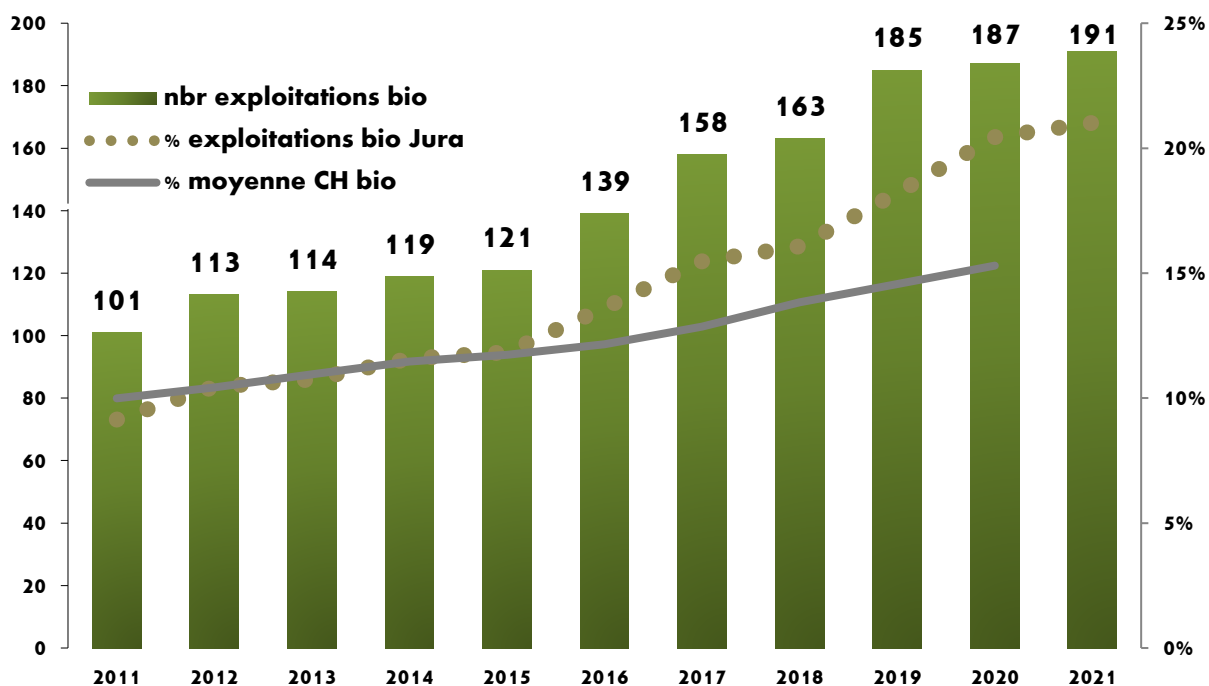
#### Composition de la commission PROJAB

Bio Jura : Selina Droz (Présidente); Bärner Bio Bure : Monika Sommer ; Chambre d'agriculture du Jura bernois : Wilfred Schnegg ; Chambre jurassienne d'agriculture : Vincent Boillat ; Bio Suisse : Pascal Olivier ; Service de l'économie rurale du canton du Jura : Pierre Frund ; Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne : Simon Jöhr ; Fondation Rurale interjurassienne : Olivier Girardin.

Dans le cadre d'un large processus participatif, une nouvelle stratégie « bio » a pu être validée pour la période 2021-2025. De nombreux secteurs, la production biologique suisse se trouve dans un délicat équilibre entre l'offre et la demande. Malgré une croissance persistante, les produits bio ne représentent que 11% du chiffre d'affaires des denrées alimentaires, le potentiel de développement est donc encore très important. Il s'agit avec cette nouvelle stratégie de maintenir le rythme des reconversions à l'agriculture bio des cinq années écoulées, mais également de donner de nouvelles impulsions au niveau sociétale pour une consommation accrue de produits bio. Cette nouvelle stratégie 2021-2025 permet dans un juste équilibre, de développer la production mais surtout la consommation régionale de produits bio, tout particulièrement dans la restauration collective, les cantines et dans les circuits courts (vente à la ferme, marchés et commerces de proximité). Cet environnement favorable devrait permettre la poursuite du développement de l'agriculture biologique et les fermes bio devraient ainsi représenter le tiers des exploitations du Jura et du Jura bernois d'ici 2030.

**Figure 8**

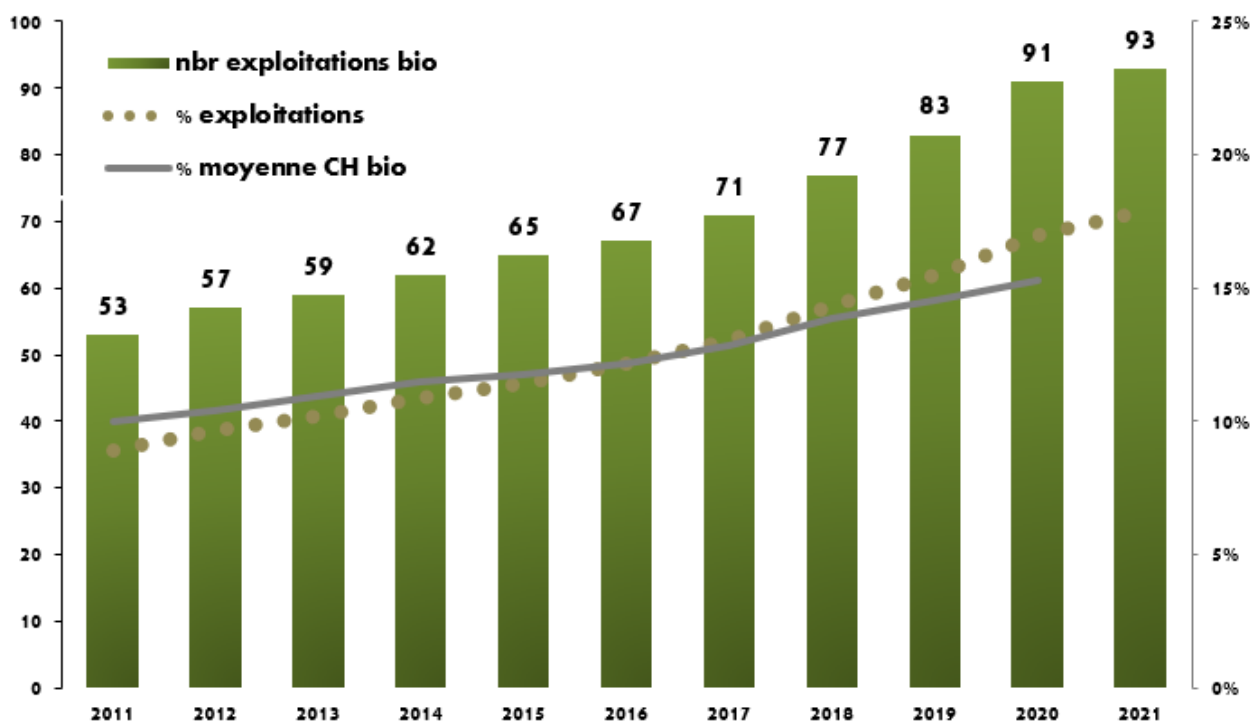
Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2011 et 2021.



(Sources : ECR, Bio Suisse -2021)

**Figure 9**

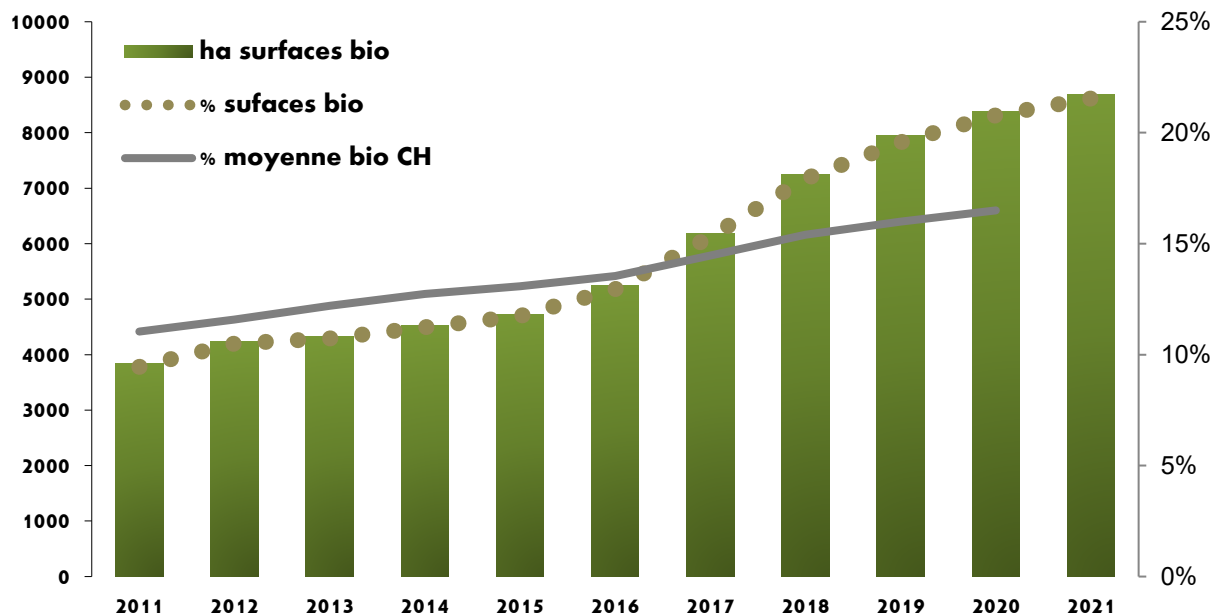
Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Jura bernois entre 2011 et 2021.



(Sources : GELAN, Bio Suisse 2021)

**Figure 10**

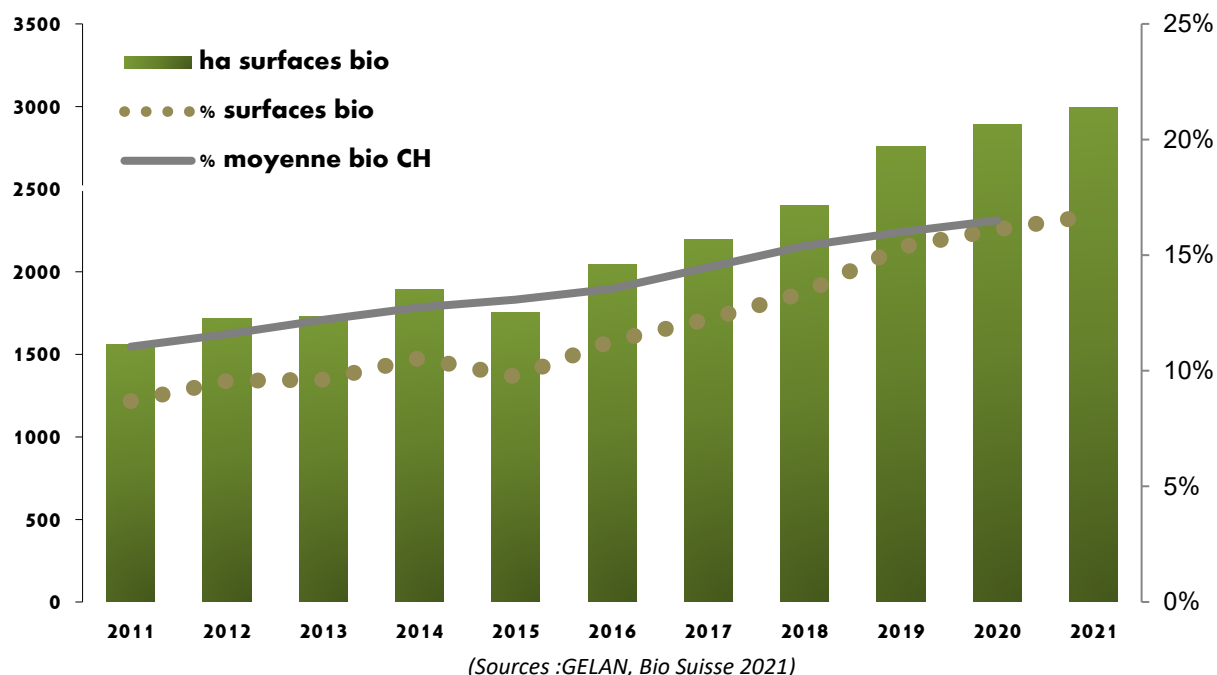
Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura entre 2011 et 2021



(Sources : ECR, Bio Suisse 2021)

**Figure 11**

Evolution de la SAU bio dans le Jura bernois entre 2011 et 2021



### 3.5.2 Production végétale

#### Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agroscope ART.

Essai blé d'automne : Comparaison de 8 variétés, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez.

Essai colza bio : Comparaison de 8 variétés de colza dans un couvert associé composé du mélange lentille-gesse-fenugrec, chez MM. Michel et Philippe Roy à Porrentruy. L'essai a été conduit à terme malgré les dégâts importants dus aux insectes.

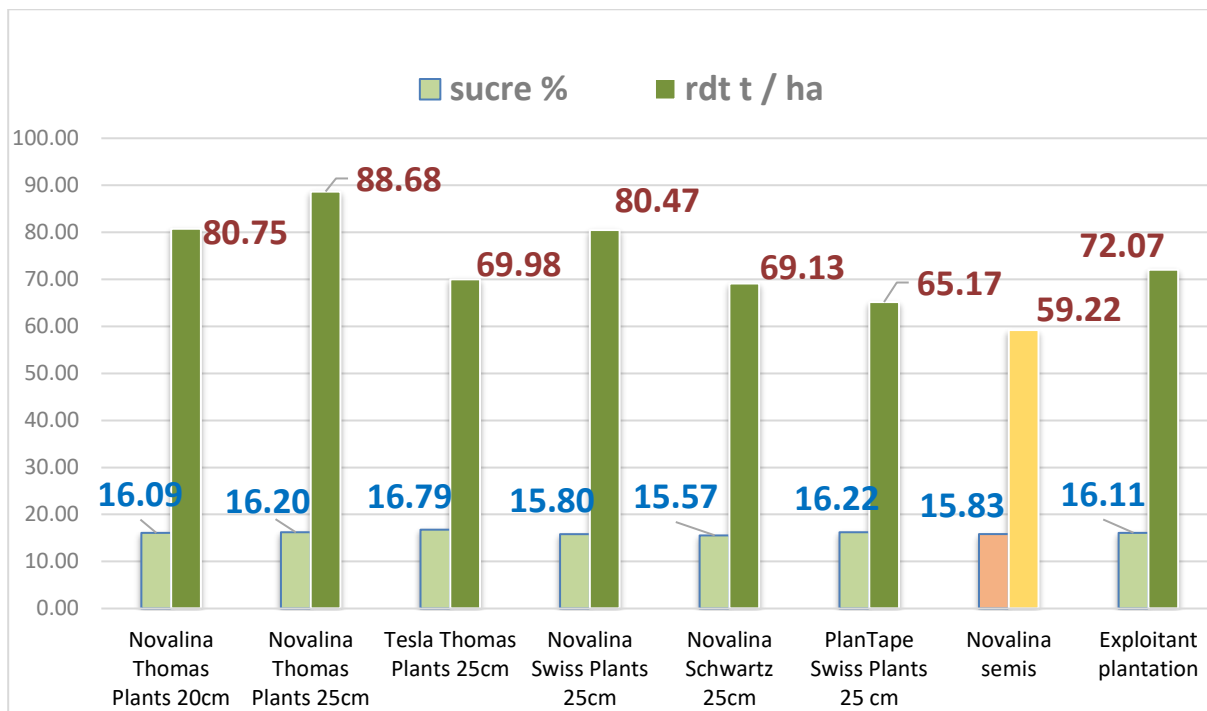
Les rapports d'essais sont disponibles sur le site Internet de la FRI.

#### Projet betteraves bio

Pour la troisième année consécutive, sur l'exploitation de la famille Faivre à Montignez, des betteraves biologiques ont été repiquées (plantation) et semées. L'objectif de l'essai en 2021 était de consolider les résultats encourageants du repiquage obtenus ces deux dernières années. Sur trois ans, le revenu moyen par heure de travail est de CHF 130 pour les betteraves repiquées, soit supérieur à celui des betteraves semées qui est de CHF 87. Cependant, en ce qui concerne le rendement par hectare, les betteraves semées obtiennent de meilleurs résultats. Pendant la durée des essais, le revenu par hectare obtenu de cette façon était de CHF 9'780, par opposition aux betteraves plantées pour lesquelles il a atteint CHF 9'400. En misant sur le repiquage, le travail manuel du désherbage est remplacé par l'investissement dans les plantons et par une longueur d'avance dans la végétation qui permet une intervention mécanique rapide dans la culture.

**Figure 12 :**

Résultats de l'essais repiquage et semis betteraves bio, Montignez 2021



Dans le cadre du projet, deux journées de visites de la plateforme d'essai ont été organisées à Montignez, avec la participation d'env. 50 agricultrices et agriculteurs. En collaboration avec Sucre Suisse SA le projet a permis la réalisation d'une fiche technique dédié au repiquage ainsi qu'à la collaboration dans plusieurs ateliers et visites de cultures en Suisse.



Plantation betterave



### 3.5.3 Production animale

Rapport d'activités 2020 : Contribution du conseil en production animale pour le Bio

#### **Pâturation mixte ou alternée entre bovins et chevaux**

Chez les bovins et les chevaux qui pâturent régulièrement, la problématique des parasites internes est importante. Elle l'est particulièrement en agriculture biologique, car il n'existe pratiquement pas de produits alternatifs efficaces aux vermifuges chimiques. De plus, ces dernières années, on observe une baisse d'efficacité des produits couramment utilisés à cause des résistances qui se sont développées, d'abord chez les chevaux, et maintenant aussi chez les bovins. D'autres solutions doivent donc être recherchées pour contrôler les parasites et ainsi garantir une bonne santé, le bien-être et une bonne productivité des animaux. Un certain nombre de pistes ont été explorées à la FRI en collaboration avec le FiBL, dans le cadre de plusieurs projets de recherche en milieu agricole. Ces pistes se basent surtout sur la gestion des pâtures des jeunes animaux. Les principales sont la fauche-pâturation, le mélange des âges chez les bovins, le mélange d'espèces (ex. bovins-chevaux ; bovins-moutons), la rotation et les différentes manières d'allonger le temps entre deux passages de jeunes bovins.

En 2019, nous avons pu vérifier par un essai sur exploitation que la pâturation alternée bovins – chevaux est une piste intéressante pour diminuer la pression parasitaire sur les jeunes génisses. Nous avons pu observer qu'après un passage de chevaux, les génisses présentaient une infestation réduite de parasites internes par rapport à l'autre groupe de génisses qui avaient pâture sur une parcelle sans passage de chevaux. Cet essai a fait l'objet d'une publication scientifique.

En 2020, un nouvel essai de pâturation alternée bovins – chevaux a été élaboré, toujours en collaboration avec le FiBL. Il mettra plus particulièrement l'accent sur l'effet bénéfique de cette technique sur les chevaux et pourra être conduit en 2021 grâce au soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix.

#### **Projet Interreg SPAD pour des élevages plus durables**

SPAD signifie « Systèmes de Production Agricole Durables ». Le projet s'étend sur le canton du Jura et la région du Jura bernois en Suisse, ainsi que sur les départements du Doubs et Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura en France. Il a pour but, d'une part, d'accompagner les exploitations bovines lait et viande dans les adaptations qu'elles doivent opérer face au changement climatique. D'autre part, il vise l'objectif très ambitieux d'améliorer la durabilité des systèmes de production bovine. Le projet a débuté en 2020 et se terminera en 2023.

Pour atteindre ces objectifs, la FRI peut compter sur ses partenaires français, mais également sur la HAFL, Agridea et Agroscope, tous les trois associés au projet côté suisse.

Le territoire du projet franco-suisse a été découpé en 5 zones qui se distinguent sur leurs données météorologiques et pédologiques. En se basant sur les données météo des années 1961 à 1990, des projections climatiques sur les horizons proches (2021-2050) et lointains (2071-2100) ont été établies pour chacune de ces zones. Des essais conduits en collaboration avec Agroscope compléteront cette partie adaptation au changement climatique.

En ce qui concerne le second objectif, l'équipe a travaillé à la construction des enquêtes à mener en Suisse et en France en vue d'évaluer la durabilité des exploitations. Les aspects environnementaux, notamment gaz à effet de serre et biodiversité ont été pris en compte, mais également les aspects économiques (le viable) et sociaux (le vivable). Ces enquêtes réalisées en grande partie en fin d'année 2020 sur les exploitations bovines, se termineront début 2021.

### 3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

*« Une nouvelle ligne graphique est déployée pour mettre en valeur les produits régionaux du Jura et du Jura bernois ainsi que les prestations d'agritourisme ».*

*Dans l'objectif d'uniformiser et de professionnaliser sa communication, le FAER a entrepris l'élaboration d'une stratégie de communication et d'une charte d'identité visuelle. Ces outils vont lui permettre d'améliorer l'efficacité de sa communication, pour mieux promouvoir le talent de notre terroir, dans l'esprit de « communiquer mieux pour vendre plus ».*

#### LES FAITS MARQUANTS

« **Bonne Adresse** » : Plusieurs points de vente ont signé la charte « Bonne Adresse ». Ils s'engagent ainsi à mettre en valeur les produits régionaux et bénéficient de mesures de communication.

**Ligne graphique « Terroir Juraregion »** : cette identité graphique est apposée sur les produits des producteurs qui souhaitent moderniser leurs emballages. L'identité du producteur est mariée et mise en valeur.

**Filières** : cette ligne graphique a également été reprise par les filières, notamment pour moderniser le bag-in-box de jus de pomme et créer un calendrier de l'Avent pour les bières régionales.

**PMO** : arrivant à la fin de la période, le domaine FAER planche sur la mise à jour de cette démarche. Dans ce cadre, une journée dédiée au Cheval Franches-Montagnes a été organisée. Elle sera dispensée en début d'année 2022.

**Le Concours Suisse des produits du terroir** a permis de réunir 1'113 produits, 164 jurés et 347 médailles distribuées. Le marché avec ses 175 exposants a proposé les meilleurs produits du terroir de Suisse.

Au niveau **International**, en collaboration avec l'ONUUDI, les échanges continuent avec la Tunisie (3<sup>e</sup> édition) et l'Egypte qui devrait organiser son premier concours.

En parallèle à ces activités, de **nombreux projets** permettent le développement territorial du Jura et du Jura bernois. Citons pour 2021 :

- **Interreg Tourisme et Consommation locale** : En partenariat avec Savoie Mont Blanc, des actions de communications ont été déployées marquant la fin du projet.
- **PDR Marguerite** : projet d'envergure pour l'agritourisme, le déploiement des activités a continué. Un nouveau réseau équestre a été inauguré en Ajoie.
- **PDR Créalait** : l'association a mis en place ses premières activités, notamment la réalisation de trois fromageries fermières et l'inauguration du nouvel espace terroir au sein du Mini-Marché Delémont.
- **PDR Jura Bernois** : entré en phase de documentation, le projet suit son cours. Les objectifs sont de promouvoir et développer la production et la consommation locale.
- **LPR e-commerce** : avec les partenaires régionaux, une stratégie a été élaboré afin de doter les producteurs d'une stratégie digitale et, éventuellement, développer l'e-commerce.
- **Gaspillage alimentaire** : en collaboration avec la Fondation O2, la FRC et le soutien du Canton du Jura, des pistes d'actions ont été relevées pour lutter contre ce phénomène.
- **OQuaDu Viande chevaline suisse** : le projet s'est terminé par la mise en place d'actions de communication.

#### LES DEFIS

Après deux années à évoluer avec une situation sanitaire particulière, l'année 2022 devrait résonner avec de nombreuses manifestations.



**TERROIR**  
JURAREGION



Ligne graphique Terroir Juraregion  
(réalisée par l'agence Annick & Yannick)

### 3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

#### 3.6.1.1 Séances CIGM (commission interjurassienne pour la gestion des marques)

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP, ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 4 reprises soit en présentiel ou en visioconférence.

- Elle a accueilli Messieurs Alain Fazan (directeur de la Fromagerie du Noirmont) et Philippe Geyer (Gérant de Manor Food, Delémont) qui siègent désormais au sein de la CIGM avec un pouvoir de décision.
- Dans le cadre de ces différentes séances, et suite au projet de plateforme E-direkt destinée aux producteurs que la CIGM avait favorablement soutenus en 2020 avec notamment le développement de ventes en lignes – E-commerce, elle a été régulièrement informée sur l'état d'avancement de ce dossier.
- Les séances avec la CIGM sont importantes pour les échanges entre les différents acteurs des diverses professions et labels qu'elle représente. Les échanges d'idées entre producteurs et consommateurs permettent d'avancer dans les différents projets traités comme : le gaspillage alimentaire, Marguerite, PDR Jura bernois, Créalait, PRPG etc...

#### 3.6.1.2 Certification

Nous avons la chance d'avoir 2 régions « Jura bernois » et « Jura », riches de produits et de spécialités avec des matières premières composées au minimum de 80% de la région – règle d'exigence pour obtenir une labellisation.

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques. Elle a également mandat de gestion de la certification auprès du Parc Naturel Régional Chasseral ainsi que du Parc régional naturel du Doubs, des deux interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP, ainsi que des différentes filières. Un Organisme Intercantonal de Certification (OIC) est mandaté, qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de la région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées pour une durée de 2 à 4 ans.



Labels Jura et Jura Bernois ont vécu leur dernière année : ils seront remplacés dès 2022.

#### Tableau 24

Etat de certification au 31.12. 2021.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	18	18	36
Spécialité du Canton du Jura	34	106	140
<b>Total général</b>	<b>52</b>	<b>124</b>	<b>176</b>

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	125	171	296
Spécialité du Canton du Jura	185	210	395
<b>Total général</b>	<b>310</b>	<b>381</b>	<b>691</b>

## 3.6.2 Les projets

### 3.6.2.1 OQuaDu « Viande chevaline suisse L'Originale »

Grâce au soutien obtenu dans le cadre de l'ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu), une dynamique a pu se mettre en place au sein de la filière « viande chevaline suisse ». En collaboration avec le centre de compétences des bouchers suisses (ABZ, à Spiez), et grâce aux nouvelles recettes valorisant les quartiers « avant » et aux outils de communications développés dans l'étude préliminaire, la commercialisation des produits a pu être facilitée. Pour mémoire, ces produits de qualité et à valeur ajoutée se nomment : la Terrine, la Craquante, l'Apéro et la Saucisse sèche.

Ces nouvelles recettes, leurs déclinaisons, et ces nouveaux produits ont permis de fluidifier le marché. Le prix payé à l'éleveur, à l'abattoir, est ainsi légèrement monté.

Les premières années de la phase de démarrage ont permis de déployer des actions de communication et d'approfondir l'organisation afin de faciliter l'approvisionnement en chevaux de boucherie. Ces actions ont été chamboulées par la situation sanitaire extraordinaire.

Pour la dernière année de projet, les efforts ont été menés afin d'augmenter la notoriété de la marque « L'Originale Viande chevaline suisse ». Les Animations du goût réalisées comme invité d'honneur au Concours Suisse des produits du terroir et l'intégration de la viande de poulain à la sélection suisse du Bocuse d'or sont deux actions phares. D'autres mesures ont aussi été poursuivies et visaient une pérennisation des actions lancées depuis 2017.



Photo : Animations du goût à Courtemelon, 25 et 26 septembre 2021 (Daniela Sauser, Jérôme Mouttet).

Ces quatre années ont permis de nombreuses expériences et de tirer quelques enseignements. Une communication ciblée est possible, même pour un produit aussi sensible que la viande chevaline. Ce marché souffre de l'immobilisme des acteurs de la filière, alors qu'une certaine demande existe bel et bien.

Ce rapport permet de mesurer le chemin parcouru grâce au soutien du programme OQuaDu en relevant plusieurs succès :

- **Mettre en lumière et parler** de la viande chevaline suisse.
- Collaborer avec les **bouchers régionaux et ABZ**, le centre de compétence de l'économie carnée.
- Elaborer des recettes valorisant les quartiers « avant » des chevaux en produits finis (**La Craquante, La Terrine, L'Apéro**) et à disposition des cuisines collectives (homes, hôpitaux, écoles, crèches et autres institutions).
- Actualiser le site internet [www.viande-chevaline-suisse.ch](http://www.viande-chevaline-suisse.ch) et déployer divers outils de communication.
- Inscrire la viande chevaline à l'inventaire du **Patrimoine culinaire Suisse**.
- Réaliser des **infographies** permettant d'informer de la réalité de l'élevage.
- Participer à un **évènement national** en promouvant la viande chevaline suisse.
- Accentuer la **commercialisation** des produits à base de viande chevaline suisse.
- Créer une **plateforme « éleveurs-bouchers »** qui facilite l'achat de chevaux de réforme pour les bouchers engagés.

Ces actions ont été réalisées par la FRI, en collaboration avec la FSFM et la FJEC, avec le soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix et de l'OFAG (OQuaDu).

Les actions de promotion vont continuer de façon plus ponctuelle et de moindre ampleur.

Deux principales actions vont se concrétiser en 2022 :

- Organisation d'une journée d'échange sur le Cheval Franches-Montagnes.
- Sortie d'un ouvrage contextualisant la viande chevaline et mettant en valeur des recettes.

En parallèle, le stock restant de matériel continuera à être distribué au gré des demandes des bouchers. S'il y a une demande particulière, elle sera étudiée par la FJEC et la FRI.

### 3.6.2.3 E-commerce

Soutenu par le Service de l'Economie et de l'Emploi du Canton du Jura, le projet vise un développement du E-Commerce pour les produits alimentaires régionaux. Ce domaine jouit d'une forte émulation et compte de nombreux acteurs. Chaque rencontre avec ces derniers est riche en nouveaux éléments à intégrer, tant le domaine est vaste : aspects techniques, technologie, marketing, logistique, communication les facteurs clés de succès à appréhender sont nombreux.

Comme il était pressenti lors du dépôt de la demande pour ce premier volet, puis confirmé au fur et à mesure des échanges avec les représentants de l'AC-JU, de l'APPR et de la restauration (Jura Tourisme), le projet a une visée plus large que le E-commerce. Intitulé « Bien-vivre au Jura », les objectifs définis dans le présent rapport visent un déploiement complémentaire aux ventes physiques. Il n'est plus nécessaire de développer des plateformes ou des sites internet (c'est fait !), mais le défi réside dans une coordination efficace entre les acteurs et leurs initiatives privées déployées sur le territoire.

Cette coordination s'est concrétisée par la mise en place de tests et l'élaboration d'une stratégie convenue avec les différents acteurs : il s'agit du groupe BNJ ([www.dansmonquartier.ch](http://www.dansmonquartier.ch)), Asap.swiss ([www.easy2go.ch](http://www.easy2go.ch)), JuraEats ([www.juraeats.ch](http://www.juraeats.ch)) ainsi que les trois porteurs de projets. A relever que la FRI, cheville ouvrière du projet, participe à un déploiement romand d'une solution proposée par l'association Pays-Romand Pays-Gourmand. Nommée « E-DIREKT », développée par le bureau valaisan Apcom, cette solution permet à chaque producteur de produits régionaux de maîtriser ses données (coordonnées, caractéristiques produits, etc.), puis de les communiquer facilement à d'autres plateformes.

La stratégie proposée par les porteurs de projets vise à respecter les démarches privées mises en place. Le développement d'une propre plateforme semble démesuré, difficilement rentable et plus adaptés à la situation actuelle. Des acteurs privés, soutenus publiquement ou non, s'étant développés. L'essentiel de l'effort sera porté sur un accompagnement des différents membres : agriculteurs, artisans, commerçants. Cette stratégie a été remise au financeur.

Pour l'année 2022 et suivante, il s'agira de définir les attentes des membres, de les accompagner dans leur stratégie, puis de les aiguiller vers le partenaire le plus pertinent à répondre à leur besoin. Un accompagnement interviendra également pour aider ces acteurs commerciaux à mettre en valeur leurs produits : saisir les données, récolter des données de qualité, assurer leur mise à jour, etc.

Cette collaboration entre les différentes institutions jurassiennes se matérialisera aussi par une campagne de communication mettant en valeur le commerce local et l'importance de la consommation locale. Un site portail sera développé. Il donnera un aperçu du commerce jurassien

La conférence internationale du Concours Suisse des produits du terroir s'est aussi inscrite dans cette thématique ; elle a rassemblé une centaine de personnes le 24 septembre 2021 à Cinémont-Delémont.



### 3.6.2.4 Interreg « Tourisme & Consommation locale »

Après un important travail d'analyse et de compréhension du contexte (volet 1 et 2), des actions de communication se sont déployées sur l'ensemble du territoire d'action. Ces actions marquent la fin du projet et de la coopération transfrontalière avec Savoie Mont Blanc. La coopération suisse avec les offices du tourisme perdurera dans le cadre d'autres projets.

La construction du plan d'action s'est faite de manière transfrontalière avec plusieurs actions communes, comme :

- L'adoption d'un slogan : « **Ici plutôt qu'ailleurs..., un voyage de saveurs** ».
- Des collaborations franco-suisse, notamment dans le concept des « **Balades terroir** » et la réalisation de deux vidéos communes, promouvant les vins de Savoie et la Tête de Moine AOP (réalisation en Savoie) ainsi que la Saucisse d'Ajoie IGP et les Crozets (réalisation en Ajoie).
- Des **échanges d'expériences** sur des concepts testés de part et d'autre de la frontière (journée agritouristique pour les entreprises, campagne radiophonique, etc.).

De manière non-exhaustive, voici les actions mises en place constituant les activités pour la période sous-revue :

- **Réalisation de deux capsules vidéo**, « Moment terroir », promouvant les pommes (et sa valorisation en jus par la filière « jus de pomme » du Jura et du Jura bernois) ainsi que les Fromages du Jura, selon inscription au Patrimoine culinaire suisse. Les vidéos sont diffusées sur les réseaux sociaux (Terroir Juraregion) et à l'occasion de nos futurs événements ;
- **Réalisation de deux web séries**, « Balade terroir », promouvant la Tête de Moine AOP (accord avec un vin blanc savoyard) et la Saucisse d'Ajoie IGP (apprêtée avec des Crozets) ;
- **Edition d'un livret de recettes franco-suisse** (4 recettes CH et 4 recettes FR) et diffusion des recettes sur le blog [www.dansmonterroir.ch](http://www.dansmonterroir.ch) ;
- **Mise en place de deux « Déjeuner vitaminé »** (concept français) à la Maison Wenger, Le Noirmont, et au Restaurant du Cerf, Sonceboz (sera réalisé à l'automne 2021 – la situation sanitaire ne permettant pas ce genre d'événement sur la période concernée) ;
- **Réalisation d'infographies** mettant en avant l'avantage pour le consommateur d'acheter des produits régionaux labellisés ;
- Développement d'une **carte « Ambassadeur »** à disposition des producteurs pratiquant la vente directe, notamment lors de marché. Cette carte reprend un QR code qui dirige vers l'infographie explicative ;
- Soutien à la mise en place d'un concept terroir-tourisme avec des **blogueurs** (sera diffusé de septembre 2021 à septembre 2022).
- Participation à la **1ère Journée agritourisme pour les entreprises** (annulée en 2020, repoussé à fin octobre 2021).
- Diffusion de « **fun facts** » terroir sur les réseaux sociaux.
- Etc.

Photo : Extrait de la vidéo promouvant la Saucisse d'Ajoie IGP et les crozets de Savoie



### 3.6.2.5 PDR Jura Bernois : « Manger local, produire local »

En 2020, l'OFAG avait donné son feu vert pour une étude préliminaire sur la thématique de la consommation locale et la diversification alimentaire dans le Jura bernois. En collaboration avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois, le Parc régional Chasseral, la FRI a déposé les documents de l'étude préliminaire du PDR « manger local, produire local » le 27 mai 2021. Outre les mesures collectives, ce ne sont pas moins de 26 projets individuels qui ont été déposés démontrant ainsi l'engouement de ce PDR dans la région. Cela en fait également le PDR le plus vaste qui n'ait jamais été soumis dans le canton de Berne.

À la suite de la soumission de l'étude préliminaire, l'OFAG ainsi que l'OAN ont émis un préavis positif avec néanmoins quelques clarifications à apporter au niveau des mesures collectives et de l'engagement du processus collaboratif. Il n'y a actuellement aucune prise de position sur le budget de la phase de documentation. Une demande de financement a été faite à l'OAN en décembre 2021.

Pour rappel, le PDR est né de la volonté de toute une région de promouvoir la production et la consommation locale de produits régionaux. Il poursuit les objectifs suivants :

- **Augmenter l'autosuffisance** du territoire du Jura bernois et maintenir une activité agricole forte dans la région ;
- **Permettre une consommation quotidienne** de produits régionaux en améliorant leur accessibilité et en diversifiant les productions ;
- **Déployer une communication commune** clairement identifiable et cohérente avec celles des autres institutions de promotion de la région.

Dans ce contexte, le PDR s'articule autour de 3 pôles principaux : produire, commercialiser et promouvoir les produits régionaux. Actuellement, trois mesures collectives transversales aux trois pôles ci-dessus ont été formulées :

1. **Marque territoriale.** Le PDR souhaite s'inscrire dans la démarche menée par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois afin de créer des synergies pour l'ensemble du territoire et de représenter les intérêts des producteurs de produits locaux.
2. **Solutions logistiques communes** – identifier les moyens logistiques utilisés et mettre en place des solutions logistiques pour faciliter l'approvisionnement et la commercialisation en produits régionaux.
3. **Concept promotionnel** – créer un outil commun qui permette de promouvoir les produits et services de la région.

Outre les mesures collectives transversales, des mesures collectives par pôles (produire, commercialiser et promouvoir) sont en cours d'élaboration. La phase de documentation poursuivra son cours en 2022.

### 3.6.2.6 Pays Romand – Pays Gourmand (PRPG)

Le projet Pays Romand Pays Gourmand est un projet pérenne co-financé par l'Office Fédéral de l'Agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes.

### 3.6.2.7 Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR)

L'« Association des producteurs de produits régionaux labélisés » APPR compte dorénavant 65 membres (62, en 2020, 53 en 2019). Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés JU ou JBE, disposer d'une plate-forme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

Le projet Créalait (Mesure collective « Magasin de producteurs ») a pris l'essentiel des discussions avec recherche de locaux commerciaux pour des investissements prévus à hauteur de CHF 807'000.- entre 2021 et 2026 (voir PDR Créalait chapitre 3.10). Réunis en assemblée générale 1 fois par an et 4 fois par an en comité, l'association coordonne les travaux commerciaux. APPR a initié la mise en place de la coopérative « Magasin de producteur APPR », signée par 7 membres fondateurs le 17 avril 2021. Elle donne lieu à une base juridique pour l'ouverture d'un point de vente autour de Delémont (voir ci-dessous, projet Créalait, COL 4). Le comité actuel est composé de

Les membres du comité APPR 2020-2021 sont :

- **Romain Bürki, Delémont, Nouveau président dès le 29.10.2019**
- **Philippe Domon, Alle**
- **Ronald Sommer, Monible, Vice-président**
- **Stéphane Oester, Grandval**
- **Nicolas Lovy, Courtételle**
- **Olivier Boillat, Courtemelon (Secrétaire, voix consultative, FRI).**

La page internet de l'APPR a été créée afin de promouvoir cette association : [www.frij.ch/TOUT-PUBLIC/Terroirs-Tourisme/APPR](http://www.frij.ch/TOUT-PUBLIC/Terroirs-Tourisme/APPR)

**APPR**  
**Association des producteurs de produits régionaux labellisés**




**regio • garantie regio • garantie**





L'« Association des producteurs de produits régionaux labellisés » compte 65 membres (17.1.2022) et a pour but de :

- Réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labellisés JU ou JBE
- Disposer d'une plate-forme d'échanges
- Promotion et défense des intérêts des producteurs
- Représenter les producteurs au niveau économique et politique
- Prix préférentiels lors de manifestations (Ex. Festival du goût)
- Echanger entre producteurs du Jura et Jura bernois
- Promouvoir les produits régionaux labellisés
- Publicités collectives.

Comité APPR 2022 :

- Romain Bürki, Delémont (Président)
- Philippe Domon, Alle
- Ronald Sommer, Monible
- Stéphane Oester, Grandval
- Olivier Boillat, Courtemelon (voix consultative, FRI)

Contacts [info@terroir-juraregion.ch](mailto:info@terroir-juraregion.ch) T 078 / 757 08 78

Compte société APPR IBAN CH 31 8080 8005 6542 2683 7

Compte magasin de producteurs IBAN CH 16 8080 8004 7391 3027 1

Bulletin d'adhésion :

Je souhaite devenir membre de l'APPR et m'engage à défendre les intérêts des produits du Jura et Jura bernois, ainsi qu'à payer une cotisation de 50.- par an.

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél, courriel \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

### 3.6.2.8 Blog dansmonquartier

Une vingtaine d'articles mettant tantôt en avant des rencontres avec les producteurs ou des recettes gourmandes ont été publiés. Lysiane a continué ses tribulations au sein du Jura et du Jura bernois afin de mettre en valeur les produits régionaux labellisés.

Quelques invités ont également publié des articles sur le blog. L'ensemble des articles est ensuite relayé sur les réseaux sociaux permettant de toucher une audience plus large.

### 3.6.2.9 Soutien aux filières

Les producteurs partageant une production commune bénéficient d'un accompagnement spécifique. C'est le cas pour plusieurs produits phares de la région comme le Toétché, la viande bovine (Blonde d'Aquitaine et Salers) ou le mouton brun-noir. Deux filières se sont spécialement mises en valeur en 2021, il s'agit de la filière jus de pomme et des brasseurs régionaux.

Un nouveau visuel a été adopté par la filière « Jus de pomme ». Les pressoirs ont opté pour un carton de qualité, à base de carton recyclé et fabriqué en Suisse. Le visuel a été modernisé et s'inscrit dans la ligne graphique Terroir Jurarégion.



Photo : bib entier



Les brasseurs régionaux ne partagent pas (encore ?) une recette commune, mais un ingrédient commun « made in Jura », le malt fournit par la Malticulture Delémont. Sous leur impulsion et celui de la FRI, une quinzaine de brasseries ont brassé leurs premières bières locales, réunies lors de l'élaboration d'un calendrier de l'Avent. Réalisé en édition limitée, le succès commercial a été au rendez-vous.

Photo : calendrier de l'avent des bières Jura et Jura bernois.

### 3.6.2.10 Restauration

En raison de la situation sanitaire, les restaurants traversent des années difficiles. En 2021, la FRI n'a pas réalisé de grandes démarches avec ces partenaires. Des chartes existent et sont présentées aux restaurateurs en cas d'intérêt. Elles visent à encourager les restaurants à utiliser des produits du terroir labellisés dans leur établissement. En échange, ils bénéficient d'une visibilité et d'une mise en avant dans les activités de la FRI. En 2021, on comptabilisait, le nombre d'adhérents suivant :

- Charte restauration privée : 27 établissements
- Charte métairie Parc Chasseral : 8 établissements
- Charte traiteur : 3 établissements
- Charte petit-déjeuner : 2 établissements.

### 3.6.2.11 Manifestation

Comme en 2020, la plupart des manifestations n'ont pas pu avoir lieu. Cela englobe :

#### Jura bernois

- 5e Fête de la Tête de Moine ;
- 25ème anniversaire du Marché paysan de Loveresse ;
- Foire de Chindon.

#### Jura

- Foire du Jura ;
- Marché Concours de Saignelégier.

Le **Salon suisse des Goûts et Terroirs de Bulle** a bien eu lieu avec une participation des marques régionales « Spécialités du canton du Jura » et « Jura bernois produit du terroir ». En tant que nouvel exposant, la Brasserie BlackPig a permis au stand des marques régionales d'avoir une excellente visibilité et une collaboration à plus large échelle est envisagée pour 2022.

La FRI, tout comme le Parc régional Chasseral, ne souhaite plus participer au Marché paysan de Bienne, qui ne ressemble plus au marché traditionnel d'autrefois. Elle se concentrera à l'avenir au soutien d'autres **marchés paysans, comme celui de Champoz**.

Le **Tour de Romandie** s'est déroulé à huis clos. Les courses de la Wake up and Run ont été annulées en 2021.

La participation des marques régionales à l'édition du mois d'août du **Marché d'Allschwil** a également été reportée en avril 2022 à cause du déroulement du Concours suisse des produits du terroir.

### 3.6.2.12 Communication

Les photos de quelques producteurs ont été réalisées en studio à Courtemelon par Olivier Boillat. Elles ont été utilisées pour une mise en page homogène et selon notre charte graphique.

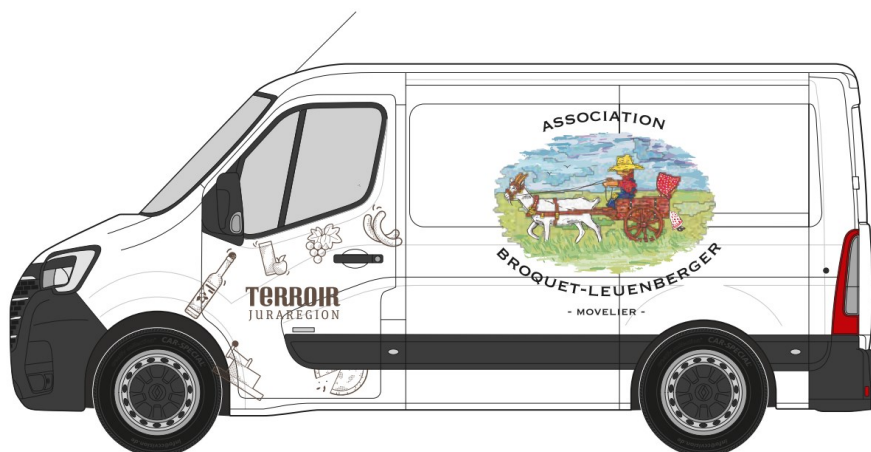
Photos x: quelques visuels faisant partie de la campagne 2021-22 avec 62 producteurs photographiés.



Photos: quelques visuels faisant partie de la campagne 2021-22 avec 62 producteurs photographiés.

Cette charte graphique est également utilisée pour la confection d'étiquettes « produits » ; un concept a été travaillé dans le cadre du projet Créalait. Yannick Woungly a réalisé son travail de diplôme à ce sujet, auprès de l'Institut suisse de l'emballage. Cette méthode propose un mariage entre l'identité du producteur et celle de Terroir Juraregion.

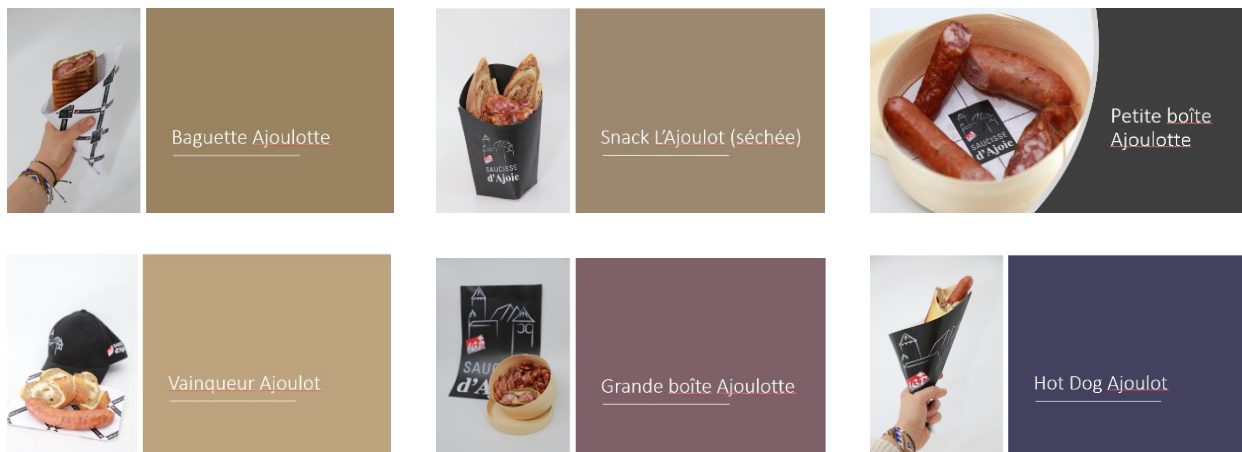




Photos : déclinaison du visuel sur un véhicule de livraison.

### 3.6.2.13 Saucisse d'Ajoie IGP

Le comté de l'interprofession Saucisse d'Ajoie IGP s'est retrouvé à trois reprises durant cette année. Les thématiques de promotion, commercialisation et développement d'une filière Porc jurassien ont été abordées. Il a été décidé de mener une campagne promotionnelle en lien avec la quinzaine des restaurations IGP. Il sera également effectué une promotion spécifique saucisse d'Ajoie IGP pour un public plus jeune en y intégrant « la baguette ajoulotte » et la bière Black Pig.



Photos : « La Baguette Ajoulotte » et autres déclinaisons produits ont été développés avec les emballages.

### 3.6.2.14 La Minute des terroirs

Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio en 2020.



Photo : Emission radio « La Minute des terroirs » : 48 émissions par an, 3 fois par semaine sur les radios RFJ et RJB.

## **DAS BESTE DER REGION**

### **regio•garantie**

#### **3.6.2.15 Das Beste der Region (DBR)**

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a également intégré cette année le visuel “ regio. garantie”, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.

Logo « Das Beste der Region ».

#### **3.6.2.16 Ecole à la ferme**

##### **Prestataires**

L'École à la Ferme, en 2021 a très bien fonctionné. Quatre nouveaux prestataires ont rejoint les rangs :

- **Jérôme Aubry – Ferme Galloway aux Bois**
- **Géraldine Gerber – Ferme Les Carolines à Corgémont**
- **Patrick Marchand – Ferme Marchand à Courtedoux**
- **Mayline Mutti – Ferme du Sergent à Mont Crosin.**

Deux séances des prestataires ont été organisées en visioconférence en début d'année 2021. Le but était de faire le point sur l'année difficile que fût 2020 et lancer la saison 2021 dans les meilleures conditions possibles compte tenu de la crise sanitaire qui sévissait encore.

Suite à la période de COVID, les journées HEP n'ont pas eu lieu en 2021. Cependant, les nouveaux prestataires ont été invités à faire des stages chez les anciens pour se former. Ce qui a très bien fonctionné. Chacun d'entre eux a pu se rendre chez un ancien prestataire pour voir le déroulement des activités.

##### **Activité de l'association romande**

La journée de formation s'est déroulée à la Ferme du Lignon à Genève le 3 novembre dernier. L'association Silviva a organisé des activités ludiques sur une demi-journée afin de présenter de nouvelles idées pour animer les ateliers lors des prestations EàF.

##### **Offre “Un jour à la ferme » avec le Parc Chasseral”**

Une nouvelle offre a été créée en collaboration avec le Parc Chasseral. Cette activité se nomme « Un jour à la ferme ». Le lancement de cette nouvelle offre s'est organisé chez la Famille Lerch aux Près-de-Cortébert le 6 mai dernier. L'offre a rencontré un beau succès en 2021. Ce sont 6 classes qui ont profité d'une journée complète à la ferme avec une matinée d'animations l'École à la Ferme suivie, l'après-midi d'une animation du Parc Chasseral sur le thème de la terre et de la biodiversité.



Photo: un jour à la ferme » photo Parc Chasseral

En partenariat avec le Parc Chasseral, il a été décidé que le Parc prendrait en charge une partie des charges pour les demi-journées effectuées sur son territoire en 2021. Cela représente 17 demi-journées. Le Parc Chasseral prend en charge la moitié de ces demi-journées pour soutenir le lancement de l'activité “Un jour à la ferme” et pour augmenter la part d'activité l'École à la Ferme sur le territoire du Jura bernois. Cet objectif avait été mentionné en début d'année 2020 et l'offre a été créée pour y répondre.

##### **2021 en quelques chiffres :**

- 1429 élèves ont participé à des activités l'École à la Ferme dans la région interjurassienne ;
- 39 demi-journées dans le Jura et le Jura bernois ;
- 22 journées complètes dans le Jura.

**Soutien financier :**

La recherche de fonds lancée en juillet a permis de récolter un montant de CHF 15'590.—. Le Canton du Jura par son service de l'enseignement a augmenté son soutien de CHF 2500.— pour un total de CHF 5000.— en 2021 et pour les années à venir. Le programme l'École à la Ferme a un lien direct avec le PER (Plan d'Etude Romand). En 2021, 694 élèves jurassiens ont eu la chance de vivre des ateliers dans les différentes fermes prestataires.

**3.6.2.17 Marguerite**

Ce projet de développement régional (PDR 2016-2021) sera prolongé jusqu'à fin 2022. Il prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour des axes et mesures suivantes :

**Mesures individuelles**

Ce projet de développement régional (PDR 2016-2021) sera prolongé jusqu'à fin 2022. Il prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour des axes et mesures suivantes :

**Mesures collectives**Axe parcours équestres

- Le parcours équestre du Clos du Doubs « Au pas du cheval » a été inauguré en avril 2018.
- Le parcours équestre Ajoie-Ouest a été inauguré le dimanche 30 juin 2019.
- Le tracé du parcours Ajoie-Est qui intègre le parcours « Triage des Chênes » développé par la société Escalé Bonfol a été finalisé en 2020 et inauguré le 3 octobre 2021 (l'inauguration avait été repoussée en raison de la situation sanitaire)
- Le tracé du parcours Haut-Plateau / Haute-Sorne est en cours de finalisation. Le balisage reste à faire.
- Le développement des parcours dans le Jura bernois reste compliqué et n'a pas encore abouti mais les travaux avancent :
  - Les oppositions et réserves pour le réseau équestre Chasseral ont été toutes levées.
  - Après de nombreux échanges et négociation par Marguerite, l'OACOT refuse d'autoriser le balisage d'un passage à proximité de Macolin. L'association a décidé de renoncer au balisage de cette partie.
  - Tous les propriétaires et exploitants des réseaux équestre Moutier, Bas Vallon et Tavannes ont été visités. Le bureau de géomètre travaille actuellement sur le plan en vue du dépôt du dossier en début d'année 2022.

L'association existante reconnue et expérimentée AREF (Association Réseau Equestre des Franches-Montagnes) est en train d'évoluer en une association jurassienne AREJ (Association Réseau Equestre Jura et environs). L'assemblée générale 2021 a donné plein pouvoir à son comité pour aller de l'avant dans cette évolution qui sera validée officiellement lors de l'assemblée générale 2022.

Des synergies avec l'AREC (Association Réseau Equestre Chasseral) ont été mise en place. Celle-ci a accepté d'évoluer en une association du Jura bernois et de reprendre sous sa responsabilité l'ensemble des réseaux du Jura bernois.

Des synergies vont prochainement être réalisées avec les réseaux équestres du canton d'Argovie. En effet, un projet de développement régional semblable à Marguerite a été mis en place. La fondation rurale a été sollicitée pour accompagner les porteurs de projets sous forme d'un mandat.

#### Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés :

- Communiqué de presse pour l'inauguration du réseau équestre Ajoie-Est ;
- Conférence de presse pour le voyage d'un mois d'une famille vaudoise sur les réseaux équestres du Jura et du Jura bernois dans le cadre de l'émission « Une seule planète » ;
- Réalisation de la carte équestre Chasseral (en cours de finalisation) ;
- Editorial dans le terrien sur les réseaux équestres Marguerite ;
- Shooting photo à proximité de Moron pour les réseaux équestres ;
- Stand de promotion dans le cadre du concours suisse des produits du terroir ;
- Développement d'un prototype pour un flyer commun entre BeJu tourisme rural et les associations des réseaux équestres ;
- Mise en valeur des investisseurs sur facebook ;
- Mise en valeur du projet à travers des publications « Fun facts » sur les réseaux sociaux ;
- Newsletter - Mise à jour et entretien du site Internet [www.re-beju.ch](http://www.re-beju.ch).

#### Axe qualité

- Les offices de tourisme ont effectué des coachings individuels chez les investisseurs Marguerite ;
- Un concept de développement d'un meuble pour la vente de produits du terroir chez les investisseurs et Marguerite est en cours de mise en place.

#### Axe centre de services

Le groupe de travail « Centre de services » comprenant les associations BeJu Tourisme rural, les chemins du bio et Marguerite s'est retrouvé régulièrement et s'est consolidé. Des synergies entre les associations ont pu être mises en place et de nombreuses actions communes ont été développées, notamment la réorganisation du groupe tourisme rural qui va évoluer une commission de l'agritourisme courant 2022.

De fructueux échanges avec Agritourisme suisse ont été menés. L'assemblée générale de BeJu tourisme rural a accepté une adhésion collective à Agritourisme suisse. Celle-ci sera reconduite chaque année et est soutenue financièrement par les chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois.

Le premier marché agritourisme et terroir s'est déroulé du 29 au 31 octobre sur le site de Ô Vergers d'Ajoie à Porrentruy. A cette occasion, les visiteurs ont pu admirer sur le site durant 1 mois une exposition de courge décorée.

Un fichier de recensement des offres agritouristiques a été mis en place pour faciliter le renseignement touristique chez les prestataires phares.

#### **3.6.2.18 PDR Créalait**

Début du projet Créalait en 2021, pour la « Phase de réalisation 2021-2026 ». Les buts sont :

Approvisionner la population avec des produits locaux et mieux rémunérer les agriculteurs en intégrant et en développant le savoir-faire de toute la filière : voici la philosophie de Créalait, un projet que le gouvernement JU et l'OFAG ont décidé de soutenir, le 4 décembre 2020, avec des investissements totaux de 11,2 millions de francs. Ce projet s'étalera sur 6 ans et sur le canton du Jura.

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » va débiter sa phase de réalisation, suite à l'aval donné par l'Office fédéral de l'agriculture, le Gouvernement jurassien et l'Association Créalait. Cette dernière regroupe 62 producteurs régionaux, 5 fromageries et 11 acteurs de la filière alimentaire du canton du Jura. Les investissements concernent la production agricole, la transformation, la logistique et les points de vente autour de la ville de Delémont. Ils complètent ainsi les structures de Porrentruy (Ô Vergers d'Ajoie) et Le Noirmont (Fromagerie des Franches-Montagnes). Le projet verra la réalisation de 16 mesures individuelles (Nouvelle Fromagerie de Develier / Logistique Fromajoie / Construction de 3 fromageries fermières / Investissements chez 10 producteurs de lait) et de 5 mesures collectives (Identité visuelle & communication produits / Offres touristiques sur sites / Coordination PDR & vie de l'association Créalait / Magasin de producteurs / Commercial multicartes). La première tâche est de développer les synergies entre les domaines de compétence. Nous axerons l'effort sur l'augmentation de la notoriété, la disponibilité et la compétitivité de nos produits.

Un autre effort doit être rapidement fourni dans le domaine de la vente. Actuellement nous nous concentrons sur la mise en place d'un magasin ou halle de producteurs, qui ne doit pas concurrencer les structures déjà en place mais plutôt les compléter. Suivra logiquement une phase de développement du marché, avec son corollaire d'augmentation des quantités transformées. Une fois cette étape franchie, un impact positif au niveau du nombre de producteurs concernés se fera sentir.

Nous sommes à disposition pour tout renseignement ou question. Ce projet est basé sur le long terme et devra se mettre en place, se consolider pour ensuite donner sa pleine mesure. Nous nous y attelons.

Les mesures suivantes sont prévues, dans le but de transformer 2,344 millions de kilos de lait supplémentaires par an d'ici la fin du projet en 2026:

#### **Mesures individuelles :**

IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP & Pâtes molles

- Société coopérative de fromagerie (17 livreurs de lait) ;

IND B : Locaux logistique Fromajoie SA

- Fromajoie SA (130 producteurs labélisés) ;

IND C : Fromageries fermières

- 3 entreprises agricoles à Soubey, Movelier et Montmelon ;

IND D : Conversion de fermes laitières (lait de fromagerie & BIO)

- 10 producteurs de lait pour conversions non-ensilage ;

#### **Mesures collectives :**

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion (produits)

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL 3 : Coordination PDR

- Mesure collective financée par l'Association Créalait / FRI ;

COL 4 : Magasin de producteurs « Cœur de paysan – La ferme jurassienne »

- Mesure collective financée par les producteurs APPR ;

COL 5 : Commercial multicarte

- Mesure collective financée par MIBA.





Photo : Inauguration de l'espace terroir, Mini-Marché Delémont, mesure collective du PDR Créalait.



Photo : Projet de "Magasin de producteurs à Develier", mesure collective du PDR Créalait.

« Le canton du Jura ne transforme que 28% de son lait, alors que le Jura bernois est champion avec 55%. Or les marchés sont demandeurs et la consommation de produits laitiers transformés est croissante ».

« En créant l'association Créalait, nous avons uni les efforts des personnes intéressées à mieux vendre les produits laitiers et de terroir. Cette association doit se développer et offrir des opportunités à de

### 3.6.3 Les projets en discussions

#### 3.6.3.1 Les Jubénales, saveurs et savoir-faire du Jura bernois

Ce projet, au bénéfice d'un financement NPR, a été initié en 2020 par la FRI et Savorissima, agence événementielle spécialisée dans les événements ayant trait au terroir. Le territoire du Jura bernois recèle de nombreux événements jouissant d'un caractère identitaire fort : la Foire de Chindon, la Fête de lutte, la Fête des saisons ou encore le Marché d'automne artisanal de Champoz. Cependant, il n'existe pas encore d'événement englobant l'ensemble du territoire du Jura bernois et qui en promouvrait ses spécificités. Les JuBénales souhaitent combler ce manque en devenant de véritables portes ouvertes du terroir.

Comme de nombreuses manifestations en 2020, la première édition des JuBénales n'a pas pu avoir lieu en 2021 et a été reportée au weekend du 25 et 26 juin 2022. En outre, la FRI a perdu l'expertise d'un partenaire précieux en la personne d'Eric Straetmans, fondateur de Savourissima, décédé en octobre 2021 à la suite d'une maladie. La FRI a donc repris tous les contacts sur le terrain avec les prestataires ainsi que les responsabilités qui avaient été déléguées à Savourissima. La FRI opère toujours au sein d'un comité de pilotage composé de Jura bernois tourisme, la Chambre d'agriculture du Jura bernois et du Parc régional Chasseral.

Afin de faire découvrir les spécificités du Jura bernois, la manifestation proposera de sillonner la région au travers de plusieurs itinéraires. Ces itinéraires permettront aux visiteurs de découvrir les thématiques mises en avant lors de cette première édition :

- Fromageries
- Exploitations agricoles
- Métairies, restaurants et caves
- Sites touristiques
- Artisans, producteurs, patrimoine culturel et industriel
- Circuits et promenades.

Les itinéraires seront accessibles grâce à l'achat d'un pass. Les modalités de ce pass doivent encore faire l'objet de discussion au sein du comité de pilotage, mais le but est de permettre aux visiteurs de pouvoir faire plusieurs itinéraires sur le même weekend.

### **3.6.3.2 PMO Atelier cheval**

Prévu en 2021, l'atelier n'a pas pu se réaliser compte tenu des disponibilités de chacun, bousculées une fois de plus par la situation sanitaire. L'atelier est dorénavant agendé au vendredi 28 janvier 2022.

Pour rappel, L'objectif sera de partager les défis auxquels l'élevage est confronté, réunir les différents acteurs en lien avec cette thématique et d'esquisser un plan d'actions au niveau interjurassien pour continuer les efforts de préservation de l'unique race indigène.

Le cheval Franches-Montagnes est l'emblème de la région. Ce fait ressort du plan de mise en œuvre pour la filière alimentaire et espace rural, validé par les différentes instances.

### **3.6.3.3 Transformation des produits du terroir à Porrentruy**

En juin 2021, la commune de Porrentruy s'est approchée de la Fondation rural interjurassienne, pour demander un soutien dans le lancement d'un projet en lien avec la transformation des produits du terroir. La commune possède un bâtiment actuellement en friche et situé proche du nouveau Marché St-Germain. Elle avait la volonté de proposer ce local aux agriculteurs et artisans régionaux afin qu'ils en fassent un lieu de transformation des produits locaux. Une demande pour démarrer une étape préliminaire a été transmise à l'OFAG, celle-ci a été acceptée. Une séance a été organisée et un appel aux agriculteurs ajoulots a été effectué par la FRI pour exposer la proposition.

Une trentaine de personnes ont participé à cette séance

A la suite de cette séance, un groupe d'intéressés a été réuni suite à cette séance. Ils ont rapidement conclu que le bâtiment proposé était une solution ambitieuse et coûteuse, celui-ci n'étant pas viabilisé.

Ensuite le groupe s'est réunis à 3 reprises afin de discuter ensemble de leur besoin et de manières de mutualiser les futurs achats de matériel de transformation. Il en est ressorti une volonté de leur part de faire des achats en communs, mais il s'est senti un manque d'énergie pour investir dans la mise en place d'un local commun en ville de Porrentruy. En parallèle, un autre groupe d'agriculteurs producteurs de céréales s'est regroupé et cherche des salutations pour mutualiser les étapes de la transformation du grain.

Le groupe céréalier s'est réuni en novembre 2021 et les idées suivantes ont été discutées :

Créer une coopérative et regrouper les farines :

- Eventuellement avoir un moulin et une presse sur un lieu fixe ;
- Acquérir un décortiqueur pour l'épeautre, un trieur, une ensacheuse, un appareil de mise en bouteille et d'étiquetage.

La conclusion des démarches entreprises entre la commune et la Fondation rurale sont les suivantes :

- La commune ressent un manque de volonté de s'investir dans la création d'un local de transformation sur son territoire. La commune décide de ne pas continuer ce projet ;
- La FRI va rédiger le dossier pour l'étape préliminaire du PDR et proposer un suivi aux groupes actuellement en réflexion pour les coacher dans la mise en place d'une solution adéquate pour qu'ils fonctionnent ensemble. L'étude préliminaire sera déposée en juin 2021.

### 3.6.3.4 Gaspillage alimentaire

Une étude préliminaire sur le gaspillage alimentaire dans le canton du Jura a été menée en 2021, en collaboration avec la Fondation O2, et le soutien de la FRC. Cette étude avait pour but de faire remonter les problématiques principales des acteurs du canton du Jura quant au gaspillage alimentaire et de proposer des pistes d'actions.

Une revue de littérature a été réalisée en amont afin de s'appuyer sur des définitions précises, ainsi que pour recenser et s'inspirer de campagnes de communications diverses déjà existantes, visant la réduction du gaspillage alimentaire.

Puis, afin d'analyser la situation réelle du canton, une enquête a été menée par différents biais.

Tout d'abord, un petit sondage a été envoyé à 50 communes jurassiennes afin d'avoir un aperçu des mesures envisageables à mettre en place pour réduire le gaspillage alimentaire. 31 communes y ont répondu, ce qui nous permet de mettre en exergue quelques éléments intéressants.

Un groupe de réflexion et d'expérimentation, composé de **13 Jurassiennes et Jurassiens volontaires, a été mis en place, dans le but de réfléchir à la problématique du gaspillage alimentaire** (photo ci-dessous), comprendre ce qui pousse les citoyens à jeter des aliments consommables dans leur quotidien, comprendre leur définition/perception du gaspillage alimentaire, tester des stratégies pour réduire le gaspillage à un niveau individuel/familial, et déterminer des actions de communication pour favoriser l'émergence d'une « culture anti-gaspillage » au sein de la population jurassienne.

En parallèle, un questionnaire a été diffusé à plus grande échelle, afin d'observer notamment ce que la population jurassienne considère comme du gaspillage alimentaire, ce qu'elle gaspille, pour quelles raisons et qu'est-ce qu'elle souhaiterait avoir comme outils supplémentaires pour réduire son gaspillage. 213 résidents du canton y ont répondu.

Enfin, ces différents outils ont permis d'identifier plusieurs axes d'approche, pour lesquels de multiples types d'actions ont été proposés.

Le dossier a été remis à l'Office de l'Environnement du Canton du Jura, qui devra se prononcer début 2022 pour choisir quelles mesures il désire instaurer.





### 3.6.4 9<sup>e</sup> Concours Suisse des produits du terroir

Le 9<sup>e</sup> Concours suisse des produits du terroir s'est déroulé durant le mois de septembre 2021 à Delémont-



Courtemelon et a décerné 353 médailles. Sur les 1'177 produits inscrits (1'113 en 2019, 1'258 en 2017, 1'036 en 2015), 1'106 produits (1'050 en 2019, 1'221 en 2017, 972 en 2015) ont été dégustés suite au travail de la Commission d'homologation. La remise des médailles a eu lieu le vendredi soir 24 septembre, permettant une communication des gagnants dans les médias le samedi ; et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Pour la première fois cette année, un prix a été décerné au produit le plus innovant, toutes catégories

confondues. Les critères de sélection regroupaient la nutrition, l'économie, l'écologie et l'éthique. Le Marché des Terroirs suisses a accueilli environ 10'000 visiteurs sur les deux jours des 25 et 26 septembre. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec de nombreux articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 300'000 médailles autocollantes (260'000 en 2019, 450'000 en 2017, 340'000 en 2015) ont été imprimées et seront placées sur les produits médaillés dans toute la Suisse durant les 2 ans qui suivent le concours.



En 2021, le Concours Suisse était organisé au niveau national, légitimé notamment par les partenariats et de la part de :

- Association suisse des AOP & IGP
- Réseau des Parcs Suisses
- Union suisse des paysans, Fondation pour une alimentation durable

- Pays romand – Pays gourmand. Soutenu par l'Office fédéral de l'agriculture.
- Etc.

En 2021, le concours a obtenu un soutien de CHF 269'770.- (CHF 317'850.- en 2019, CHF 249'600.- en 2017) de la part de **42 partenaires**. La soirée de gala a été le résultat de CHF 14'550.- de sponsoring supplémentaire par des entreprises intéressées (CHF 10'700.- en 2019).

### 3.6.4.1 Prix d'Excellence, Meilleurs producteurs suisse et Prix de l'Innovation 2021.

#### A - Produits laitiers / Milchprodukte / Latticini

Prix d'excellence :

##### Reblochon de Moudon

Fromagerie du Grand Pré SA

Bettex Marc

ZI du Grand Pré 4d, 1510 Moudon (VD)

079 623 54 05 / [marc.bettex@legrandpre.ch](mailto:marc.bettex@legrandpre.ch) /

<http://www.legrandpre.ch>



Meilleur producteur :

##### Fromagerie du Coteau Chuard Sàrl

Chuard Frenky

Route des planches 4, 1338 Ballaigues (VD)

078 621 80 47 / [laiteriedeballaigues@bluewin.ch](mailto:laiteriedeballaigues@bluewin.ch) / <http://www.fromagerie-ballaigues.ch>

#### B - Produits boulangers et pâtisseries / Bäckerei- und Konditoreiprodukte /

Prix d'excellence :

##### Panettone sterilizzato

Panetteria - Pasticceria Bordoni

Bordoni Giorgio

Via da Spultri 4, 7742 Poschiavo (GR)

078 843 71 69 / [bordonipanpast@bluewin.ch](mailto:bordonipanpast@bluewin.ch) /

<http://www.bordoni-poschiavo.ch>



Meilleur producteur :

##### Boulangerie - Pâtisserie Wolfisberg

Wolfisberg François

Place du Temple 5, 1227 Carouge (GE)

022 301 31 16 / [contact@wolfisberg.org](mailto:contact@wolfisberg.org) / <http://www.wolfisberg.org>



---

**C - Produits carnés / Fleischprodukte / Prodotti a base di carne**

---

Prix d'excellence :

**Filet séché aux Herbes de Porc Laineux**

Boucherie du Palais SA

Blaise Corminboeuf

Rue du Blavignac 5, 1227 Carouge (GE)

079 936 79 12 / [blaise.corminboeuf@vidonne.ch](mailto:blaise.corminboeuf@vidonne.ch) /  
<http://www.vidonne.ch>

Meilleur producteur :

**Köferli AG Metzgerei**

Köferli Albert

Hauptstrasse 37, 5312 Döttingen (AG)

079 225 47 47 / [albert.koeferli@metzgereikoeferli.ch](mailto:albert.koeferli@metzgereikoeferli.ch) / <http://www.metzgereikoeferli.ch>

---

**D - Fruits, légumes, miels, divers / Früchte, Gemüse, Honig, andere / Frutta, verdura, miele, altro**

---

Prix d'excellence :

**St. Galler Haselnussöl geröstet extra nativ**

St. Gallische Saatzucht

Buchard Marcel

Mattenweg 11, 9230 Flawil (SG)

079 607 51 49 / [kaltgepresst@saatzucht.ch](mailto:kaltgepresst@saatzucht.ch) / <http://www.st.galleroel.ch>

Meilleur producteur :

**Buchard Marcel**

Mattenweg 11, 9230 Flawil (SG)

079 607 51 49 / [kaltgepresst@saatzucht.ch](mailto:kaltgepresst@saatzucht.ch) / <http://www.st.galleroel.ch>

---

**E - Boissons alcoolisées / Alkoholische Getränke / Bevande alcoliche**

---

Prix d'excellence :

**Belle Hélène**

Cave de la Rose d'Or

Walther Jean-Michel et Yasmina

Chemin de Vyborne 1, 1184 Luins (VD)

079 210 64 64 / [info@caverosedor.ch](mailto:info@caverosedor.ch) / <http://www.caverosedor.ch>

Meilleur producteur :

**Gagygnole Sàrl**

Gyger Gaëtan, Luca, Tim

Derrières les Hôtas 25, 2748 Souboz (BE)

079 483 48 82 / [info@gagygnole.ch](mailto:info@gagygnole.ch) / <http://gagygnole.ch>

**Prix de l'innovation**

**L'Acouet vaudois**

Lemarquis Geoffroy Sàrl

Lemarquis Geoffroy

Chemin d'entre Deux Crêts 14, 1814 La Tour-de-Peilz (VD)

079 655 66 39 / [geoffroylemarquis@gmail.com](mailto:geoffroylemarquis@gmail.com) /

<http://www.chocolat-lemarquis.ch>



**3.6.4.2 Promotion des ventes par médailles**

300'000 médailles autocollantes ont été imprimées et seront apposées sur les produits médaillés dans toute la Suisse durant les 2 ans qui suivent le concours. Le site internet [www.concours-terroir.ch](http://www.concours-terroir.ch) et l'application iPhone AGIR info communiquent les noms de tous les produits médaillés au cours des 7 derniers concours, dans tous les cantons suisses.

**3.6.4.3 Jury / Concours**

Au total, 210 jurés (164 en 2019, 192 en 2017, 113 en 2015) ont participé à une ou plusieurs journées de dégustation ; une seule catégorie étant dégustée par jour (A, B, C, D et E). Les produits ont ainsi été dégustés durant 5 jours par lots de 2 à 8 produits lesquels ont été anonymisés au préalable et permettant une traçabilité complète. Les « fiches de dégustation » ont été uniformisées pour les 5 catégories du Concours Suisse et les « Schémas d'évaluation sensorielle » ont été rédigés en collaboration avec la Station fédérale de recherche de Liebefeld et l'Ecole de Changins, BEFH Zollikofen et informatisés. Les commentaires ont été plus détaillés.

Cette année, une formation en ligne a permis à 210 jurés de se familiariser avec les techniques de l'analyse sensorielle et le processus de dégustation propre au Concours Suisse.

La remise des médailles a eu lieu à la fin des dégustations à Delémont-Cinémont le vendredi 24 septembre 2021, de même que la remise des Prix des meilleurs producteurs, Prix d'excellence et Prix de l'innovation.

**3.6.4.4 Conférence internationale**

La conférence « Les enjeux et défis du E-commerce pour les produits du terroir » a rassemblé 100 personnes en présentiel (220 en 2019, 130 en 2017, 85 en 2015) en date du vendredi 24 septembre 2021, en collaboration avec Agridea et PR-PG, le Patrimoine Culinaire suisse et Europea (réseaux des écoles d'agriculture d'Europe, 16 pays présents).

**3.6.4.5 Edition 2023**

La 10e édition du Marché & Concours Suisse des produits du terroir aura lieu à Delémont-Courtemelon les 22-23-24 septembre 2023.



SCHWEIZER WETTBEWERB  
DER REGIONALPRODUKTE  
CONCOURS SUISSE  
DES PRODUITS DU TERROIR  
CONCORSO SVIZZERO  
DEI PRODOTTI REGIONALI



CONCOURS SUISSE  
DES PRODUITS DU TERROIR  
SCHWEIZER WETTBEWERB  
DER REGIONALPRODUKTE  
CONCORSO SVIZZERO  
DEI PRODOTTI REGIONALI

### 3.6.4.6 Remise des médailles 2021 Delémont Cinémont

La remise des médailles suisses a eu lieu le vendredi soir à 17h30 dans le Salle Cinémont 1, en présence d'environ 400 personnes. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 25 septembre 2021 en présence des Hôtes d'honneur, Terroir Fribourg, de l'Office fédéral de l'agriculture et des autorités cantonales (Présidente du Gouvernement Jurassien, Mme Nathalie Barthoulot).

	2021	2019	2017	2015	2013	2011
Nombre de producteurs en Concours	290	461	408	332	240	312
Cantons présents au Concours	20	22	25	23	21	23
Produits inscrits	1'177	1'113	1'258	1'036	922	1'021
Produits évalués	1'106	1'051	1'221	972	812	902
Nombre de jurés	210	164	192	113	101	86
Nombre de médailles	353	347	417	352	240	274

#### Médailles d'or des catégories A, B, C, D et E :





### 3.6.4.7 Statistique des cantons

Les médailles 2021 sont réparties comme suit :

Catégorie	Médaille OR	Médaille Argent	Médaille Bronze	Total médailles	Nombre total de produits	% de la catégorie	% de médailles par rapport à la catégorie	% médailles par rapport au total
Catégorie A	24	37	49	110	382	35%	28,8%	9,9%
Catégorie B	16	19	25	60	185	17%	32,4%	5,4%
Catégorie C	26	25	22	73	213	19%	34,3%	6,6%
Catégorie D	9	21	37	67	204	18%	32,8%	6,1%
Catégorie E	12	14	17	43	122	11%	35,2%	3,9%
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>116</b>	<b>150</b>	<b>353</b>	<b>1106</b>	<b>100%</b>	<b>31,9%</b>	<b>31,9%</b>

Les médailles sont géographiquement réparties comme suit :

Canton	Total produits médaillés
VD	73
FR	61
VS	51
JU	45
BE	35
NE	17
LU	16
GE	11
SG	9
AG	8
ZH	7
TI	6
BL	4
GR	4
TG	3
NW	1
OW	1
UR	1
<b>Total</b>	<b>353</b>

### 3.6.4.8 Marché des Terroirs- suisse / Hôte d'honneur Terroir Fribourg

Le jugement des produits a connu son apogée lors du grand Marché des terroirs suisses sur le site de la



Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon ([www.frij.ch](http://www.frij.ch)). Le Marché Suisse a eu lieu les 25 et 26 septembre 2021 et comptait pas moins de 120 exposants (175 en 2019, 195 en 2017, 158 en 2015, 139 en 2013, 151 en 2011) qui ont présenté leurs productions sur environ 2'000 m<sup>2</sup> (2'600 m<sup>2</sup> en 2019) de halles et surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries.



Le public a répondu présent, puisqu'environ 10'000 visiteurs se sont laissé séduire par les dégustations et découvertes sur les stands des petits producteurs. Les attractions des paysans et producteurs de tous les secteurs, ainsi que la présence d'Hôtes d'honneur ont été particulièrement appréciés et soignés. Une délégation de 36 personnes est venue représenter Terroir Fribourg, avec 11 stands et un groupe de joueurs de cor des Alpes. Le tout emmené par le Conseiller d'Etat Jean-raçois Steiert, présent lors de l'ouverture officielle.



#### **3.6.4.9 Animation du Goût**

Pour la première fois cette année, des Animations du goûts se sont déroulées dans la salle de gym. Agriculteurs, bouchers, brasseurs et autres producteurs ont présentés leurs produits et savoir-faire lors d'animation, coanimées par Jérôme Mouttet.

#### **3.6.4.10 Atelier du Goût**

Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché, afin de mieux comprendre la confection des produits et leur potentiel gustatif.



	2005	2007	2009	2011	2013	2015	2017	2019	2021
Nombre de produits inscrits / acceptés	936	1021 / 845	980 / 845	1022 / 968	922 / 812	1036/972	1258/1170	1113/1051	1177 / 1106
Nombre de médailles décernées	365	453	420	274	240	352	417	347	353
% de produits médaillés	39 %	54 %	50 %	28 %	29 %	36 %	35,6 %	33,1 %	31,9 %
Producteurs au Concours	290	352	350	312	252 ou 240	332	408	461	274
Nombre de stands Marché	120	158	143	140	139	158	195	170	120
Hôtes d'honneurs		Sbrinz AOC Val d'Aoste	Val Poschiavo Association AOC/IGP	Ville et canton Zurich Royaume du Maroc	Valais Franche-Comté	BS BL Freiburg + Naturpark	Alsace Argovie	Genève BEEF.CH	Terroir Fribourg
Thème conférence	-	-	-	Quelle place pour les produits du terroir en Suisse et en Afrique?	Les produits régionaux, moteur de l'économie régionale	Accès des produits régionaux aux marchés : quelles stratégies ?	Comment transformer sa région en une destination touristique gourmande ? (130 pers)	Qualité-Valeur ajoutée – Avenir (220 pers)	Les enjeux et défis du E-commerce pour les produits du terroir
Visiteurs marché	Env. 10'000	Env. 18'000	Env. 19'000	Env. 19'000	Env. 12'000	Annoncé 15'000	Annoncé 15'000	Annoncé 12'000	Annoncé 10'000
Remise des médailles	IGEHO, Bâle	Salon suisse des Goûts & Terroirs, Bulle	OLMA, St-Gall	Slow food Market, Zurich	Foire aux Saveurs & Artisans, Martigny	Markthalle, Basel	Courtemelon	Delémont-Cinémont	Delémont - Cinémont

### 3.6.5 International

#### 3.6.5.1 E-CMT international

La FRI continue son partenariat avec l'ONUDI pour la mise en place de concours nationaux de produits du terroir à l'international. Le Concours est considéré comme un outil clé de soutien à la production agricole indigène.

Entre 2020 et 2021, la FRI a développé la plateforme e-CMT à l'international en incluant la traduction de la plateforme eCMT ainsi que tous les supports et tutoriels explicatifs en anglais. Chaque nouveau pays désireux de développer le Concours chez lui, se voit ainsi offrir une plateforme à son nom, avec les fonctionnalités de base propre au Concours et adaptable à ses besoins.

La FRI a soutenu l'implantation de l'eCMT durant la 3ème édition du **Concours tunisien des produits du terroir** qui s'est déroulé début octobre à la Cité des Sciences de Tunis. Premier pays à l'international à utiliser l'eCMT, la Tunisie s'est appuyée sur cet outil informatique pour coordonner les différentes étapes du Concours.

De plus, le réseau international des concours nationaux a accueilli, en 2021, l'Egypte qui, pour donner suite au processus de mapping de ses produits régionaux, organisera son premier Concours en 2022. La FRI a fourni un accès à la plateforme en ligne afin que l'Egypte puisse s'appropriier et bénéficier de l'eCMT grâce à son adhésion au réseau international des concours nationaux.

La certification « **Concours** » sera probablement disponible en 2022, grâce à une procédure d'audit proposée par la FRI, actuellement en consultation auprès de tous les pays membres du réseau. L'accréditation des concours nationaux est une étape primordiale pour le réseau international, car elle permet d'évaluer le bon maintien des lignes directrices propres à l'organisation d'un Concours ainsi que le respect de la philosophie et de la méthodologie FRI-ONU. Il reprend les étapes clés mentionnées dans le guide PAMPAT.

### 3.6.5.2 Réseau des Concours Nationaux

Le tableau suivant permet un aperçu au 07.10.2021 des principaux concours dans le monde, nombre de produits et nombre de médailles décernées :

Concours suisse des produits du terroir		
2005	936 produits	365 médailles
2007	1'021 produits	453 médailles
2009	980 produits	420 médailles
2011	1'025 produits	274 médailles
2013	922 produits	240 médailles
2015	795 produits	352 médailles
2017	1'258 produits	417 médailles
2019	1'113 produits	347 médailles
2021	<b>1'177 produits</b>	<b>353 médailles</b>
Concours marocain des produits du terroir		
2014	374 produits	109 médailles
2016	550 produits	200 médailles
2018	650 produits	93 médailles
Concours tunisien des produits du terroir		
2017	236 produits	76 médailles
2019	645 produits	196 médailles
Concours général agricole Paris		
2018	5'782 produits (sans les vins)	1'398 médailles
2019	6'312 produits (sans les vins)	1'553 médailles

### Réseau « Terroirs du monde »

Les bases ont été posées pour la mise en place d'une collaboration internationale au niveau des concours dans le monde, en lien avec l'ONU. Le site internet [www.concours-terroir.org](http://www.concours-terroir.org) a été mis en place afin de permettre une bonne communication transversale.

La journée du 24 mars 2021 « 4<sup>e</sup> réunion du Réseau international des Concours nationaux de produits du terroir » a réuni sur zoom, 54 participants de 9 pays.



4<sup>ème</sup> Réunion du Réseau International des Concours Nationaux des Produits du Terroir

4th Meeting of the International Network of National Contest for Typical Food Products Organizers

## 4. Fiduciaire FRI

*L'esprit d'équipe des collaborateurs permet de faire face à tous les défis*

***L'année 2021 fut une année particulièrement chargée pour les collaborateurs et toute l'équipe fiduciaire s'est investie pour répondre aux demandes et aux attentes de notre clientèle. Malgré des périodes de stress importantes, la qualité des prestations a été garantie. De plus, les collaborateurs sont également très satisfaits de leur environnement de travail. Malgré les bouleversements dus à la situation sanitaire, le département fiduciaire a rempli sa mission en apportant des prestations et conseils appréciés par ses clients.***

### LES FAITS MARQUANTS

- L'arrivée de nouveaux clients a été un point de satisfaction, de même que les multiples contacts entretenus avec de potentiels clients. Cela nous indique que la Fiduciaire FRI occupe un rôle important et est reconnue comme un partenaire fiable et essentiel de l'agriculture jurassienne.
- Les enquêtes menées auprès des clients montrent également un haut niveau de satisfaction. Ce constat nous conforte dans la stratégie menée par le département fiduciaire.
- Les résultats financiers 2021 du département sont également positifs. Le travail et l'implication de toute l'équipe ont joué un rôle déterminant dans ce résultat. L'esprit d'équipe des collaborateurs permet de faire face à tous les défis, ceci dans le but de pérenniser les activités de notre fiduciaire.
- La demande pour l'utilisation des logiciels comptables continue de croître. De nombreuses demandes nous parviennent quant à la possibilité d'utiliser notre Terminal Server « Agro-Cloud ».



- Malheureusement, les cours de formation continue en lien avec les logiciels comptables

n'ont pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir les dispenser en 2022.

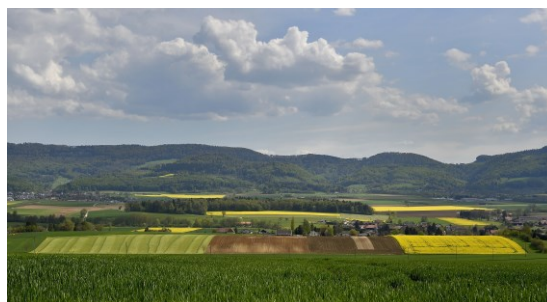
### LES DEFIS

Le maintien du niveau de qualité des prestations est primordial afin de garantir un conseil adapté et personnalisé. Il en va de la satisfaction des clients, un élément central pour notre département. La Fiduciaire FRI sera prête à répondre à ce défi grâce à des outils performants et des informations issues de la comptabilité analytique permettant à l'exploitant de prendre des décisions et d'orienter sa stratégie d'entreprise.

Nous cherchons toujours à faciliter le travail de nos clients en mettant à disposition des outils professionnels leur permettant d'optimiser leurs tâches administratives et comptables.

L'environnement dans lequel évolue l'agriculture propose de nombreux défis à relever. Nous souhaitons être un partenaire à l'écoute et un conseiller avisé, sur lequel les agricultrices et agriculteurs peuvent s'appuyer. Nos conseils ambitionnent d'assurer la pérennité des exploitations et d'optimiser la situation personnelle des exploitants sous plusieurs aspects (finances, fiscalité, prévoyance). Les comptables œuvrent déjà en ce sens et continueront à le faire.

Le paysage témoin de la diversité de l'agriculture.



## 4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des boucllements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possibles et de fournir des solutions adaptées à chaque client.



Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.

En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.



## 4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 9 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.30 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Cet élément est relevé par les collaborateurs lors des entretiens annuels. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2021 est la suivante :

- 4 comptables (3.5 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.3 EPT) ;
- 2 secrétaires comptables (y.c en formation HEG) (1.3 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les EPT comptables sont passés de 3.4 à 3.5 en 2021 en raison de l'augmentation du taux d'activité de l'une de nos collaboratrices.

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du département totalisent 10'687 heures (10'633 en 2020). Ces chiffres restent stables par rapport à l'année précédente, ce qui marque une certaine continuité dans le fonctionnement de l'organisation.

Néanmoins, les absences pour cause de maladies et accidents sont nettement plus élevées que les années précédentes. Diverses raisons expliquent cette situation particulière, notamment le Covid-19 qui a touché certains collaborateurs du département, ce qui a engendré des isolements et donc des heures imputées en maladie.

A noter également le congé maternité d'une collaboratrice qui a demandé une organisation et une flexibilité accrue de la part des collaborateurs car il a été choisi de ne pas remplacer la collaboratrice absente.

Le 77.35% de l'imputation des heures, soit 8'267 heures, est attribué au projet n°4000 propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.). La répartition des heures 2021 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

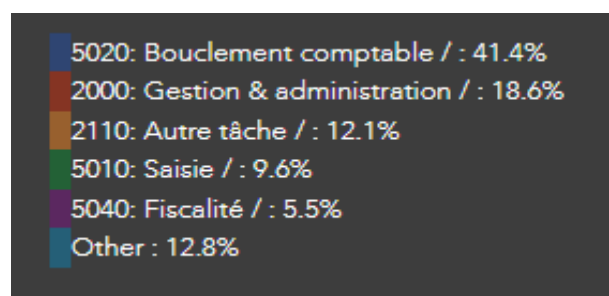
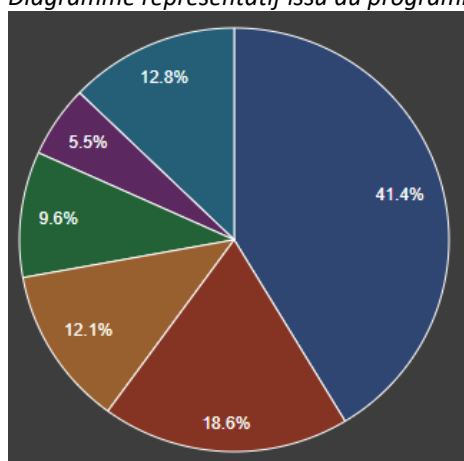
**Tableau 25**

*La répartition des heures 2021 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :*

5020	Boucllement comptable	3'419 heures /41.4 %
2000	Gestion & administration	1'542 heures / 18.6 %
2110	Autres tâches	1'002 heures / 12.1 %
5010	Saisie comptabilisé	793 heures / 9.6 %
5040	Fiscalité	452 heures / 5.5 %
	Reste des heures imputées	1'059 heures / 12.8 %

**Figure 13**

*Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :*





### 4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2021 sont au nombre de 346 (340 en 2020).

Les mandats 2021 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2021</u>
• Mandats pour des exploitations agricoles :	273
• Mandats sans exploitation mais lié à l'agriculture :	13
• Mandats sans liens avec l'agriculture :	16
• Mandats pour travaux de fiscalité agricole et non agricole :	44
<b>Totaux :</b>	<b><u>346</u></b>

Sur l'ensemble des mandats de la fiduciaire. Les comptabilités agricoles représentent le 79% des dossiers, soit 273. Néanmoins, il faut également relever que la majorité des mandats de fiscalité sont liés à l'agriculture.

Selon les statistiques cantonales 2020, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 1009. Ainsi, en matière de comptabilités agricoles, la part de marché de la fiduciaire FRI représente environ 27%.

Les types de mandats 2021 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	85	72
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	100	89
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	85	110
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	27	23
• Aides au bouclage et/ou fiscalité uniquement :	49	46
<b>Totaux :</b>	<b><u>346</u></b>	<b><u>340</u></b>

Les informations de nos bases de données concernant les types de dossiers ont été remises à jour durant l'exercice 2021 en fonction du traitement effectif du mandat. Certains changements dans les types de dossiers sont donc apparus et viennent biaiser les comparaisons annuelles. De plus, certains clients qui tenaient la saisie des données eux-mêmes, nous ont demandé d'effectuer cette tâche pour l'exercice 2021 en raison d'une surcharge de travail.

La stratégie de la fiduciaire vise à augmenter le nombre de comptabilités analytiques dans le but de fournir des indications précieuses dans l'interprétation des données comptables. Cet outil de décision permet à l'exploitation de faire des choix stratégiques importants pour son entreprise.

La promotion de l'utilisation des logiciels par les clients est également réalisée. Ceci afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du bouclage. Au vu des informations ci-dessus, environ 50% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction mettent également en évidence que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de 3.87 points sur un maximum de 4 points possibles. Ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.

## 4.4 Outils informatiques

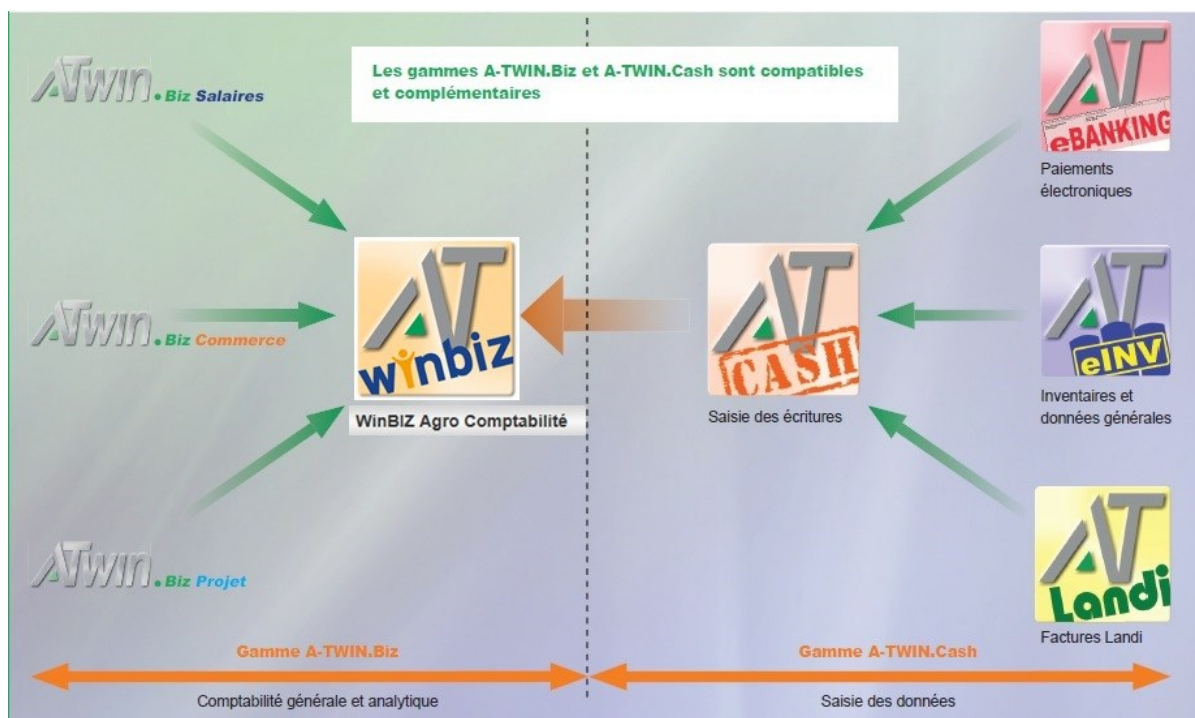
La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des boucléments comptables.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme Atwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, Atwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

Atwin e-banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.



De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;

- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

Au 31.12.2021, la Fiduciaire compte 101 utilisateurs de l'Agro-Cloud. Soit 59% des clients comptabilisant eux-mêmes les données comptables. Ces chiffres sont en constante augmentation et reflètent l'engouement pour cet outil facilitant le travail aussi bien du client que du comptable.

## 4.5 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2021, nous avons pu transmettre les données de 26 dossiers.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

## 5. Secteurs de production et gestion des sites

### 5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les deux différents domaines de l'exploitation, à savoir : la culture maraîchère et l'arboriculture Bio. À la suite du départ de Manuel Chalverat, nous avons engagé Guillaume Joray afin d'assurer la conduite de l'équipe du jardin.

La vente du mois de mai a été plus compliquée que l'année précédente, la cause principale étant la météo maussade du printemps. Pour ce marché nous produisons en Bio les aromatiques, les fleurs qui ont une utilité dans le jardin, les plants de légumes d'été et certaines vivaces. Pour les plantes ornementales horticoles comme nous ne les produisons plus nous effectuons de la revente !

La production de légumes sur le site de Courtemelon a, malgré un début de saison compliquée, bien fonctionné. En arboriculture, la saison 2021 a été mauvaise. Nous n'avons pressé que quelques centaines de litres de jus et vendu les quelques beaux fruits. La gestion et le suivi des cultures en bio est de mieux en mieux maîtrisée.

Le marché de légumes (fin avril à début décembre) ouvre ses portes tous les jeudis après-midi à la satisfaction de la clientèle. Ceux-ci sont très satisfaits de ce marché BIO, local et de saison. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité. Nous livrons également nos légumes à plusieurs magasins de la région.

Un AFP, Morad Badrah et une apprentie de première année, Julie Voillat ont débuté leur formation chez nous en août.

Deux apprentis maraîchers ont terminé leur formation chez nous, Florian Quentin qui a obtenu son CFC et Noah Fedi qui a malheureusement échoué à son examen.

### 5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour l'hôtel a été délivrée le 4 janvier 2021 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à Alain Adatte, pour l'exploitation de l'hôtellerie de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon.

Nous avons subi cette année encore nombre de désistements de réservations en raison du Covid. Toutefois, nous avons assuré les repas pour les élèves et le personnel.

Notre restauration doit faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label « Fourchette verte » et au label de l'alimentation équilibrée. Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir.



Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-gestionnaires en intégrant, par des mises en situation sous forme de problèmes ou tâches pratiques, tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour des cours en tous genres.

Logo « Restaurant de Courtemelon ».

## 5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

### 5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m<sup>2</sup> de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

### 5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

## 5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva dont le siège est à Winterthur, a fêté son 75e anniversaire l'année passée. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

L'organisation offre aux jeunes entre 14 et 25 ans la possibilité de découvrir la vie quotidienne à la ferme. Pour cela les familles paysannes Agriviva propose des stages de découvertes entre 2 à 8 semaines dans différents domaines du monde agricole, qui leur est souvent inconnu. Chaque année, plus de 1'000 jeunes retroussent leurs manches et mettent la main à la pâte dans une ferme en Suisse, que ce soit dans le ménage, au jardin, à l'étable ou aux champs. Les futurs consommateurs deviennent des acheteurs éclairés qui connaissent le contexte de la production alimentaire. Agriviva favorise ainsi le développement personnel et élargit l'horizon de ces jeunes. Pour les jeunes de plus de 16 ans, un stage est possible dans une région linguistique autre que celle de leur langue maternelle (moyennant des connaissances suffisantes pour un vocabulaire de tous les jours).

Durant l'année 2021, 1393 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 48 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, [www.agriviva.ch](http://www.agriviva.ch) par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.





## **5.5 Médiathèque – Centre de documentation**

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour.

## 6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

### 6.1 Etats financiers (en CHF)

<b>Actif (en CHF)</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Trésorerie	872'697	350'795
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'358'518	1'347'522
Autres créances à court terme	256'178	341'104
Stocks et prestations de services non facturées	351'940	409'570
Actifs de régularisation	160'553	175'859
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>2'999'885</b>	<b>2'624'850</b>
Immobilisations financières	30'002	2
Immobilisations corporelles	203'465	296'713
<b>Total de l'actif Immobilisé</b>	<b>233'467</b>	<b>296'715</b>
<b>Total ACTIF</b>	<b>3'233'352</b>	<b>2'921'565</b>

<b>Passif (en CHF)</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	483'590	379'190
Dettes à court terme portant intérêt	5'350	8'826
Autres dettes à court terme	347'541	333'461
Passif de régularisation	1'171'486	988'573
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'007'966</b>	<b>1'710'050</b>
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>2'007'966</b>	<b>1'710'050</b>
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	841'514	895'751
Résultat de l'exercice	13'872	-54'237
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1'225'386</b>	<b>1'211'514</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3'233'352</b>	<b>2'921'565</b>

<b>Compte de résultat (en CHF)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Produits nets des prestations de services	3'552'557	3'058'122
Autres produits d'exploitation	7'122'108	6'934'581
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	-56'230	97'770
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>10'618.435</b>	<b>10'090'474</b>
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'259'032	-1'134'590
Charges de personnel	-7'153'366	-6'857'367
Autres charges d'exploitation	-2'122'982	-2'048'667
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-10'535'380</b>	<b>-10'040'623</b>
<b>Résultat d'exploitation brut (EBITDA)</b>	<b>83'055</b>	<b>49'851</b>
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	78'875	50'000
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-140'648	-147'065
<b>Total des amortissements et corrections de valeurs</b>	<b>-61'773</b>	<b>-97'065</b>
<b>Résultat d'exploitation net (EBIT)</b>	<b>21'282</b>	<b>-47'214</b>
Résultat financier	-3'104	173
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	0	-1'808
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>18'178</b>	<b>-48'849</b>
Impôts directs	-4'306	-5'388
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>13'872</b>	<b>-54'237</b>

## 7. Annexes

**Tableau 26**

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			648		158	806
1010	AQ-Formation			64		5	68
1100	CFC agricole	9	44	4'802	1'843	732	7'430
1110	CFC Agr spéc agr bio			33	22	20	74
1120	CIE CFC agricole			183	22	24	229
1150	AFP agropraticien			383	63	15	461
1160	CIE AFP agropraticien					3	3
1200	CFC GEF-GEI		8	6'258	55	226	6'546
1210	CIE CFC GEI			250		3	253
1250	AFP EEI			2'697	67	9	2'773
1260	CIE AFP EEI			171			171
1300	AFP ASA			112			112
1400	Commission formation professionnelle			297		243	540
1410	Examens CFC agricole			520	103	81	704
1420	Examens AFP agropraticiens			63		19	82
1430	Examens CFC GEI			385		31	416
1440	Examens AFP EEI			132		19	151
1500	Brevet et maîtrise agricoles		96	821	629	623	2'169
1510	Commission de maîtrise agricole			170			170
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne			1'361	114	375	1'849
1560	Commission Formation paysanne			91			91
1600	Brevet fédéral de concierge			2	10	71	83
1700	Formation continue prestée	1	18	1'167	1'037	561	2'783
1710	Formation continue prestée - formateurs			92			92
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			559			559
1712	Accompagnement stagiaires externes			8			8
1721	Agro-FRI				3		3
1731	Formation continue prestée - Apiculture					15	15
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			124			124
1750	Conférence internationale		98	13		18	128
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			25	21		46
1772	GASL 2020				112	124	236
1950	Exploitation cultures spéciales			6	77	4'701	4'784
2000	Conseil				954		954
2100	Conseils en production animale				1'626		1'626
2110	Parasites des bovins				72		72
2135	Apiculture				654	435	1'089

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
2151	Interreg SPAD				1'271		1'271
2160	Mesure de protection des troupeaux				61		61
2200	Coordination DA PVE			312			312
2205	Conseils en production végétale				2'890	52	2'942
2210	Aménagement pâturages				648	10	658
2220	Essais grandes cultures			10	358		368
2230	Erosion des sols				45		45
2240	Réseaux écologiques JU				623		623
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				26	8	34
2244	Projets qualité du paysage JU				1		1
2251	Terres Vivantes				1'558	5	1'563
2252	Agroforesterie				143		143
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				89		89
2285	Expertises en production végétale				256		256
2289	Désherbage avec robotique				433		433
2292	Conseils en environnement				728		728
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				681		681
2310	VERGERS +				11		11
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				628		628
2400	Station phytosanitaire			36	3'502	4	3'541
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			29	9'892	91	10'012
2610	Mise en valeur des données comptable				28		28
2630	Développement régional				27		27
2640	Conseil énergétique				107		107
2650	Bien dans ses bottes				23		23
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				516	3	519
3300	Concours suisse : Concours	39	1'185	147	21	201	1'593
3310	Concours suisse : Marché	34	148	217	473	238	1110
3320	Concours suisse : Communication		170			402	572
3330	Soirée de Gala - Concours		211	50		314	575
3410	Certifications					348	348
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		904			212	1'116
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		5			19	24
3455	PDR Jura bernois		612				612
3456	Les JuBénales		83		31	13	126
3460	Gaspillage alimentaire		100			1	101
3480	Viande de cheval du Jura		588		45	103	736
3481	e-Commerce		128			5	133
3490	Fillière Laitière- CREALAIT		518			417	935
3525	Communication globale JU		743			157	899
3530	Foires et manifestations Supra JU		73			34	107
3545	Projets régionaux JU		519			22	541
3620	Communication globale JB		610				610



PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3630	Foires et manifestations Supra JB		72				<b>72</b>
3640	Projet régionaux JB		243				<b>243</b>
3700	Agritourisme - Tourisme rural		1'212			8	<b>1'220</b>
3710	Ecole à la Ferme		118	1			<b>119</b>
3800	DBR					42	<b>42</b>
3911	Interreg : Tourisme & Consommer local		320				<b>320</b>
3920	Concours Internationaux		137			7	<b>144</b>
3930	DistiSuisse		22				<b>22</b>
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	8'267			274	30	<b>8'571</b>
7000	Gestion administration FRI	21				9'682	<b>9'703</b>
7020	Formation continue collaborateurs	58	77	290	242	82	<b>749</b>
7021	Formation initiale					2'367	<b>2'367</b>
7050	Agriviva					131	<b>131</b>
7060	Informatique					382	<b>382</b>
7100	Relations publiques - médias - communication		1		45	409	<b>454</b>
7110	Terrien interjurassien					169	<b>169</b>
7120	Centre de documentation					5	<b>5</b>
7200	Secteur hôtelier			13		5'404	<b>5'417</b>
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion					2'893	<b>2'893</b>
8010	Entretien, aménagement, par expl hort					2'152	<b>2'152</b>
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion					717	<b>717</b>
8110	Loveresse: Contrat de gérance			1		1'027	<b>1'028</b>
<b>Total</b>		<b>8'430</b>	<b>9'060</b>	<b>22'553</b>	<b>33'156</b>	<b>36'679</b>	<b>109'878</b>

**Tableau 27**

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

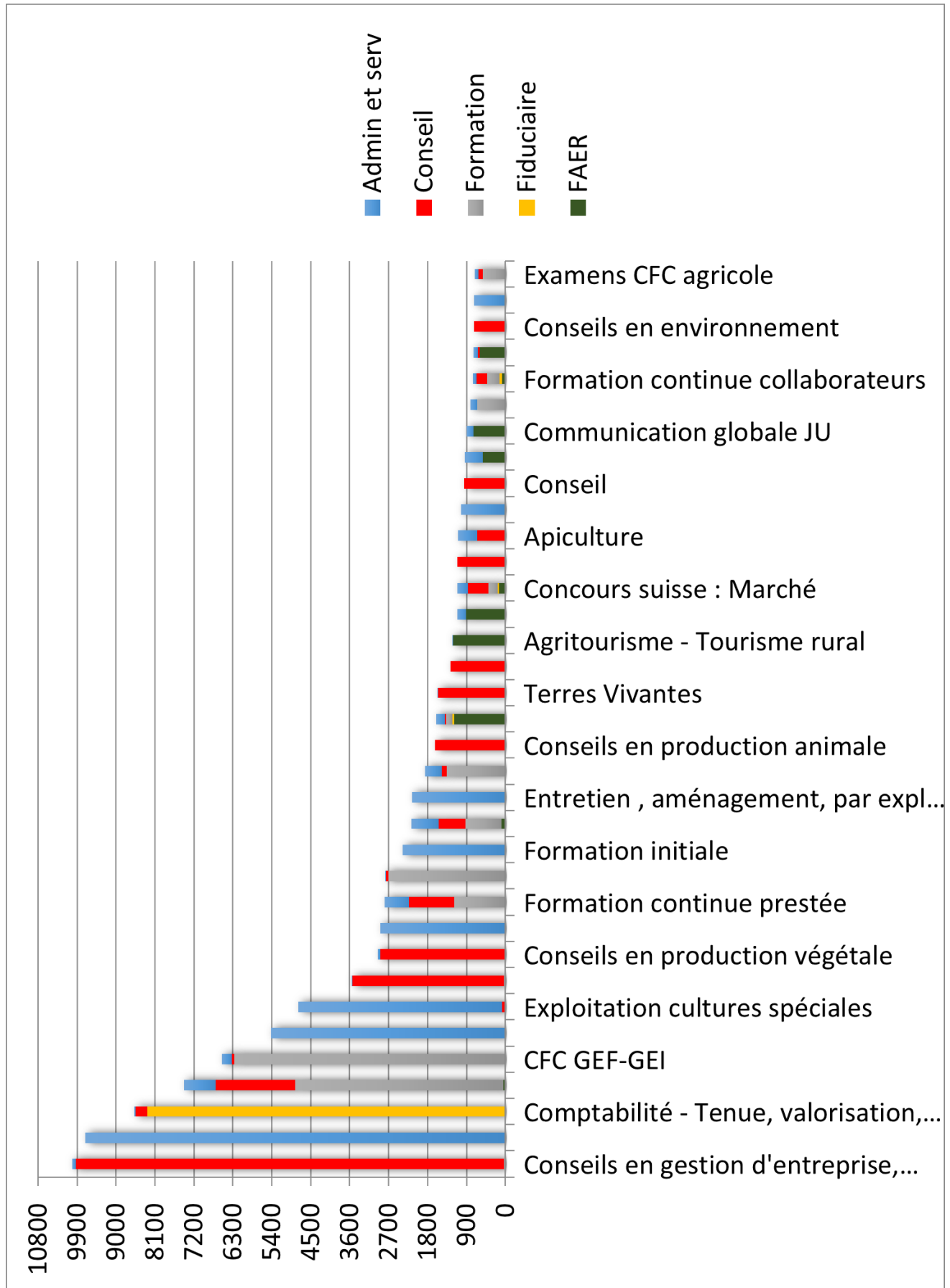
PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			29	9'892	91	<b>10'012</b>
7000	Gestion administration FRI	21				9'682	<b>9'703</b>
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	8'267			274	30	<b>8'571</b>
1100	CFC agricole	9	44	4'802	1'843	732	<b>7'430</b>
1200	CFC GEF-GEI		8	6'258	55	226	<b>6'546</b>
7200	Secteur hôtelier			13		5'404	<b>5'417</b>
1950	Exploitation cultures spéciales			6	77	4'701	<b>4'784</b>
2400	Station phytosanitaire			36	3'502	4	<b>3'541</b>
2205	Conseils en production végétale				2'890	52	<b>2'942</b>
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion					2'893	<b>2'893</b>
1700	Formation continue prestée	1	18	1'167	1'037	561	<b>2'783</b>
1250	AFP EEI			2'697	67	9	<b>2'773</b>
7021	Formation initiale					2'367	<b>2'367</b>
1500	Brevet et maîtrise agricoles		96	821	629	623	<b>2'169</b>
8010	Entretien, aménagement, par expl hort					2'152	<b>2'152</b>
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne			1'361	114	375	<b>1'849</b>
2100	Conseils en production animale				1'626		<b>1'626</b>
3300	Concours suisse : Concours	39	1'185	147	21	201	<b>1'593</b>
2251	Terres Vivantes				1'558	5	<b>1'563</b>
2151	Interreg SPAD				1'271		<b>1'271</b>
3700	Agrotourisme - Tourisme rural		1'242			8	<b>1'220</b>
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		904			212	<b>1'116</b>
3310	Concours suisse : Marché	34	148	217	473	238	<b>1'110</b>
2135	Apiculture				654	435	<b>1'089</b>
8110	Loveresse : Contrat de gérance			1		1'027	<b>1'028</b>
2000	Conseil				954		<b>954</b>
3490	Fillière Laitière- CREALAIT		518			417	<b>935</b>
3525	Communication globale JU		743			157	<b>899</b>
1000	Dpt Formation – Gestion Développement			648		158	<b>806</b>
7020	Formation continue collaborateurs	58	77	290	242	82	<b>749</b>
3480	Viande de cheval du Jura		588		45	103	<b>736</b>
2292	Conseils en environnement				728		<b>728</b>
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion					717	<b>717</b>
1410	Examens CFC agricole			520	103	81	<b>704</b>
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				681		<b>681</b>
2210	Aménagement pâturages				648	10	<b>658</b>
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				628		<b>628</b>
2240	Réseaux écologiques JU				623		<b>623</b>
3455	PDR Jura bernois		612				<b>612</b>
3620	Communication globale JB		610				<b>610</b>
3330	Soirée de Gala – Concours		211	50		314	<b>575</b>
3320	Concours suisse : Communication		170			402	<b>572</b>

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1711	Commission formation pr Formation continue prestée – Mandat IFFP			559			559
3545	Projets régionaux JU		519			22	541
1400	Commission formation professionnelle			297		243	540
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				516	3	519
1150	AFP agropraticien			383	63	15	461
7100	Relations publiques - médias – communication		1		45	409	454
2289	Désherbage avec robotique				433		433
1430	Examens CFC GEI			385		31	416
7060	Informatique					382	382
2220	Essais grandes cultures			10	358		368
3410	Certifications					348	348
3911	Interreg: Tourisme & Consommer local		320				320
2200	Coordination DA PVE			312			312
2285	Expertises en production végétale				256		256
1210	CIE CFC GEI			250		3	253
3640	Projet régionaux JB		243				243
1772	GASL 2020				112	124	236
1120	CIE CFC agricole			183	22	24	229
1260	CIE AFP EEI			171			171
1510	Commission de maîtrise agricole			170			170
7110	Terrien interjurassien					169	169
1440	Examens AFP EEI			132		19	151
3920	Concours Internationaux		137			7	144
2252	Agroforesterie				143		143
3481	e-Commerce		128			5	133
7050	Agriviva					131	131
1750	Conférence internationale		98	13		18	128
3456	Les JuBénales		83		31	13	126
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			124			124
3710	Ecole à la Ferme		118	1			119
1300	AFP ASA			112			112
3530	Foires et manifestations Supra JU		73			34	107
2640	Conseil énergétique				107		107
1600	Brevet fédéral de concierge			13	10	79	103
3460	Gaspillage alimentaire		100			1	101
1710	Formation continue prestée – formateurs			92			92
1560	Commission Formation paysanne			91			91
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				89		89
1420	Examens AFP agropraticiens			63		19	82
1110	CFC Agr spéc agr bio			33	22	20	74
2110	Parasites des bovins				72		72
3630	Foires et manifestations Supra JB		72				72
1010	AQ-Formation			64		5	69
2160	Mesure de protection des troupeaux				61		61
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			25	21		46
2230	Erosion des sols				45		45

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3800	DBR					42	<b>42</b>
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				26	8	<b>34</b>
2610	Mis en valeur des données comptable				28		<b>28</b>
2630	Développement régional				27		<b>27</b>
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		5			19	<b>24</b>
2650	Bien dans ses bottes				23		<b>23</b>
3930	DistiSuisse		22				<b>22</b>
1731	Formation continue prestée – Apiculture					15	<b>15</b>
2310	VERGERS +				11		<b>11</b>
1712	Accompagnement stagiaires externes			8			<b>8</b>
7120	Centre de documentation					5	<b>5</b>
1721	Agro-FRI				3		<b>3</b>
1160	CIE AFP agropraticien					3	<b>3</b>
2244	Projets qualité du paysage JU				1		<b>1</b>
<b>Total</b>		<b>8'430</b>	<b>9'060</b>	<b>22'553</b>	<b>33'156</b>	<b>36'679</b>	<b>109'878</b>

**Figure 14**

Analyse des activités de la FRI en 2021 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.





**Tableau 28***Conseil de Fondation au 31 décembre 2021.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>	<b>Fonction</b>	<b>Représentation</b>
Monsieur	<b>Monin</b>	François	Delémont JU		CJA - JU profession
Monsieur	<b>Habegger</b>	Walter	Crémigne BE		Canton BE
Madame	<b>Riesen</b>	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	<b>Pape</b>	Nicolas	Pleigne JU		CJA - JU profession
Monsieur	<b>Kohli</b>	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	<b>Lachat</b>	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	<b>Leuenberger</b>	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	<b>Balmer</b>	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	<b>Saucy</b>	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	<b>Erard</b>	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	<b>Schlüchter</b>	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	<b>Tschanz</b>	Christian	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	<b>Lachat</b>	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	<b>Michael</b>	Gysi	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Madame	<b>Grossniklaus</b>	Tessa	Loveresse	Secr. générale	CAJB (voix consultative)
Monsieur	<b>Girardin</b>	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	<b>Bourquin</b>	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

**Tableau 29***Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2021.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Madame	<b>Pedro</b>	Kembi	2800 Delémont
Madame	<b>Vuilleumier</b>	Kylie	2615 Sonvilier

**Tableau 30***Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	<b>Chaouch Aoun</b>	Rebab	2503 Bienne
Madame	<b>Ciampi</b>	Amanda	2950 Courgenay
Madame	<b>Droz</b>	Emilie	2857 Montavon
Madame	<b>Falco</b>	Chloé	2720 Tramelan
Madame	<b>Freléchox</b>	Aurore	2873 Saulcy
Madame	<b>Fringeli</b>	Manon	2800 Delémont
Madame	<b>Guenat</b>	Audrey	2935 Beurnevésin
Madame	<b>Hess</b>	Julie	2873 Saulcy
Madame	<b>Strafella</b>	Sabrina	2502 Bienne
Madame	<b>Thaqi</b>	Rina	2822 Courroux
Madame	<b>Vegano</b>	Jazzmine	2832 Rebeuvelier
Madame	<b>Willemin</b>	Shadya	2732 Reconvilier

**Tableau 31***Lauréats AFP Agropaticien 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	<b>Bouduban</b>	Nayah	2802 Develier
Monsieur	<b>Crétin</b>	Eliot	2864 Soulce
Monsieur	<b>Gonçalves</b>	Jayson	2610 St-Imier
Monsieur	<b>Guesh</b>	Futsum	2300 La Chaux-de-Fonds NE
Monsieur	<b>Hubleur</b>	Kylian	2942 Alle
Monsieur	<b>Jufer</b>	Kevin	2745 Grandval
Monsieur	<b>Ritter</b>	Alexandre	2800 Delémont
Monsieur	<b>Sütterlin</b>	Patrik	2813 Ederswiler

**Tableau 32***Lauréats Diplôme de paysanne 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2021			

**Tableau 33***Lauréats CFC Agriculteur 2021.*

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Localité</b>
Monsieur	<b>Berberat</b>	Aloïs	2345 Les Breuleux
Madame	<b>Beuret</b>	Laetitia	2353 Les Pommerats
Monsieur	<b>Bühler</b>	Mathias	2607 Cortébert
Monsieur	<b>Chapuis</b>	Charles	2908 Grandfontaine
Monsieur	<b>Chételat</b>	Lucas	2823 Courcelon
Monsieur	<b>Chèvre</b>	Michel	2806 Mettembert
Monsieur	<b>Froidevaux</b>	Valentin	2360 Le Bémont
Monsieur	<b>Gondolfo</b>	Mario	2952 Cornol
Monsieur	<b>Girardin</b>	Quentin	2855 Glovelier
Madame	<b>Hulmann</b>	Sophie	2883 Montmelon
Monsieur	<b>Jeandupeux</b>	Alexis	2345 Les Breuleux
Monsieur	<b>Jodry</b>	Yvann	2340 Le Noirmont
Monsieur	<b>Marchand</b>	Damien	2362 Montfaucon
Monsieur	<b>Nicolet-dit-Félix</b>	Florian	2748 Les Ecorcheresses
Madame	<b>Roy</b>	Juliane	2900 Porrentruy
Monsieur	<b>Schneider</b>	Alec	2904 Bressaucourt
Monsieur	<b>Seuret</b>	Lionel	2735 Bévillard
Monsieur	<b>Vogel</b>	Arnaud	2827 Mervelier
Madame	<b>Wenger</b>	Valérie	2883 Montmelon
Monsieur	<b>Beuret</b>	Valentin	2360 Le Bémont JU
Monsieur	<b>Bottelli</b>	Fabian	2924 Montignez
Monsieur	<b>Breton</b>	Sylvain	2950 Courgenay
Monsieur	<b>Bühler</b>	Sacha	2607 Cortébert
Monsieur	<b>Chapatte</b>	Killian	2824 Vicques
Monsieur	<b>Choulat</b>	Baptiste	2954 Asuel
Madame	<b>Daucourt</b>	Océane	2903 Villars-sur Fontenais
Monsieur	<b>Dürr</b>	Mathis	2812 Movelier
Monsieur	<b>Erard</b>	Loïc	2364 St-Brais
Monsieur	<b>Fleury</b>	Benoît	2853 Courfaivre
Monsieur	<b>Freiburghaus</b>	Tim	2740 Moutier
Madame	<b>Girardin</b>	Alicia	2952 Cornol
Monsieur	<b>Gogniat</b>	David	2935 Beurnevésin
Monsieur	<b>Grosjean</b>	Florian	2603 Péry
Monsieur	<b>Mertenat</b>	José	2336 Les Bois

Monsieur	<b>Montavon</b>	Cédric	2800 Delémont
Madame	<b>Neukomm</b>	Nicole	2735 Champoz
Monsieur	<b>Petignat</b>	Adrien	2942 Alle
Monsieur	<b>Unternaehrer</b>	Martin	2823 Courcelon
Madame	<b>Widmer</b>	Lucie	3967 Vercorin

**Tableau 34***Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	<b>Frossard</b>	Thibaut	2950 Courgenay
Monsieur	<b>Gerber</b>	Jérôme	2952 Cornol
Monsieur	<b>Lerch</b>	Christian	2942 Alle

**Tableau 35***Lauréats Brevet fédéral agricole 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	<b>Bischof</b>	Dominik	2353 Les Pommerats
Monsieur	<b>Fässler</b>	Dominik	2316 Les Ponts-de-Martel NE
Monsieur	<b>Gerber</b>	Kevin	2830 Courrendlin
Monsieur	<b>Leuenberger</b>	Jean	2812 Movelier
Madame	<b>Maurer</b>	Valérie	2518 Nods
Monsieur	<b>Reusser</b>	Joé	2900 Porrentruy
Monsieur	<b>Rollier</b>	Luc	2518 Nods
Monsieur	<b>Schneider</b>	Robin	2902 Fontenais

**Tableau 36***Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2021.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	<b>Bessire</b>	Julie	2340 Le Noirmont
Madame	<b>Bögli</b>	Maryline	2852 Courtételle
Madame	<b>Cattin</b>	Christelle	2336 Les Bois
Madame	<b>Hadorn</b>	Aurélie	1661 Le Pâquier NE
Madame	<b>Holzer</b>	Nadège	2830 Courrendlin
Madame	<b>Grüter</b>	Pamela	2710 Tavannes
Madame	<b>Lecomte</b>	Fanny	2517 Diesse
Madame	<b>Lecomte</b>	Tiffany	2735 Bévilard
Madame	<b>Roy</b>	Laure	2900 Porrentruy

## 8. Remerciements à nos fidèles partenaires

### Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Coop Schweiz

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura



Ecole d'agriculture de Châteauneuf  
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)  
Electrolux - Liebherr  
Fédération jurassienne d'apiculture  
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)  
Fondation Binding  
Fondation suisse pour une alimentation durable  
Fondation Sur La Croix  
Fonds suisse pour le paysage  
FRC Fédération romande des consommateurs  
Gastro Jura  
Groupe consultatif romand (intendance)  
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen  
Innotour  
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)  
Interreg France-Suisse  
IP Suisse  
Jura bernois Tourisme  
Jura Tourisme  
Landi Arc Jura SA  
Le Quotidien jurassien  
L'Illustré  
Marchés Paysans  
Ministère tunisien de l'agriculture  
Mooh: Lait suisse  
Neuchâtel Vins & Terroir  
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)  
Office de l'agriculture et la nature (OAN)  
Office fédéral de l'agriculture  
OIC Organisme intercantonal de certification  
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel  
OrTra Intendance interjurassienne  
OrTra Intendance suisse  
OrTra Santé-Social Jura  
Parc naturel régional Chasseral  
Parc naturel régional du Doubs  
Patrimoine culinaire suisse  
Pays Romand - Pays gourmand  
Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Victorinox

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy





*Loveresse*



*Courtemelon*

**Impressum :**

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos : Florent Cosandey

Mise en page : Bruce Rennes, Stractis, Tavannes

Impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont.





Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 545 56 00  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON - LOVERESSE

